



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2013



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2013

Organes de direction et de contrôle au 31 décembre 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florian OLLIVIER
Président-directeur général

Nicolas BAZIRE
Directeur général délégué
Représentant de GROUPE ARNAULT SAS

Denis DALIBOT

Pierre DE ANDREA
Représentant de MONTAIGNE FINANCE SAS

Pierre DEHEN
Représentant de GA PLACEMENTS

Lord POWELL of BAYSWATER

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
représenté par Jeanne Boillet

MAZARS
représenté par Denis Grison

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration	5
1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	16
4. Éléments de politique financière	22
5. Résultat de la société Financière Agache	26
6. Renseignements concernant le capital de la Société	27
7. Questions administratives	27
8. Autorisations à caractère financier	28
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	29
10. Faits exceptionnels et litiges	32
11. Événements postérieurs à la clôture	33
12. Évolutions récentes et perspectives	33
Comptes consolidés	35
1. Compte de résultat consolidé	36
2. État global des gains et pertes consolidés	37
3. Bilan consolidé	38
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée	40
6. Annexe aux comptes consolidés	42
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	102
Comptes annuels	103
1. Bilan	104
2. Compte de résultat	106
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	108
4. Annexe aux comptes annuels	109
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	118
Honoraires perçus en 2013 par les Commissaires aux comptes	119
Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel	121



Rapport de gestion du Conseil d'administration

1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
2.1. Christian Dior Couture	8
2.2. Vins et Spiritueux	10
2.3. Mode et Maroquinerie	11
2.4. Parfums et Cosmétiques	12
2.5. Montres et Joaillerie	14
2.6. Distribution sélective	15
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	16
3.1. Risques stratégiques et opérationnels	16
3.2. Politique d'assurance	19
3.3. Risques financiers	20
4. Éléments de politique financière	22
4.1. Commentaires sur la variation de la trésorerie consolidée	23
4.2. Commentaires sur le bilan consolidé	24
5. Résultat de la société Financière Agache	26
6. Renseignements concernant le capital de la Société	27
7. Questions administratives	27
7.1. Liste des mandats et fonctions des Administrateurs	27
7.2. Composition du Conseil d'administration	27
8. Autorisations à caractère financier	28
8.1. État des délégations et autorisations en cours	28
8.2. Autorisations proposées à l'Assemblée générale	28
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	29
9.1. Mandats d'Administrateur en cours	29
9.2. Mandats d'Administrateur à renouveler	30
10. Faits exceptionnels et litiges	32
11. Événements postérieurs à la clôture	33
12. Évolutions récentes et perspectives	33



Le présent rapport retrace les événements qui ont marqué la vie du groupe Financière Agache en 2013.

1. Résultats consolidés

Les ventes de l'exercice 2013 du groupe Financière Agache s'élèvent à 30 514 millions, en hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes ont été affectées par la baisse des principales devises de facturation du Groupe par rapport à l'euro, notamment de -21 % en moyenne sur l'année pour le yen japonais.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le périmètre des activités consolidées a enregistré les évolutions suivantes : dans la Mode et Maroquinerie, acquisition de 80 % de Loro Piana le 5 décembre 2013 et de 52 % du chausseur britannique Nicholas Kirkwood le 1^{er} octobre 2013 ; dans les autres activités, acquisition en juin 2013 de 80 % de la pâtisserie Cova basée à Milan et de l'Hôtel Saint Barth Isle de France en septembre 2013. Ces évolutions du périmètre de consolidation n'ont pas d'effet significatif sur la variation des ventes annuelles.

À taux de change et périmètre comparables, la croissance des ventes s'établit à 9 %.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 6 150 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2012. Le taux de marge opérationnelle courante sur ventes s'élève à 20 %, en baisse de 1 point par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels (charge nette de 137 millions d'euros en 2013 contre une charge nette de 180 millions d'euros

en 2012), s'établit à 6 013 millions d'euros et ressort en hausse de 3 % par rapport à 2012.

Le résultat financier de l'exercice est négatif de 283 millions d'euros. En 2012, il était négatif de 70 millions d'euros.

Le coût global de la dette financière nette est en recul et représente une charge de 195 millions d'euros, contre 211 millions d'euros l'exercice précédent. La hausse de l'encours moyen de la dette financière nette au cours de l'exercice a été compensée par la baisse du coût moyen de la dette. Les autres produits et charges financiers sont négatifs de 88 millions d'euros sur l'exercice, à comparer à un montant positif de 141 millions d'euros en 2012. Le résultat positif de 2012 incluait un dividende exceptionnel provenant de la participation du Groupe dans Hermès.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 32 %, contre 33 % en 2012, une évolution liée notamment à la reconnaissance de produits d'impôts différés dans certaines filiales.

La part dans les résultats des sociétés mises en équivalence en 2013 s'élève à 25 millions d'euros, contre 49 millions d'euros en 2012.

Le résultat net consolidé s'établit à 3 939 millions d'euros contre 3 896 millions d'euros en 2012. Le résultat net consolidé, part du Groupe s'élève à 1 038 millions d'euros contre 1 035 millions d'euros en 2012.

Les principaux éléments financiers s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Ventes	30 514	29 287	24 615
Résultat opérationnel courant	6 150	6 014	5 314
Résultat opérationnel	6 013	5 834	5 230
Résultat net	3 939	3 896	3 441
dont part du Groupe	1 038	1 035	912

L'évolution des ventes des groupes d'activités est la suivante :

- Les ventes de Christian Dior Couture s'établissent à 1,4 milliard d'euros, en croissance de 14 % à taux courants et de 18 % à taux constants par rapport à 2012. Les ventes en boutiques ont progressé de 16 % à taux courants et de 21 % à taux constants. Toutes les lignes de produits ont contribué à cette performance.
- Les ventes du groupe d'activités Vins et Spiritueux sont en hausse de 1 % en données publiées. Affectées par un effet de change négatif de 5 points, les ventes de ce groupe d'activités sont en hausse de 6 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est réalisée grâce à une progression des volumes et une politique soutenue de hausses de prix conforme à la stratégie de valeur poursuivie. La demande est toujours dynamique en Asie et aux États-Unis. La Chine reste le deuxième marché du groupe d'activités Vins et Spiritueux.
- Les ventes du groupe d'activités Mode et Maroquinerie sont en hausse de 5 % à taux de change et périmètre comparables, et stables en données publiées. La performance de ce groupe d'activités bénéficie toujours de la progression de Louis Vuitton. Céline, Kenzo, Givenchy et Berluti confirment leur potentiel et réalisent des croissances à deux chiffres.
- Les ventes des Parfums et Cosmétiques sont en hausse de 7 % à taux de change et périmètre comparables et de 3 % en données publiées. Cette progression confirme l'efficacité de la stratégie de valeur fermement maintenue par les marques du Groupe face aux tensions concurrentielles engendrées sur les marchés par la crise économique. Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a sensiblement augmenté son chiffre d'affaires aux États-Unis et en Asie, notamment en Chine.

- Les ventes du groupe d'activités Montres et Joaillerie sont en hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables, et sont en baisse de 2 % en données publiées. L'environnement économique incertain et le marché fortement concurrentiel ont provoqué un ralentissement des achats des détaillants horlogers multimarques. Le Japon constitue, pour l'ensemble des marques, la région la plus dynamique.
- La croissance des ventes des activités de Distribution sélective est de 13 % en données publiées et de 17 % à taux de change et périmètre comparables. La performance est tirée à la fois par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement dans toutes les régions du monde et par DFS qui réalise une excellente progression grâce à l'intégration depuis fin 2012 de trois concessions majeures à l'aéroport de Hong Kong et au développement continu du tourisme chinois dont bénéficient ses implantations à Hong Kong et Macao.

Ventes et résultat opérationnel courant par groupe d'activités

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventes			Résultat opérationnel courant		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Christian Dior Couture	1 417	1 238	1 000	165	131	85
Vins et Spiritueux	4 173	4 122	3 511	1 361	1 250	1 092
Mode et Maroquinerie	9 882	9 926	8 712	3 140	3 264	3 075
Parfums et Cosmétiques	3 717	3 613	3 195	414	408	348
Montres et Joaillerie	2 784	2 836	1 949	375	334	265
Distribution sélective	8 938	7 879	6 436	901	854	716
Autres activités et éliminations	(397)	(327)	(188)	(206)	(227)	(267)
TOTAL	30 514	29 287	24 615	6 150	6 014	5 314

Par groupe d'activités, la répartition des ventes du Groupe varie sensiblement, conséquence de l'apport des trois concessions majeures remportées fin 2012 à l'aéroport de Hong Kong dans la Distribution sélective, dont la part augmente de 2 points à 29 %. La part de Christian Dior Couture augmente de 1 point pour s'établir à 5 %. La part de la Mode et Maroquinerie baisse de 2 points à 32 %. La part des Montres et Joaillerie baisse de 1 point à 9 %. Les parts des Vins et Spiritueux et des Parfums et Cosmétiques restent stables pour s'établir respectivement à 14 % et 12 %.

Investissements

Le solde net des opérations d'investissement (acquisitions et cessions) se traduit par un décaissement de 4 222 millions d'euros. Il comprend d'une part, des investissements d'exploitation nets pour 1 905 millions d'euros, et d'autre part, des investissements financiers nets pour 2 317 millions d'euros.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 72 millions d'euros en 2013 (contre 69 millions en 2012 et 63 millions en 2011). Ces montants couvrent principalement les dépenses de recherche scientifique et de développement des produits de soin et de maquillage dans l'activité Parfums et Cosmétiques.

Effectifs

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2013 s'élève à 119 326 personnes, contre 110 541 personnes fin 2012.

Commentaires sur les effets de l'évolution des parités monétaires et des variations de périmètre

Les effets de l'évolution des parités monétaires sont déterminés par conversion des comptes de la période des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro aux taux de change de l'exercice précédent, à l'exclusion de tout autre retraitement.

Les effets des variations de périmètre sont déterminés en déduisant :

- pour les acquisitions de l'exercice, le montant des ventes réalisées durant l'exercice par les entités acquises, à compter de leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- pour les acquisitions de l'exercice précédent, le montant des ventes de l'exercice réalisées au cours des mois durant lesquels les entités acquises n'étaient pas consolidées lors de l'exercice précédent ;

et en ajoutant :

- pour les cessions de l'exercice, les ventes de l'exercice précédent réalisées au cours des mois durant lesquels les entités cédées ne sont plus consolidées durant l'exercice ;
- pour les cessions de l'exercice précédent, les ventes réalisées durant l'exercice précédent par les entités cédées.



2. Résultats par groupe d'activités

2.1. CHRISTIAN DIOR COUTURE

2.1.1. Faits marquants

L'année 2013 a été marquée par les éléments suivants :

Stratégie d'excellence

La stratégie d'excellence de Dior s'est traduite par une demande soutenue des nouvelles collections de Prêt-à-porter et des lignes phare en Maroquinerie. En outre, la Haute Couture a réalisé une excellente performance.

Croissance des ventes du réseau en propre soutenue dans l'ensemble du monde

L'activité de détail du réseau en propre a progressé de 21 % à taux constants et de 16 % à taux courants. Cette remarquable croissance provient de toutes les zones géographiques.

Progression significative du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 165 millions d'euros en 2013. Il croît de 26 % par rapport à 2012 grâce à l'augmentation des ventes et à l'amélioration continue de la marge brute.

Investissements soutenus et sélectifs

Christian Dior Couture poursuit le développement qualitatif de son réseau de distribution.

Des rénovations majeures ont ainsi été réalisées à Londres, Genève, Milan, Pékin, Shanghai, Tokyo, Osaka, Hong Kong et Séoul.

Le réseau s'est également enrichi de nouvelles boutiques en Chine (Shanghai, Tianjin), à Sydney, Hanoï, Bangkok, Dallas, São Paulo, Abu Dhabi et au Koweït.

Le réseau compte ainsi 193 points de vente au 31 décembre 2013.

Communication dédiée à la Marque et à son savoir-faire

Les défilés Haute Couture et Prêt-à-porter Femme du Directeur artistique Raf Simons ont reçu un excellent accueil.

Les collections ont également été présentées à travers le monde : la Haute Couture à Shanghai, le Prêt-à-porter Femme à Moscou sur la Place Rouge, la collection *Croisière* à Monaco, le Prêt-à-porter Homme à Pékin.

De nombreuses expositions ont rendu hommage au couturier fondateur de la Maison : au MOCA de Shanghai à l'occasion de l'exposition « Esprit Dior », au musée Guggenheim à New York lors de son gala annuel, à Paris au Grand Palais pour l'exposition « Miss Dior ». L'exposition itinérante « Lady Dior As Seen By » a continué son tour du monde en passant par São Paulo et Hong Kong.

Le second volet de la campagne de communication « Secret Garden » a été réalisé, mettant en scène la collection Automne 2014 dans les jardins du château de Versailles.

L'histoire fusionnelle qui s'écrit depuis 2008 entre le sac *Lady Dior* et son égérie Marion Cotillard s'est poursuivie avec une nouvelle campagne. L'actrice Jennifer Lawrence, nominée aux Oscars, est devenue l'égérie du sac *Miss Dior*.

2.1.2. Résultats consolidés de Christian Dior Couture

Les ventes consolidées de l'année 2013 s'établissent à 1 417 millions d'euros, en croissance de 18 % à taux constants et de 14 % à taux courants. Le chiffre d'affaires du deuxième semestre 2013 a progressé de 20 % à taux constants et de 14 % à taux courants.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 165 millions d'euros, en hausse de 34 millions d'euros. L'amélioration de la rentabilité opérationnelle traduit une amélioration sensible de la marge brute.

Le résultat opérationnel s'élève à 166 millions d'euros après prise en compte des autres produits et charges opérationnels de 1 million d'euros, liés principalement à des reprises de provisions.

Le résultat financier est une charge de 17 millions d'euros contre une charge de 15 millions d'euros en 2012.

La charge d'impôt est de 50 millions d'euros.

Le résultat net, part du Groupe de l'année s'élève à 93 millions d'euros, la part revenant aux minoritaires s'élevant à 7 millions d'euros.

2.1.3. Analyse des ventes par activités

(en millions d'euros)

	2013 (12 mois civils)	2012 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Activités sous licences	29	29	- 3 %	- 2 %
Ventes en gros	105	107	- 2 %	- 1 %
Ventes au détail et divers	1 283	1 102	+ 17 %	+ 21 %
TOTAL	1 417	1 238	+ 14 %	+ 18 %

Activités sous licences

Les redevances en provenance des licences de Christian Dior Couture sont en retrait conformément à la stratégie de sélectivité accrue. Elles ne représentent plus que 2 % des ventes.

Ventes en gros

En matière de distribution, la stratégie vise à diminuer le poids des clients multimarques dans les ventes.

Ventes au détail et divers

(en millions d'euros)

	2013 (12 mois civils)	2012 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Europe et Moyen-Orient	569	493	+ 15 %	+ 18 %
Amériques	132	101	+ 31 %	+ 36 %
Asie-Pacifique	582	508	+ 15 %	+ 21 %
TOTAL	1 283	1 102	+ 17 %	+ 21 %

- Les ventes de détail ont continué à enregistrer une forte progression : leur croissance annuelle atteint 21 % à taux constants et 17 % à taux courants.
- L'ensemble des zones a connu une croissance à deux chiffres à taux courants ainsi qu'à taux constants. La zone Amériques a connu une progression exceptionnelle à 36 % à taux constants. Les zones Europe et Asie-Pacifique ont également enregistré des croissances très satisfaisantes à respectivement 18 % et 21 % à taux constants.
- Dans le réseau, l'année 2013 a été riche en événements. Les moments forts ont été notamment les événements autour des inaugurations à Genève, Hong Kong, Shanghai, Tianjin, Sydney, Dallas, São Paulo et au Koweït.

- En matière de produits, la Maroquinerie a vu le développement des lignes de sacs *Miss Dior* et *Diorissimo*, aux côtés de l'emblématique *Lady Dior*.
- Le Prêt-à-porter Homme, le Prêt-à-porter Femme et les Accessoires ont eux aussi connu une croissance remarquable des ventes.

2.1.4. Perspectives

En 2014, Christian Dior Couture poursuivra sa stratégie d'excellence sur le triptyque produits - boutiques - communication en mettant en œuvre ses savoir-faire d'exception et sa capacité d'innovation.

2014 sera riche en événements qui soutiendront les ambitions de croissance de nos marchés stratégiques et de développement de nouveaux segments porteurs.



2.2. VINS ET SPIRITUEUX

2.2.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Vins et Spiritueux a réalisé en 2013 des ventes de 4 173 millions d'euros, soit une hausse de 1 % en données publiées et de 6 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'établit à 1 361 millions d'euros, en hausse de 9 % par rapport à 2012. Cette performance résulte à la fois de l'augmentation des ventes en volume mais également d'une politique soutenue de hausse de prix. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de cette activité augmente de 3 points à 33 %.

2.2.2. Principaux développements

Moët & Chandon illustre sa nouvelle plate-forme de communication en orchestrant les apparitions de son ambassadeur Roger Federer à travers le monde, invité d'honneur notamment de la célébration des 270 ans de la Maison à New York. En l'honneur du *Grand Vintage Rosé 2004*, une dégustation verticale permet de découvrir les plus beaux Vintages Rosés, dont le *Grand Vintage Rosé 1878*, plus ancienne cuvée de champagne rosé de la Maison, qui met ainsi en exergue tant son expertise historique que sa vision contemporaine.

Dom Pérignon réaffirme sa singularité à travers des événements conçus autour de grands créateurs pour le lancement de nouveaux millésimes. Jeff Koons réalise ainsi une sculpture « Balloon Venus pour Dom Pérignon » pour celui du *Dom Pérignon Rosé 2005*, création réinterprétée pour l'édition limitée d'un coffret de fin d'année abritant ce même millésime et le *Dom Pérignon 2004*.

Mercier connaît un nouvel élan en redonnant vie à ses valeurs d'origine. Un packaging rajeuni et une nouvelle communication affirment l'identité et le positionnement de la marque.

Veuve Clicquot reste fidèle à sa stratégie d'innovation. Entre autres initiatives, son coffret *Shakkei* connaît un grand succès au Japon, tandis que *Naturally* est le premier étui éco-responsable. La Maison met en valeur son expertise via un partenariat gastronomique avec Joël Robuchon. Elle poursuit son développement en Chine et en Europe centrale et orientale, tout en se renforçant sur ses marchés historiques aux États-Unis, au Japon et en Australie. Le Rosé confirme son succès et sa vocation de puissant levier de croissance.

Ruinart consolide ses positions en France et progresse solidement à l'international, particulièrement sur les marchés émergents d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La Maison maintient la priorité donnée aux produits premium, à l'image du nouveau millésime *Dom Ruinart Rosé 2002*. Intensifiant son engagement dans l'art contemporain, Ruinart est aujourd'hui associée aux foires internationales majeures. L'artiste Piet Hein Eek crée une œuvre en hommage à l'héritage de la Maison et imagine deux collections en édition limitée.

Krug s'attache à développer sa notoriété et à recruter de nouveaux consommateurs en revisitant les codes du luxe. Des « Lieux Éphémères » sont organisés à travers le monde et des voyages d'exception reflétant les valeurs de la Maison fédèrent le réseau « Krug Ambassades ». Au-delà d'une belle dynamique aux États-Unis et d'une bonne tenue en Europe, Krug réalise d'excellentes performances au Japon et en Asie-Pacifique.

Les vins pétillants et tranquilles d'**Estates & Wines** enregistrent des résultats remarquables. **Chandon** progresse fortement sur les marchés domestiques et d'exportation. Poursuivant leur montée en gamme, les vins tranquilles réalisent aussi d'excellentes performances.

Château d'Yquem confirme son statut d'unique Sauternes Premier Cru Classé Supérieur. Alors que l'Europe et les États-Unis redeviennent des marchés dynamiques, l'Asie attire un nombre croissant d'amateurs. La sortie du *Château d'Yquem 2011*, plébiscité par les critiques, et la mise en marché du *Y 2012* marquent l'année. **Château Cheval Blanc** conforte sa place de 1^{er} Grand Cru Classé A.

Hennessy connaît une nouvelle progression sensible, grâce à la puissance de sa marque et à la diversité géographique de ses ventes. Cette avancée est notamment tirée par les États-Unis, premier marché en volume. En Chine, le fort ancrage historique de la marque et son dynamisme dans le monde de la nuit compensent l'impact des mesures gouvernementales affectant les réceptions et les cadeaux d'affaires. La marque maintient une position forte à Taïwan, en Malaisie et au Vietnam, tout en se développant activement au Cambodge, en Inde et aux Philippines. Elle affiche un fort dynamisme en Europe de l'Est, où elle bénéficie de la mise en place de la filiale de distribution Moët Hennessy en Russie, et continue de bâtir de solides relais de croissance sur les continents africain et américain. Au-delà du succès de ses qualités vieilles, Hennessy se réinvente sur les qualités jeunes comme *Very Special* et *Classim*, pour conquérir de nouvelles générations de consommateurs.

Les whiskies single malt **Glenmorangie** et **Ardbeg** continuent de progresser fortement sur leurs marchés clés. Salués par la critique, les lancements de l'année chez Glenmorangie sont des succès commerciaux. L'édition limitée *Ealanta* reçoit le titre de « Whisky mondial de l'année » décerné par la *Whisky Bible*, guide de référence de l'industrie. Vendue en ligne et lancée à l'occasion de l'Ardbog Day 2013, l'édition limitée *Ardbog* est épuisée sur ses marchés clés en quelques heures.

La vodka **Belvedere** poursuit sa forte croissance. Soutenue aux États-Unis par une large campagne de communication, elle gagne des parts de marché en Europe, en Asie, au Brésil et en Afrique.

Wenjun enregistre une forte croissance en Chine dans un contexte très concurrentiel pour le baijiu premium.

2.2.3. Perspectives

Les Maisons de Vins et Spiritueux porteront en 2014 leur désirabilité et leur rayonnement à travers le monde à un niveau toujours plus élevé, grâce à une réputation d'excellence et une politique d'innovation très active. Des investissements significatifs en communication, dédiés aux marchés et segments les plus porteurs, soutiendront les initiatives des marques. Ces éléments

ont les clés d'une stratégie de valeur qui s'appuie sur une montée en gamme du mix produits et une augmentation des prix. La puissance du réseau mondial de distribution de Moët Hennessy, associée à l'expérience et l'ambition de ses équipes, constituent des atouts importants pour le groupe d'activités, qui s'attachera à consolider ses positions de leader sur le marché des vins et spiritueux de prestige et continuera à bâtir une croissance harmonieuse et rentable.

2.3. MODE ET MAROQUINERIE

2.3.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Mode et Maroquinerie enregistre en 2013 des ventes de 9 882 millions d'euros, en hausse de 5 % à taux de change et périmètre comparables, et stables en données publiées.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 3 140 millions d'euros, en baisse de 4 % par rapport à 2012. Louis Vuitton maintient son niveau de profitabilité très élevé, tandis que Céline et Marc Jacobs confirment leur dynamique de croissance rentable. Le taux de marge opérationnelle sur ventes baisse de 1 point et s'établit à 32 %.

2.3.2. Principaux développements

Louis Vuitton inscrit l'année 2013 dans la continuité de sa dynamique créative et de sa quête d'excellence tant au plan des produits que de la distribution. Louis Vuitton s'emploie tout aussi activement au développement qualitatif de son réseau de magasins.

Réinterprétation de modèles iconiques ou nouvelles créations, les lignes cuir illustrent l'engagement de la Maison et le savoir-faire de ses artisans dans la sélection et le travail des peaux les plus nobles. Ces développements, auxquels s'ajoute par ailleurs le lancement d'une nouvelle collection de joaillerie, sont soutenus par de nouvelles campagnes de communication.

Louis Vuitton poursuit l'objectif de faire de chacun de ses magasins un lieu d'exception, avec l'ambition de sublimer ses différents univers et d'offrir un service et une expérience uniques à ses clients à travers le monde. Cette volonté se traduit par l'expansion et la rénovation de plusieurs boutiques, notamment à Londres, Tokyo et Pékin. Deux inaugurations marquent l'année 2013, celles des maisons Louis Vuitton de Venise et de Munich.

Faisant suite au départ de Marc Jacobs pour se consacrer au développement de sa Maison éponyme, la direction artistique des collections féminines est confiée à Nicolas Ghesquière.

Fendi poursuit sa progression et étend de façon qualitative son réseau de distribution, mettant en valeur son offre orientée sur le haut de gamme. En maroquinerie, l'offre se concentre sur la valorisation des lignes iconiques *Selleria*, *Peekaboo* et *Baguette*, tandis que la ligne *2Jours*, lancée en 2012, dépasse les meilleurs succès historiques de la Maison. La fourrure bénéficie d'une visibilité accrue, notamment grâce à l'exposition à Tokyo et à Pékin des plus belles pièces dessinées par Karl Lagerfeld depuis 1965, emblèmes de la créativité et du savoir-faire artisanal de Fendi.

La Maison romaine réalise de belles avancées sur l'ensemble de ses marchés, notamment en Europe avec des ouvertures de magasins phare, vitrines du nouveau concept de boutique, à Paris avenue Montaigne et à Milan via Montenapoleone.

Céline réalise une performance remarquable avec un nouveau record de ventes. La maroquinerie poursuit son essor rapide grâce au succès des lignes iconiques *Luggage*, *Trapèze* et *Classic* tandis que les nouvelles collections *Edge* et *Tie* reçoivent un excellent accueil. Sous l'impulsion de sa créatrice Phoebe Philo, le prêt-à-porter continue d'affirmer avec force l'identité de la marque à travers ses éléments de modernité iconique, d'intemporalité et de qualité. Céline accélère son programme de rénovation de boutiques à travers le monde et poursuit l'expansion de son réseau de distribution, notamment aux États-Unis et en Chine. Parallèlement, sa présence dans les magasins multimarques est plus sélective.

Marc Jacobs enregistre une progression soutenue, portée par les avancées rapides des collections d'accessoires *Marc by Marc Jacobs*. Les créations récentes en maroquinerie *Dr Q* et *Too hot to handle* s'inscrivent comme de véritables piliers de la Maison. La nouvelle ligne de cosmétiques, distribuée en exclusivité dans les magasins Sephora, rencontre un grand succès. Les activités en Chine font l'objet d'une reprise en direct. Marc Jacobs a décidé de se concentrer pleinement sur l'activité de la Maison afin de soutenir ses développements futurs. Au cours de l'exercice, le Groupe a porté à 80 % le niveau de sa détention dans Marc Jacobs.

Donna Karan accomplit une bonne performance grâce au relancement réussi de la ligne *DKNY Jeans* et de la montée en puissance de ses collections d'accessoires. Cette dynamique profite tout particulièrement aux activités internationales. Pour dynamiser son identité visuelle, la marque new-yorkaise donne carte blanche à des artistes du monde entier pour réinterpréter son logo au sein de leur univers, dans le cadre du programme *DKNY artworks*. Donna Karan poursuit l'expansion qualitative de sa distribution à travers des ouvertures ciblées et un programme de rénovation de ses magasins existants.

Loewe continue son avancée avec une progression particulièrement remarquable au Japon. Les lignes emblématiques *Amazona* et *Flamenco* poursuivent leurs développements. Après Paris, de nouvelles boutiques rénovées sont inaugurées à Shanghai et à Rome. Loewe renforce les capacités de production de son site de Getafe et crée une école de maroquinerie pour pérenniser son exceptionnel savoir-faire dans le travail du cuir. Jonathan Anderson, l'un des plus talentueux créateurs de la jeune génération britannique, est nommé Directeur artistique de Loewe.



Kenzo confirme avec l'arrivée d'Humberto Leon et Carol Lim en 2011 le succès de son nouveau positionnement créatif, soutenu par une communication décalée en phase avec l'esprit aspirational du duo créateur. Une clientèle très internationale et plus jeune plébiscite les motifs les plus emblématiques, *Tiger* et *Eye*, des collections de sweat-shirt. En maroquinerie, le sac *Kalifornia* vient enrichir l'offre. Les progressions sont rapides tant dans les boutiques en propre que chez les détaillants. Le site Internet, dont l'activité commerciale porte pour la première fois sur une année pleine, connaît une excellente dynamique.

Givenchy voit ses ventes progresser fortement grâce aux bonnes performances de toutes ses catégories de produits, notamment dans ses boutiques en propre. Le Directeur artistique Ricardo Tisci reçoit en 2013 l'International Award aux CFDA (Council of Fashion Designers of Americas), couronnant près de huit années passées à sublimer l'héritage de la Maison. L'expansion du réseau de distribution se poursuit avec l'ouverture de boutiques sur des emplacements de qualité à Paris, à Hong Kong et en Chine.

Thomas Pink poursuit son développement international et inaugure de nouveaux territoires, l'Indonésie et les Philippines. Les ventes en ligne enregistrent une croissance rapide. Un partenariat a été mis en place avec l'équipe de rugby des Lions britanniques et irlandais lors de sa tournée du 125^e anniversaire en Australie.

Pucci poursuit le renouveau de son image de marque à travers un programme de rénovation de ses magasins phare, notamment à Paris et à Rome. Les ventes de gros poursuivent leur développement.

Berluti déploie à l'international son nouveau concept de boutique, mettant en lumière l'ensemble des métiers de la Maison. De nouveaux territoires sont inaugurés comme Singapour, Taïwan et Macao. Le prêt-à-porter connaît un succès remarquable. Les souliers, tant les lignes emblématiques que les nouveautés, poursuivent une progression rapide. Avec l'ouverture de sa nouvelle boutique au 14 rue de Sèvres à Paris, Berluti est la première

Maison à entrer dans l'univers du sur-mesure avec le service *Bespoke* pour les souliers et *Grande-Mesure* pour le prêt-à-porter.

2.3.3. Perspectives

Louis Vuitton aborde en 2014 une nouvelle et passionnante évolution créative, guidée par une vision managériale ambitieuse et portée par le talent de toutes ses équipes. Nicolas Ghesquière a présenté en mars sa première collection de prêt-à-porter. Réaffirmant conjointement ses valeurs historiques et son éternelle modernité, Louis Vuitton continuera de revisiter et renforcer ses collections et produits iconiques qui restent les axes stratégiques majeurs de sa croissance future. Ces nombreux projets créatifs vont de pair avec la poursuite du développement sélectif et qualitatif d'un réseau de distribution unique au monde.

Fendi continuera à mettre en valeur son offre orientée sur le haut de gamme et la fourrure. La Maison maintiendra une expansion qualitative de son réseau de magasins, avec notamment des ouvertures à Londres, Munich et New York.

Portées par leur élan créatif, les **autres marques** continueront à renforcer leurs positions sur leurs marchés stratégiques. Elles affirmeront leur identité forte et différenciante pour exprimer au mieux leur potentiel de développement. Créativité des collections et excellence de la distribution resteront au cœur de leurs objectifs.

2014 marquera l'intégration au sein de LVMH de **Loro Piana**, entreprise familiale acquise par le Groupe à hauteur de 80 % fin 2013. Fort de son expérience sur plus de six générations, Loro Piana crée des produits et des tissus exceptionnels, en particulier à partir du cachemire, dont elle est le premier transformateur au monde. La Maison est célèbre pour sa dévotion à la qualité et aux matières premières les plus nobles, pour ses standards incomparables dans le design et son savoir-faire artisanal. Cette nouvelle alliance repose sur des valeurs partagées, sur la même attention à la qualité et sur une vision commune de l'avenir de cette marque emblématique au fort potentiel.

2.4. PARFUMS ET COSMÉTIQUES

2.4.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a réalisé en 2013 des ventes de 3 717 millions d'euros. À taux de change et périmètre comparables, l'évolution des ventes est en hausse de 7 % et de 3 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 414 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2012. Cette hausse est tirée notamment par Guerlain, Benefit et Fresh qui améliorent leur résultat, grâce au succès de leurs lignes phare et à une forte dynamique d'innovation. Le taux de marge opérationnelle sur ventes reste stable à 11 %.

2.4.2. Principaux développements

Parfums Christian Dior poursuit sa dynamique. Avec le lancement réussi de sa déclinaison *Voile de Parfum*, le parfum iconique *J'adore* conforte sa place de numéro un sur un grand nombre de marchés, notamment en France. Premier parfum de la Maison créé par Monsieur Dior en 1947, *Miss Dior* est mis à l'honneur à travers l'exposition qui lui est consacrée à Paris au Grand Palais. *Dior Homme* connaît une avancée rapide, soutenue par une nouvelle communication mettant en scène Robert Pattinson. La *Collection Privée Christian Dior* se dote d'un écrin de voyage moderne et raffiné, une offre sur-mesure empreinte de l'image de haute parfumerie de la Maison.

Le maquillage maintient une forte dynamique grâce aux bonnes performances des dernières innovations comme *Diorskin Nude BB Crème*. Le rouge à lèvres iconique *Rouge Dior* connaît un succès international extraordinaire. *Prestige*, la ligne premium emblématique du soin Dior, réalise une très bonne performance, notamment en Asie.

Guerlain réalise une performance solide portée notamment par la progression continue de *La Petite Robe Noire*, qui s'installe solidement dans le trio de tête sur le marché français et connaît un développement rapide à l'international. Le parfum mythique *Sbalimar* bénéficie d'une nouvelle mise en scène à l'occasion d'une fresque cinématographique. En soin, *Orchidée Impériale* maintient un bon rythme de croissance, en particulier en Asie.

Après d'ambitieux travaux, a été inaugurée, à Paris, la boutique phare de Guerlain du 68, Champs-Élysées, incarnant parfaitement la vision de prestige de la Maison au travers de ses créations exclusives, de sa mise en scène artistique orchestrée par Peter Marino et du service proposé. Le « 68 » est aujourd'hui la plus grande boutique de parfums et cosmétiques dédiée à une seule marque.

Parfums Givenchy déploie à l'international son nouveau parfum masculin *Gentlemen Only* qui connaît un vif succès. La fragrance *Very Irrésistible*, incarnée par sa nouvelle égérie Amanda Seyfried, fête son 10^e anniversaire. Le segment du maquillage, en croissance soutenue, tire profit de l'excellente performance de son nouveau rouge à lèvres *Le Rouge*.

Kenzo Parfums bénéficie du succès de sa nouvelle fragrance *Flower in the Air*, affirmant sa ligne *Flower* comme un grand classique de la parfumerie. La communication mise en scène dans les magasins illustre l'approche poétique unique de la Maison sur le marché.

Fendi Parfums enregistre une forte croissance, portée notamment par le déploiement réussi de ses lancements intervenus à la fin d'année 2012. Son nouveau parfum *Fan di Fendi pour Homme* et la fragrance *L'Acquarossa*, dont l'égérie est Chiara Mastroianni, contribuent également aux bons résultats de la Maison.

Benefit confirme son excellente dynamique avec le succès considérable de sa dernière innovation en maquillage, *Fake Up*, anticernes au pouvoir hydratant, et la progression continue de ses produits phares *They're Real!* et *Porefessional*. Forte de son style ludique et décalé, la marque innove également en matière de distribution avec l'installation dans plusieurs aéroports américains de ses kiosques *Glam Up e3 Away*, distributeurs automatiques en forme de bus roses au décor vintage.

Make Up For Ever gagne des parts de marché tandis qu'une nouvelle identité visuelle a été déployée et un nouveau site Internet a été lancé. Ses gammes phare *HD* et *Aqua* réalisent des performances remarquables.

Fresh accentue son développement à l'international, notamment en Asie où la marque reçoit un excellent accueil. Ses produits de soin à base d'ingrédients naturels et l'élégance sobre de ses points de vente suscitent l'intérêt croissant d'une clientèle jeune.

Parfums Loewe renforce son image internationale avec sa nouvelle ambassadrice Linda Evangelista qui incarne son dernier lancement, *Aura Loewe*.

Acqua di Parma continue d'affirmer son approche artisanale de la parfumerie, mettant en valeur ses eaux de Cologne et autres lignes classiques.

2.4.3. Perspectives

Les marques du Groupe, chacune dotée d'un fort potentiel de croissance, quel que soit son positionnement spécifique, se fixent un nouvel objectif de gain de parts de marché. Elles maintiendront une position offensive en termes d'innovation et d'investissements publicitaires.

Parfums Christian Dior concentrera ses efforts sur ses marchés prioritaires et soutiendra le développement de ses lignes phare. Son statut de Maison de Haute Parfumerie continuera d'être affirmé. L'expansion de sa distribution sera qualitative à travers une sélectivité accrue de ses points de vente.

Guerlain accélérera son développement nourri par des investissements soutenus en communication. Un nouveau parfum masculin complètera la gamme alors que *La Petite Robe Noire* poursuivra son déploiement tant en France qu'à l'international. Un nouveau rouge à lèvres *KissKiss* sera lancé. Le 68, Champs-Élysées deviendra un lieu de découverte et de programmation culturelle et artistique permanent.

Parfums Givenchy poursuivra le déploiement mondial de sa ligne *Gentlemen Only*. *Dablia Noir* s'enrichira d'une nouvelle déclinaison incarnée par une nouvelle égérie. Le segment du maquillage sera étoffé par plusieurs nouveautés.

Kenzo Parfums lancera une variante de *Kenzo Amour* tandis que les lignes *Kenzo Flower* et *Kenzo Homme* seront soutenues par de nouvelles communications.

Benefit étendra sa distribution, affirmant son positionnement innovant. La marque poursuivra le déploiement de son concept de « Bar à sourcils », important vecteur de fidélisation de sa clientèle.

Make Up For Ever vise à nouveau une croissance forte portée par une dynamique soutenue d'innovation. Sa communication sera renforcée, notamment dans l'univers digital.

Fresh poursuivra son expansion en Asie avec l'ouverture de nouveaux comptoirs et le déploiement de ses produits phare. La Maison affinera sa présentation en magasin et sa communication pour exprimer pleinement ses valeurs uniques.



2.5. MONTRES ET JOAILLERIE

2.5.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie a réalisé en 2013 des ventes de 2 784 millions d'euros, soit une hausse de 4 % à taux de change et périmètre comparables et une baisse de 2 % en données publiées.

Le résultat opérationnel s'élève à 375 millions d'euros, en hausse de 12 % par rapport à 2012. Le taux de marge opérationnelle sur ventes est en hausse de 1 point à 13 %.

2.5.2. Principaux développements

TAG Heuer maintient ses positions dans un marché globalement stable. Sa stratégie de montée en gamme porte ses fruits avec de belles avancées sur le segment de prix supérieurs à 3 000 euros. Des réalisations innovantes et audacieuses ont reçu un excellent accueil au salon de Bâle 2013 avec notamment deux modèles de montre et de chronographe *Mikroperdulum*, munis d'un régulateur magnétique révolutionnaire. L'intégration industrielle se poursuit et une nouvelle manufacture de mouvements a été inaugurée à Chevenez, confirmant sa place parmi les leaders suisses en matière de chronographes de manufacture. TAG Heuer a célébré les 50 ans de sa collection légendaire *Carerra*, enrichie en 2013 par plusieurs nouveautés comme la *Jack Heuer Chronograph*, tandis que la série *Aquaracer* a été mise à l'honneur à travers la victoire lors de la coupe de l'America d'Oracle Team USA, partenaire de TAG Heuer. La marque conforte par ailleurs sa visibilité dans le domaine des sports automobiles en renouvelant son contrat avec l'écurie McLaren et en devenant membre fondateur et chronométrateur officiel du futur championnat de Formule E conçu pour des voitures électriques. Le réseau de distribution poursuit son développement, avec notamment l'ouverture d'une boutique avenue des Champs-Élysées à Paris.

Hublot continue d'enregistrer une croissance remarquable en volume et en valeur. Avec de nombreuses nouveautés très créatives, sa ligne *Classic Fusion* poursuit son développement rapide au côté de l'emblématique *Big Bang*. Hublot accentue sa montée en gamme avec la présentation de produits exceptionnels comme la montre *Ayrton Senna* ou *LaFerrari*, associant la Maison à des valeurs de design et de performance. Hublot démontre sa maîtrise industrielle avec ses chronographes de manufactures *UNICO* et ses nombreuses complications à forte valeur ajoutée. La mise au point par les laboratoires d'une céramique rouge de qualité inédite illustre encore une fois la capacité d'innovation de la marque et son savoir-faire technologique. Un programme de marketing ambitieux est mis en place avec des partenariats prestigieux dans les domaines du football, particulièrement à l'occasion de la prochaine coupe du monde au Brésil, des sports automobiles et de la voile.

Zenith poursuit son développement dans le groupe très fermés des marques de manufacture de prestige. L'Europe, le Japon et le Moyen-Orient sont les marchés les plus dynamiques. Entièrement centrée sur cinq lignes emblématiques, sa collection s'enrichit de quelques nouveautés ciblées, notamment l'*El Primero Lightweight* ou la *Pilot Aeronef*. Une nouvelle communication contribue à renforcer l'image de la Maison tandis que la qualité du réseau de distribution se voit renforcée par une sélectivité accrue des points de vente.

Bulgari accomplit une belle année et enregistre en particulier une forte croissance dans ses magasins. La joaillerie fait preuve d'une excellente dynamique, notamment le segment de la Haute Joaillerie comme en témoigne le succès de la collection *Serpenti* mise à l'honneur lors des expositions organisées à Shanghai, Dubaï et New York. Entre autres temps forts, la nouvelle collection *Diva* est lancée. Les lignes *Bulgari Bulgari* et *B.zero1* participent également au succès de la Maison. Nouvelle égérie, l'artiste Carla Bruni renforce le rayonnement international de Bulgari. Dans le segment des montres, la *Bulgari Octo* continue de se positionner comme la référence dans le haut de gamme masculin. L'activité horlogère dans les magasins en propre est également soutenue par les bonnes performances des montres joaillères *Serpenti*. La qualité de la distribution de l'activité Accessoires ainsi que celle des parfums sont renforcées. Le réseau des magasins poursuit son programme ambitieux de rénovation et d'agrandissement engagé depuis l'intégration de la Maison au sein de LVMH. Les magasins phare de Ginza Tower à Tokyo et de Chater House à Hong Kong sont symboliques de cette stratégie d'expansion.

Chaumet connaît une bonne progression dans son réseau de boutiques en propre, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Sa nouvelle collection de Haute Joaillerie *Hortensia*, création délicate inspirée par des thèmes floraux, est dévoilée tandis qu'un modèle de montre vient compléter la ligne joaillière *Liens*. Le réseau de magasins continue de s'étendre avec de nouvelles boutiques à Shanghai, Séoul et Cannes.

Les **Montres Dior** poursuivent leur développement avec de nouveaux lancements dans la collection *Dior VIII* et le succès confirmé des séries limitées *Grand Bal* et *D de Dior*. Cette stratégie s'accompagne d'une sélectivité toujours plus forte du réseau de distribution.

De Beers s'affirme comme la référence sur le segment du diamant solitaire. Les ventes de Haute Joaillerie sont en forte progression tandis que la Maison continue son expansion en Grande Chine.

Fred poursuit une croissance rapide, avec un développement prioritaire en France et au Japon, et un travail continu sur ses lignes iconiques *Force 10* et *Baie des Anges*. La nouvelle collection *Pain de Sucre* rencontre un vif succès.

2.5.3. Perspectives

Le groupe d'activités poursuivra sa stratégie de montée en gamme, visant à renforcer la notoriété des Maisons. La priorité est donnée au renforcement de leur image au sein des marchés les plus prometteurs avec des investissements marketing soutenus. Les Maisons s'attacheront également à renforcer la qualité de leur réseau de distribution, tout en veillant à améliorer leur rentabilité et leur productivité. Un contrôle rigoureux des coûts sera maintenu, parallèlement à la mise en œuvre continue de synergies au sein du groupe d'activités. Les investissements seront ciblés sur la montée en gamme des magasins et le développement des capacités industrielles en ligne avec la stratégie d'intégration verticale poursuivie. Enfin, l'ensemble des Maisons lancera de nouvelles collections dans un souci permanent de créativité, de savoir-faire et de haute qualité.

2.6. DISTRIBUTION SÉLECTIVE

2.6.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Distribution sélective a réalisé en 2013 des ventes de 8 938 millions d'euros, en hausse de 13 % en données publiées et de 17 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 901 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2012. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités baisse de 1 point et s'établit à 10 %.

2.6.2. Principaux développements

DFS connaît une nouvelle forte progression de ses ventes, reflétant notamment l'intégration pour la première fois sur une année pleine des trois nouvelles concessions remportées fin 2012 à l'aéroport de Hong Kong. Celles-ci, qui contribuent de façon significative à la hausse des ventes, ont fait l'objet d'investissements importants dédiés aux travaux d'aménagement inhérents à tout démarrage d'activité. À périmètre comparable, la croissance des ventes continue d'être portée par le dynamisme de la clientèle asiatique, dont bénéficient en particulier Hong Kong et Macao. DFS poursuit sa stratégie de montée en gamme dans l'ensemble de ses destinations comme l'illustrent la nouvelle identité visuelle des magasins, rebaptisés *T Galleria*, et la rénovation de nombreux points de vente. L'arrivée de nouvelles marques de luxe contribue également à renforcer la dynamique et l'attractivité de l'offre.

Miami Cruiseline renforce ses positions sur le marché des croisières et bénéficie de la montée en puissance des itinéraires de croisière en Méditerranée et en Asie. Miami Cruiseline poursuit la montée en gamme de ses boutiques et continue d'adapter son approche commerciale et son offre de produits aux spécificités des régions et de la clientèle de chaque compagnie de croisière.

Fort de sa position de leader sur le marché mondial de la distribution sélective, **Sephora** continue de réaliser une belle performance et gagne des parts de marché dans toutes les régions. En Europe, Sephora a fait preuve d'une bonne résistance dans un contexte économique difficile et renforce ses positions notamment en France, en Italie et en Russie. En Amérique du Nord, l'enseigne poursuit une excellente dynamique tant dans ses magasins que dans l'univers digital. La refonte en 2012 du site Internet porte ses fruits et positionne la marque comme une référence dans le secteur de l'e-commerce. Les avancées de Sephora sont particulièrement rapides en Chine où un magasin phare a été ouvert à Shanghai début 2013. Avec des magasins emblématiques comme celui de Dubaï Mall, le Moyen-Orient rencontre un succès remarquable et enregistre une progression exceptionnelle de ses ventes. Les nouveaux pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine où Sephora est présent confirment par ailleurs leur fort potentiel de croissance. Un nouveau territoire, la Thaïlande, a été inauguré en fin d'année avec un premier magasin à Bangkok.

L'innovation, la personnalisation de la relation client et le renforcement des services tant en magasin qu'en ligne restent au

cœur de la stratégie de Sephora. L'enseigne continue à développer au niveau mondial des initiatives comme le paiement mobile, le service Color IQ/Profile permettant de choisir le fond de teint le plus adapté à sa carnation, ou l'outil de personnalisation *MySephora* pour les conseillères de vente.

Côté produit, l'offre se veut toujours plus innovante et unique. Le succès de la marque Sephora est toujours grandissant, tandis que l'offre exclusive se renforce avec le lancement de deux nouvelles marques aux États-Unis et au Moyen-Orient : Marc Jacobs et Formula X.

Le Bon Marché Rive Gauche voit son activité portée par les secteurs des accessoires et de la mode Homme. Le succès de l'exposition consacrée au Brésil constitue un des temps forts de 2013. D'importants projets commerciaux ont été entrepris au rez-de-chaussée du grand magasin comme l'ouverture de nouvelles boutiques de luxe, l'inauguration d'un espace dédié à l'horlogerie et la création d'un nouveau département Accessoires. La Grande Épicerie de Paris a fait l'objet d'une transformation complète avec une mise en lumière des savoir-faire et la création d'un restaurant au 1^{er} étage, accessible par de nouveaux escalators, créés à l'image de celui situé au cœur du bâtiment principal du Bon Marché.

2.6.3. Perspectives

DFS bénéficiera en 2014 à la fois du récent développement de ses concessions dans les aéroports de Hong Kong, Los Angeles et New York, et de la poursuite de l'expansion et de la rénovation de ses points de vente en aéroport et au centre des villes. La concession renouvelée de liqueurs et de tabac à l'aéroport de Changi à Singapour fera l'objet d'une rénovation. L'attractivité de DFS sera renforcée par le déploiement de sa nouvelle identité visuelle dans l'ensemble de ses *T Galleria* et par la poursuite de l'élévation de ses programmes de marketing et services. Le lancement de nouveaux sites Internet et mobiles, ainsi que de programmes de fidélité segmentés par clientèle, sont parmi les initiatives engagées. DFS poursuivra de manière sélective des opportunités de diversification de sa clientèle ainsi que de sa couverture géographique.

Sephora maintiendra un rythme d'expansion soutenu à travers le monde. L'enseigne inaugurera un nouveau pays : l'Indonésie. Un programme de rénovation ambitieux sera entrepris pour ses magasins phare, avec l'objectif permanent d'offrir à ses clients la meilleure expérience de shopping dans le domaine de la beauté. L'innovation dans les magasins et dans l'univers digital restera au cœur des priorités, tant au niveau des produits que des services.

Le Bon Marché Rive Gauche continuera de cultiver son caractère d'exception tout en poursuivant ses projets commerciaux et la rénovation de ses espaces de vente. Un nouvel espace dédié à la joaillerie sera créé tandis qu'un magasin Art de Vivre sera inauguré au-dessus de La Grande Épicerie de Paris. Futur levier de croissance, un nouveau programme relationnel client sera mis en place.



3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance

3.1. RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

3.1.1. Image et notoriété du Groupe

Le Groupe est caractérisé par ses marques, un savoir-faire unique et des méthodes spécifiques de production, pour des produits vendus dans le monde entier. La notoriété des marques repose sur la qualité et l'exclusivité des produits et de leurs modes de distribution, ainsi que sur les politiques de communication et de promotion mises en œuvre. Des produits ou une politique de communication en inadéquation avec l'image des marques, des comportements inappropriés de la part des ambassadeurs de nos marques, des employés, distributeurs ou fournisseurs du Groupe, ainsi que la circulation dans les médias d'informations préjudiciables pourraient affecter la notoriété des marques et entraîner un effet défavorable sur les ventes. La valeur nette des marques, enseignes et des écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe au 31 décembre 2013 s'élève à 23,8 milliards d'euros (voir les Notes 3 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés).

La vigilance du Groupe à l'égard de l'utilisation inappropriée par des tiers du nom de ses marques est extrême, dans le monde physique aussi bien que digital. Cette vigilance s'exerce notamment via l'enregistrement systématique des marques et noms de produits, que ce soit en France ou dans les autres pays, via une communication visant à limiter le risque de confusion entre les marques du Groupe et des marques de même nom, et via une veille constante associée, le cas échéant, à des recours juridiques. Les actions menées par le Groupe visent en particulier la mise en place d'un cadre juridique adapté au monde digital, afin d'établir les responsabilités des différents acteurs impliqués, un devoir de vigilance contre les actes illicites en ligne devant être partagé par l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur digitale.

Dans le cadre de ses activités de Vins et Spiritueux, de Parfums et Cosmétiques et, dans une moindre mesure, de Montres et Joaillerie, le Groupe vend une partie de ses produits à des distributeurs hors Groupe, ceux-ci assurant la vente au client final. La notoriété des produits repose donc en partie sur le respect par les distributeurs des exigences du Groupe en matière de mise en valeur des produits, de politique de communication, de gestion des prix de vente. Afin de se prémunir contre des pratiques inappropriées, les contrats de distribution encadrent strictement ces aspects, qui font également l'objet de contrôles réguliers de la part des Maisons.

En outre, le Groupe soutient et développe la notoriété de ses marques en collaborant avec des professionnels réputés et innovants dans leur domaine (direction artistique, œnologie, recherche en cosmétiques...), en impliquant le management au plus haut niveau dans les orientations stratégiques (collections, politiques de distribution, de communication), en respectant et mettant en avant la personnalité de chaque marque. Les collaborateurs du Groupe à tous les niveaux sont sensibilisés au respect de règles éthiques diffusées dans le Groupe. Enfin, afin de se prémunir contre le risque lié à la mise en cause publique du Groupe ou de

l'une de ses marques, le Groupe effectue une veille média constante et maintient en permanence un dispositif de gestion de crise.

3.1.2. Contrefaçon et réseaux de distribution parallèles

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du Groupe peuvent être contrefaits ou copiés; les produits du Groupe, notamment les articles de maroquinerie et les parfums et cosmétiques peuvent être distribués, en dehors de la volonté du Groupe, dans des réseaux de distribution parallèles, y compris les réseaux de vente sur Internet.

La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés et à la confiance des consommateurs. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Pour agir contre la contrefaçon des produits, outre la protection systématique des marques et noms de produits mentionnée plus haut, des plans d'actions ont été développés, ayant pour objectif une collaboration étroite, dans les pays concernés, avec les autorités gouvernementales, les douanes, les avocats spécialistes de ces questions et les acteurs du monde digital, que le Groupe sensibilise aux conséquences néfastes de la contrefaçon. Le Groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les grands noms de l'industrie du luxe, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun au niveau mondial, seuls gages de succès. Le Groupe lutte également par divers moyens contre la vente de ses produits par des réseaux de distribution parallèles, notamment par le développement de la traçabilité des produits, l'interdiction de vente directe à ces réseaux et des actions spécifiques permettant de mieux contrôler les circuits de distribution.

En dehors de l'Union européenne, le Groupe n'est pas soumis à des contraintes juridiques de nature à entraver sa politique de distribution sélective, ou à restreindre ses voies de recours contre des tiers distribuant sans agrément les produits du Groupe. Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence vise dans son principe à garantir une stricte égalité de traitement aux différents acteurs, notamment dans le domaine de la distribution, constituant potentiellement une entrave aux sociétés refusant de distribuer leurs produits en dehors d'un réseau de distributeurs agréés. Toutefois, le Règlement européen de 1999 n° 2790/1999 sur les restrictions verticales, en autorisant le recours à la distribution sélective, a instauré une exemption à ce principe général, dans le cadre de laquelle le Groupe exerce ses activités, offrant ainsi une protection accrue à ses clients. L'exemption a été confirmée en avril 2010, lors du renouvellement du Règlement de 1999, et étendue aux ventes par Internet. Cette protection juridique donne au Groupe des moyens supplémentaires de lutte

contre la contrefaçon et la distribution parallèle de ses produits, lutte qui s'exerce dans le monde tant physique que digital.

La lutte contre la contrefaçon a engendré en 2013 des coûts internes et externes de 32 millions d'euros environ.

3.1.3. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'engage envers ses partenaires et notamment certains de ses fournisseurs sur des périodes pluri-annuelles (contrats de location et de concession, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat, qui représenteraient une charge sans contrepartie immédiate. Le montant total des engagements minimaux pris par le Groupe au titre des contrats pluri-annuels de location, de concession et d'approvisionnement s'élève à 8,6 milliards d'euros au 31 décembre 2013 ; ces engagements sont détaillés dans les Notes 30.1 et 30.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Il n'existe cependant aucun contrat, pris individuellement, dont l'interruption serait de nature à entraîner des coûts significatifs au niveau du Groupe.

La conclusion de contrats engageant le Groupe sur des périodes pluri-annuelles fait l'objet d'un processus d'approbation au sein des Maisons, à un niveau adapté à l'importance des enjeux financiers et opérationnels. Les contrats sont revus par les services juridiques, en liaison avec les courtiers d'assurances.

En outre, le Groupe s'est engagé envers ses partenaires dans certaines activités à acquérir les participations que ceux-ci détiennent dans les activités concernées s'ils en font la demande, selon une formule de prix contractuelle. Cet engagement, évalué à 6 milliards d'euros au 31 décembre 2013, est enregistré au bilan du Groupe en Autres passifs non courants (voir Note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le Groupe s'est également engagé vis-à-vis de certains des actionnaires de ses filiales à distribuer un montant minimal de dividendes, sous réserve que la filiale dispose d'un montant suffisant de trésorerie. Ceci concerne notamment les activités Moët Hennessy et DFS, dont le montant de dividendes minimal est fixé contractuellement à 50 % du résultat consolidé de ces entités.

3.1.4. Capacité du Groupe à anticiper les nouvelles attentes des clients

Les marques doivent identifier les nouvelles tendances, les changements de comportements et de goûts, afin de proposer des produits et des expériences en adéquation avec les attentes des consommateurs, sans laquelle le succès de leurs produits serait menacé. Par l'entretien de relations fortes et en constant renouvellement avec leurs sources d'inspiration traditionnelles, tels le monde de l'art, du sport, du cinéma, des nouvelles technologies..., les différentes marques du Groupe s'attachent à devancer et à répondre pleinement aux nouvelles attentes des clients, dans le profond respect de l'identité et des affinités de chacune avec ces différents univers.

3.1.5. Exposition internationale du Groupe

Les risques et incertitudes liés à une présence internationale sont de diverses natures. Il s'agit de l'évolution du pouvoir d'achat de la clientèle, ou de la valeur des actifs d'exploitation localisés à l'étranger ; il s'agit aussi des évolutions économiques qui ne sont pas nécessairement simultanées d'une zone à l'autre ; il s'agit enfin des réglementations en matière de droit des sociétés, de fiscalité, de droits de douane ou restrictions à l'importation que peuvent imposer certains pays, et qui, le cas échéant, peuvent être pénalisantes pour le Groupe, telles les mesures prises par la Chine en 2013 concernant l'augmentation de la taxation des produits de luxe.

Afin de se prémunir contre les risques liés au non-respect par méconnaissance d'une évolution de la réglementation, le Groupe met en œuvre un dispositif de veille réglementaire dans toutes ses régions d'implantation.

Le Groupe est peu implanté dans des zones instables politiquement, les cadres législatifs et réglementaires des principaux pays d'implantation du Groupe étant bien établis. Il importe de souligner que l'activité est répartie principalement, de façon équilibrée, sur trois zones géographiques et monétaires : l'Asie, l'Europe occidentale et les États-Unis, ce qui compense en partie l'exposition aux risques décrits ici.

En outre, une part significative des ventes du Groupe est liée aux flux touristiques ; ceci concerne particulièrement les activités de travel retail au sein de la Distribution sélective, ainsi que le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, dont les magasins bénéficient de la clientèle des touristes. Des événements de nature à perturber ces flux (instabilité géopolitique, dégradation de l'environnement économique, catastrophe naturelle...) auraient un impact défavorable sur les ventes du Groupe.

Enfin, le Groupe participe activement aux discussions globales visant à conclure une nouvelle génération d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays tiers, qui concernent non seulement l'accès aux marchés des pays tiers, mais aussi la signature d'accords facilitant l'accès des touristes des pays tiers à l'Union européenne.

3.1.6. Sécurité du consommateur

Beaucoup de produits du Groupe sont soumis, en France, dans l'Union européenne et dans l'ensemble des pays où le Groupe exerce ses activités, à des réglementations spécifiques ; celles-ci portent notamment sur les conditions de production ou de fabrication des produits, leur vente, la sécurité du consommateur, l'étiquetage des produits ou leur composition.

Au-delà de la sécurité industrielle, les sociétés du Groupe s'attachent à renforcer la sécurité et la traçabilité des produits afin d'augmenter la capacité d'anticipation et de réactivité en cas de rappel des produits.

Une veille jurisprudentielle a également été mise en place afin de maîtriser la dérive des risques de responsabilité, notamment ceux pouvant affecter les marques du Groupe.



3.1.7. Saisonnalité

Pratiquement toutes les activités du Groupe sont concernées par la saisonnalité ; celle-ci se manifeste par la part des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice liée aux manifestations festives de fin d'année ; cette part est d'environ 30 % pour l'ensemble des activités. Des événements imprévisibles sur les derniers mois de l'année peuvent ainsi affecter sensiblement le niveau d'activité et les résultats du Groupe.

3.1.8. Approvisionnements et compétences stratégiques

L'attractivité des produits du Groupe repose sur la disponibilité de certaines matières premières, en quantité suffisante mais aussi qualitativement, ces produits devant répondre aux critères de qualité exigés par le Groupe. Il s'agit notamment des approvisionnements en raisins et eaux-de-vie dans le cadre des activités des Vins et Spiritueux, en cuirs, toiles et fourrures dans le cadre des activités Mode et Maroquinerie, mais aussi en composants horlogers, pierres et métaux précieux pour les activités Montres et Joaillerie. Afin de s'assurer des approvisionnements correspondant à ses exigences, le Groupe met en place des partenariats privilégiés avec les fournisseurs concernés. Tout en inscrivant dans la durée ce type de partenariats, le Groupe est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs pouvant répondre à ses exigences. À titre d'illustration, une évaluation du risque de défaillance des fournisseurs a été menée et des bonnes pratiques échangées, conduisant notamment à mettre en place des politiques de dédoublement des approvisionnements pour les produits stratégiques dans les parfums et cosmétiques.

En complément, pour certaines ressources rares ou dont la mise au point requiert un savoir-faire spécifique, tels les cuirs précieux ou les composants de Haute Horlogerie, le Groupe poursuit, ponctuellement, une stratégie d'intégration verticale.

Les métiers du Groupe requièrent également des compétences particulières, par exemple dans le domaine de la maroquinerie ou de l'horlogerie. Afin de garantir la pérennité de ces savoir-faire, le Groupe mène des actions en faveur de la formation et de la sauvegarde de ces métiers indispensables à la qualité de ses produits, notamment à travers une action pour la reconnaissance de la spécificité des métiers du luxe comme métiers « d'excellence », avec des critères propres au secteur économique du luxe et permettant de mieux répondre à ses besoins et exigences.

Enfin, le succès du Groupe repose également sur le développement de son réseau de distribution et sur sa capacité à sécuriser les meilleurs emplacements sans obérer la rentabilité future des points de vente. Le Groupe a développé une expertise particulière dans le domaine immobilier qui, partagée avec les différentes marques, permet d'optimiser le développement du réseau de distribution.

3.1.9. Systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, en raison d'un dysfonctionnement ou d'une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients ou aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une architecture décentralisée, permettant d'éviter toute propagation de risque. Par l'intermédiaire de son réseau de Responsables de la sécurité des systèmes d'information, le Groupe continue de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles, ainsi que des plans de continuité d'exploitation au niveau de chaque Maison.

La protection des données personnelles de nos clients et de nos employés est l'un de ces sujets sensibles. Le Groupe a ainsi développé des outils de bonne gouvernance à destination des Maisons, tels que des principes pour le marketing en ligne et la protection des données.

3.1.10. Risques industriels, environnementaux et climatiques

L'activité de production de vins et spiritueux du Groupe dépend des conditions climatiques prévalant avant la récolte des raisins. Les vignerons et négociants de Champagne ont instauré un mécanisme permettant de faire face à ces aléas, via le maintien d'une réserve qualitative.

Dans le cadre de ses activités de production et de stockage, le Groupe est exposé à la survenance de sinistres tels que les incendies, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

Pour identifier, analyser et traiter les risques industriels et environnementaux, le Groupe s'appuie sur l'action combinée de compétences externes et de professionnels qualifiés au sein des sociétés du Groupe, notamment les responsables sécurité, qualité ou environnement.

La protection des actifs du Groupe s'inscrit dans une politique de prévention appliquant les normes de sécurité les plus élevées (Norme incendie NFPA). En concertation avec ses assureurs, le Groupe adopte l'approche dite RHP (Risques hautement protégés) dont le but est de réduire de manière significative le risque d'incendie et de pertes d'exploitation consécutives. L'amélioration continue de la qualité de la prévention des risques est un critère important pris en compte par les assureurs dans l'appréciation de ces risques et, par voie de conséquence, dans l'octroi de garanties étendues et compétitives.

Cette démarche est combinée à un programme de suivi des risques industriels et environnementaux ; dans ce cadre, chez LVMH, environ cent sites ont été audités par des cabinets d'ingénieurs en 2013.

Des plans de prévention et de protection intègrent, en outre, la continuité des activités et des plans de secours.

3.2. POLITIQUE D'ASSURANCE

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique dont les principaux vecteurs sont :

- l'identification systématique et documentée des risques ;
- l'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes ;
- le déploiement de plans de secours et de continuité sur le plan international ;
- un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe ;
- l'optimisation et la coordination des programmes d'assurance mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximal possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'est pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture/coût global du risque. Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du Groupe sont inférieurs à 0,17 % de leur chiffre d'affaires consolidé chez LVMH et 0,20 % de leur chiffre d'affaires consolidé chez Christian Dior Couture.

La solidité financière des partenaires assureurs du Groupe est régulièrement vérifiée, et si nécessaire un assureur est remplacé par un autre.

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation, transport, crédit, responsabilité civile et retrait de produits.

3.2.1. Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

La plupart des activités industrielles du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives.

Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 12 à 24 mois. Pour le groupe LVMH, la limite de garantie de ce programme est de 1 750 millions d'euros par sinistre, ce montant ayant été déterminé d'après l'analyse des sinistres

maximaux possibles du groupe LVMH. Cette limite s'élève à 250 millions d'euros par sinistre pour Christian Dior Couture.

Les garanties « événements naturels », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du groupe LVMH, sont de 75 millions d'euros par sinistre et par an ; pour Christian Dior Couture, ces garanties s'élèvent à 250 millions d'euros par sinistre pour la France (15 millions pour l'étranger). Dans le groupe LVMH, suite à une étude de modélisation du risque tremblement de terre au Japon réalisée en 2009, une garantie spécifique de 140 millions d'euros a été prise pour ce risque. Pour Christian Dior Couture, une couverture spécifique de 40 millions d'euros a été mise en place en 2011. Ces niveaux sont en adéquation avec les expositions des sociétés du Groupe à ces risques.

3.2.2. Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance transport « Stock et Transit ». La limite de garantie du programme pour LVMH et pour Christian Dior Couture est respectivement de l'ordre de 60 millions d'euros et de 4 millions d'euros et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

3.2.3. Assurance responsabilité civile

Le Groupe a mis en place, pour l'ensemble de ses filiales dans le monde entier, un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises, aux risques identifiés par le Groupe.

Les niveaux de couverture sont conformes à ceux des sociétés dont les activités sont comparables.

Les atteintes à l'environnement en base accidentelle et graduelle ainsi que les dommages environnementaux (Directive 2004/35 CE) sont couverts dans le cadre de ce programme.

Dans les pays où les accidents du travail ne sont pas couverts par des organismes publics, des programmes d'assurance spécifiques sont souscrits, notamment aux États-Unis. Les niveaux de couverture sont alors conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

3.2.4. Couverture des risques spéciaux

La couverture des risques politiques, la responsabilité civile des mandataires sociaux, la couverture des actes de fraude et de malveillance, du risque crédit clients, des actes de terrorisme, des risques de perte ou corruption de données informatiques, ou des risques liés à l'environnement, sont assurées par des polices dédiées au niveau mondial ou local.



3.3. RISQUES FINANCIERS

3.3.1. Risque de crédit

En raison de la nature des activités, une part importante des ventes réalisées par le Groupe n'entraîne pas de risque clients ; il s'agit des ventes effectuées directement à notre clientèle par Christian Dior Couture, par la Distribution sélective, par les activités Mode et Maroquinerie et dans une moindre mesure par les activités Montres et Joaillerie ; cette part représente approximativement 64 % des ventes de 2013.

En outre, pour les ventes non comprises dans ce chiffre, il n'existe pas de dépendance dans les différents métiers vis-à-vis d'un ou de plusieurs clients dont la perte pourrait avoir un effet significatif sur le niveau d'activité ou le résultat du Groupe. Le risque clients est assuré de manière satisfaisante, les demandes de couverture de crédit de LVMH auprès des assureurs sont satisfaites à environ 90 % au 31 décembre 2013.

3.3.2. Risque de contrepartie

La crise financière de ces dernières années a modifié sensiblement le paysage bancaire mondial et nécessite un contrôle accru et dynamique du risque de contrepartie auquel le Groupe est exposé. La diversification des risques est un objectif important. Une attention particulière est portée aux expositions de nos contreparties bancaires aux risques financiers et souverains, ainsi qu'à leur notation qui doit refléter des signatures de premières catégories.

Le risque de contrepartie bancaire est suivi de façon régulière et globale à tous les niveaux du Groupe, ceci étant facilité par la centralisation de la gestion des risques de marché et de liquidité.

3.3.3. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar US (ou devises liées au dollar US telles qu'entre autres le dollar de Hong Kong et le yuan chinois) et le yen japonais, alors que la majeure partie de ses dépenses de production est libellée en euros.

Les fluctuations de change entre l'euro et les principales devises dans lesquelles sont libellées les ventes du Groupe peuvent donc modifier significativement le montant de ces ventes et les résultats du Groupe exprimés en euros, et rendre difficiles les comparaisons de ses performances d'une année sur l'autre.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change, afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui revêtent la forme de ventes à terme ou de produits optionnels. Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation des principales devises auxquelles est exposé le Groupe, ainsi que les niveaux de couverture des flux prévisionnels 2014 pour les principales devises de facturation sont détaillés dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La détention d'actifs substantiels en devises (principalement en dollar US et en franc suisse) est également créatrice d'un risque de change patrimonial. Ce risque de change peut être couvert de manière totale ou partielle par l'utilisation d'emprunts ou d'instruments à terme dans la devise de l'actif. Une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change patrimonial est présentée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés pour les principales devises concernées.

3.3.4. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux peut être évaluée par le montant de sa dette financière nette consolidée, qui atteint 8,6 milliards d'euros environ au 31 décembre 2013. Après effet des instruments dérivés, l'encours de dette financière brute est à hauteur de 51 % à taux fixe et à hauteur de 49 % à taux variable. Une analyse de la dette financière par échéance et nature de taux ainsi qu'une analyse de la sensibilité du coût de la dette financière nette aux variations de taux d'intérêt sont présentées dans les Notes 18.5 et 18.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La dette du Groupe étant libellée en différentes devises, le Groupe est exposé de manière différenciée à l'évolution des taux d'intérêt de ses principales devises d'endettement (euro, ainsi que franc suisse, yen japonais et dollar US ; Note 18.6 de l'annexe aux comptes consolidés).

Ce risque est géré par la mise en place de swaps de taux et par l'achat d'instruments optionnels (protections contre la hausse des taux) destinés à limiter les effets négatifs d'une évolution défavorable des taux.

3.3.5. Risque des marchés actions

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est en premier lieu liée à la détention de ses participations dans Christian Dior et LVMH ainsi qu'aux actions Christian Dior et LVMH auto-détenues, essentiellement en couverture des plans de stock-options et des plans d'attribution d'actions gratuites.

Les actions Financière Agache constituent en normes IFRS des instruments de fonds propres, qui n'affectent pas le compte de résultat consolidé.

Le Groupe détient une participation dans Hermès International SCA, qui est de 23,1 % au 31 décembre 2013. D'autres titres cotés peuvent être détenus par certains des fonds dans lesquels le Groupe a investi, ou directement parmi les investissements financiers ou les placements financiers.

Le Groupe peut utiliser des produits dérivés pour gérer ses positions, avec notamment pour objectif de réduire la sensibilité de la position à la variation des cours de bourse. Ainsi, peuvent être mises en place des couvertures de plans de rémunération liés au cours de l'action LVMH. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour disposer synthétiquement d'une position acheteuse.

3.3.6. Risque des marchés matières premières

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec les affineurs, ou en négociant avec des producteurs le prix de produits semi-finis, soit par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, les couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique.

3.3.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) sur la base de l'encours cumulé de ses programmes de billets de trésorerie, soit 3,1 milliards d'euros, ou (b) du montant de sa dette financière à moins d'un an, avant prise en compte des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 3,0 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées de 7,7 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe résulte ainsi de l'ampleur de ses placements, de l'existence de financements à long terme, de la diversité de sa base d'investisseurs (obligations et titres à court terme), ainsi que de la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter certains ratios financiers (principalement couverture de la dette financière nette par des actifs). Le niveau actuel de ces ratios assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

Par ailleurs, comme il est d'usage, la marge exigible sur les tirages effectués sur certaines lignes de crédit long terme de LVMH dépend de sa notation par l'agence Standard & Poor's. Au 31 décembre 2013, aucun tirage relevant de ce dispositif n'était réalisé. En outre, la mise en œuvre de ces clauses, si elle devait intervenir, n'aurait pas d'impact significatif sur la trésorerie du Groupe.

Les contrats d'emprunts et de dettes financières ne sont assortis d'aucune clause spécifique susceptible d'en modifier significativement les conditions.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle est présentée dans la Note 22.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3.8. Organisation de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et des marchés actions

Le Groupe applique une stratégie de gestion des risques de change et de taux destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations des monnaies ou des taux d'intérêts sur son activité ou ses investissements.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour mesurer, gérer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les dispositifs de couverture sont présentés aux différents Comités d'audit du Groupe.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux différents organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.



4. Éléments de politique financière

Au cours de l'exercice, les principaux axes de la politique financière du Groupe ont été les suivants :

- l'amélioration de la structure et de la flexibilité financière du Groupe, avec pour principaux indicateurs :

- l'accroissement sensible des capitaux propres :

les capitaux propres avant affectation du résultat connaissent une progression de 9 % et atteignent 29,4 milliards d'euros fin 2013, contre 27,0 milliards (retraités des effets de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés) un an auparavant. Cette progression reflète notamment les bons résultats du Groupe, distribués en partie seulement,

- l'accroissement modéré de l'endettement net :

la progression de l'endettement net, à 8,6 milliards d'euros à fin 2013 contre 7,8 milliards d'euros un an auparavant, dans un contexte d'acquisition de Loro Piana et d'investissements opérationnels soutenus, est limitée par une génération de trésorerie issue des opérations d'exploitation qui augmente de 15 % en 2013,

- l'accès à la liquidité du Groupe grâce notamment aux programmes de billets de trésorerie, appréciés des investisseurs,

- l'augmentation du montant des placements de trésorerie et équivalents de trésorerie, auprès de contreparties bancaires diversifiées et de premier rang,

- la flexibilité financière du Groupe, grâce à un volant significatif de lignes de crédit confirmées non tirées de 7,7 milliards d'euros au total, dont un crédit syndiqué d'un montant de 2 milliards d'euros d'une maturité résiduelle de 5 ans ;

- une politique prudente de gestion des risques de change et de taux d'intérêt, avec pour objectif principal la couverture des risques générés directement ou indirectement par l'exploitation et par la couverture du patrimoine du Groupe.

Concernant la dette, le Groupe a maintenu une position lui permettant de bénéficier de la stabilité des taux courts, qui a permis d'abaisser le coût de la dette financière nette à 195 millions d'euros en 2013, contre 211 millions d'euros en 2012. En matière de change, les couvertures des sociétés exportatrices sous forme d'achat d'options ou de tunnels, qui permettent de protéger contre l'impact négatif de la baisse d'une devise tout en gardant le bénéfice d'une hausse, ont continué à être privilégiées. Cette stratégie a porté ses fruits dans une année extrêmement volatile. Elle a permis d'obtenir pour le dollar US un cours de couverture inférieur au cours moyen de la devise sur l'année. Pour ce qui concerne le yen japonais, le cours de couverture est très inférieur au cours moyen de la devise sur l'année ;

- une concentration accrue des liquidités du Groupe grâce au déploiement de « cash poolings » à travers le monde, qui assurent une fluidité de ces liquidités à travers le Groupe et permettent une gestion optimisée des excédents. De manière générale, le Groupe pratique une politique d'investissement et de placement diversifiée ;

- une politique de distribution mesurée en faveur des actionnaires : proposition de versement d'un dividende brut par action de 28,5 euros au titre de l'exercice 2013. Le paiement d'un acompte sur le dividende 2013 de 28,5 euros par action ayant été réalisé dès octobre 2013, il en résulte la distribution aux actionnaires de la société Financière Agache d'un montant total de 90 millions d'euros, correspondant au montant global du dividende au titre de l'année 2013, après effet des actions auto-détenues. En outre, les dividendes et acomptes décidés en faveur des minoritaires des filiales consolidées se sont élevés à 1,2 milliard d'euros.

4.1. COMMENTAIRES SUR LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée, présenté dans les comptes consolidés, détaille les principaux flux financiers de l'exercice 2013.

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	Variation
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	7 578	7 294	284
Coût de la dette financière nette : intérêts payés	(200)	(228)	28
Impôts payés	(2 055)	(2 042)	(13)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	5 323	5 024	299
Variation du besoin en fonds de roulement	(672)	(791)	119
Investissements d'exploitation	(1 905)	(1 851)	(54)
Cash-flow disponible	2 746	2 382	364
Investissements financiers	(2 317)	(195)	(2 122)
Opérations en capital	(1 743)	(1 740)	(3)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement	(1 314)	447	(1 761)

La capacité d'autofinancement générée par l'activité, à 7 578 millions d'euros, progresse en 2013 de 4 % par rapport aux 7 294 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

Après paiement des intérêts financiers et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 5 323 millions d'euros, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'exercice 2012.

Les intérêts payés, de 200 millions d'euros, sont en recul par rapport aux 228 millions d'euros payés en 2012. La baisse des taux sur les emprunts, une meilleure rémunération de la trésorerie disponible et une progression contenue de l'encours moyen de dette par rapport à 2012 expliquent cet effet favorable.

Les impôts payés atteignent 2 055 millions d'euros, stables par rapport à l'année précédente, du fait de la faible progression du résultat imposable.

Le besoin en fonds de roulement progresse de 672 millions d'euros, principalement en raison de l'augmentation des stocks qui génère un besoin de trésorerie de 822 millions d'euros. Cette progression des stocks, portée par le développement du volume d'activité du Groupe et du nombre de magasins, concerne principalement les Vins et Spiritueux, en particulier les Maisons de Champagne, Christian Dior Couture, la Mode et Maroquinerie ainsi que, dans une moindre mesure, la Distribution sélective. Le solde de l'évolution du besoin en fonds de roulement génère une ressource de 150 millions d'euros, le besoin de trésorerie lié à la progression des créances commerciales étant inférieur au financement apporté par l'augmentation des dettes envers les fournisseurs et la variation des autres créances et dettes.

Les investissements d'exploitation, nets des cessions, représentent en 2013 un débours de trésorerie de 1 905 millions d'euros, contre 1 851 millions d'euros en 2012. Ils sont constitués principalement des investissements de Louis Vuitton, Sephora,

DFS, Bulgari, Berluti et Christian Dior Couture dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production et de Parfums Christian Dior dans ses comptoirs.

En 2013, 2 317 millions d'euros ont été consacrés aux investissements financiers et acquisitions de titres consolidés, dont 2 158 millions d'euros liés aux acquisitions de titres consolidés. Parmi celles-ci, l'acquisition de 80 % de Loro Piana a représenté un investissement, net de la trésorerie acquise, de 1 982 millions d'euros, le solde étant lié aux acquisitions de l'Hôtel Saint Barth Isle de France, de Cova et d'une participation de 52 % dans le chausseur britannique Nicholas Kirkwood.

La variation de trésorerie issue des opérations en capital représente un débours de 1 743 millions d'euros. Ce montant correspond à hauteur de 90 millions d'euros aux dividendes versés au cours de l'exercice par Financière Agache et pour 1 235 millions d'euros aux dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées. Il s'agit pour l'essentiel des minoritaires de Christian Dior SA, de LVMH SA, de Diageo du fait de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy et des minoritaires de DFS.

À cela, s'ajoute l'effet des acquisitions d'intérêts minoritaires pour 427 millions d'euros, correspondant à hauteur de 150 millions d'euros à l'acquisition de participations complémentaires, notamment dans Château d'Yquem et Marc Jacobs, ainsi qu'aux mouvements sur titres auto-détenus LVMH et Christian Dior à hauteur de 277 millions d'euros.

Le besoin de trésorerie, après toutes opérations d'exploitation, d'investissement et en capital, s'est ainsi élevé à 1 314 millions d'euros. L'apport de trésorerie au titre des opérations de financement ayant été de 2 071 millions d'euros, le niveau de trésorerie en fin d'exercice est en hausse de 819 millions d'euros par rapport à fin 2012 et s'élève à 3 126 millions d'euros.

**4.2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ**

<i>(en milliards d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	34,7	31,7	3,0
Autres	9,5	8,7	0,8
Actifs non courants	44,2	40,4	3,8
Stocks	9,0	8,4	0,6
Autres	8,9	8,6	0,3
Actifs courants	17,9	17,0	0,9
ACTIF	62,1	57,4	4,7

<i>(en milliards d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	Variation
Capitaux propres	29,4	27,0	2,4
Passifs non courants	18,8	17,0	1,8
Capitaux permanents	48,2	44,0	4,2
Dettes financières à moins d'un an	6,6	5,8	0,8
Autres	7,3	7,6	(0,3)
Passifs courants	13,9	13,4	0,5
PASSIF	62,1	57,4	4,7

(a) Le bilan au 31 décembre 2012 a été retraité des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le total du bilan consolidé du groupe Financière Agache à fin 2013 s'élève à 62,1 milliards d'euros, en progression de 8 % par rapport à fin 2012.

Les actifs non courants, en progression de 3,8 milliards d'euros, représentent 71 % du total du bilan, contre 70 % à fin 2012.

Les immobilisations corporelles et incorporelles progressent de 3 milliards d'euros, dont 1,9 milliard d'euros au titre de l'acquisition de Loro Piana, correspondant principalement à l'écart d'acquisition provisoire. Les investissements d'exploitation de l'année, nets des dotations aux amortissements et des cessions, représentent une augmentation additionnelle de 0,9 milliard d'euros. Ils sont commentés dans le cadre des analyses de la variation de trésorerie. La revalorisation des engagements d'achat de titres de minoritaires, reflétant en particulier la bonne performance des activités concernées par ces engagements, entraîne une augmentation de 0,3 milliard d'euros du montant des écarts d'acquisition. La valeur de marché des terres à vignes a progressé de 0,4 milliard d'euros. À l'inverse, l'évolution des parités monétaires entraîne une baisse de 0,5 milliard d'euros de la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les autres actifs non courants sont en augmentation de 0,8 milliard d'euros. Cette hausse est principalement liée à l'évolution de la valeur de l'investissement dans Hermès International, en raison de la hausse du cours de bourse (263,50 euros au 31 décembre 2013 contre 226,30 euros fin 2012) ; à la clôture, la participation de 23,1 % dans Hermès représente un montant de 6,4 milliards d'euros.

Les stocks progressent de 0,6 milliard d'euros, reflétant la croissance des activités du Groupe. Leur évolution est commentée dans le cadre des analyses de variations de la trésorerie.

Les autres actifs courants s'élèvent à 8,9 milliards d'euros. Ils sont en hausse de 0,3 milliard d'euros en raison principalement de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, à hauteur de 0,9 milliard d'euros, partiellement compensée par la diminution des instruments dérivés du fait de l'échéance de certains d'entre eux en 2013 (voir Note 22.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les passifs non courants progressent, de 17,0 milliards d'euros fin 2012 à 18,8 milliards d'euros fin 2013, soit une hausse de 1,8 milliard d'euros. Cette variation provient principalement de la hausse des dettes financières à plus d'un an de 0,9 milliard d'euros, ainsi que de la progression des engagements de rachat de minoritaires, soit 1,0 milliard d'euros, dont 0,5 milliard d'euros au titre de la comptabilisation de l'engagement octroyé aux actionnaires minoritaires de Loro Piana pour l'acquisition des 20 % qu'ils détiennent dans la société.

Les passifs courants progressent de 0,5 milliard d'euros par rapport à fin 2012. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des dettes à moins d'un an de 0,8 milliard d'euros, de celle des fournisseurs de 0,2 milliard d'euros ainsi que de la baisse des autres passifs courants de 0,5 milliard d'euros, expliquée principalement par l'échéance de plusieurs instruments dérivés dont la valorisation était très élevée à fin 2012 (voir Note 22.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

<i>(en milliards d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	Variation
Dette financière à plus d'un an	5,9	5,0	0,9
Dette financière à moins d'un an et instruments dérivés	6,4	5,7	0,7
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	12,3	10,7	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie, autres actifs financiers et placements financiers	(3,8)	(2,9)	(0,9)
Dette financière nette	8,6	7,8	0,8
Capitaux propres	29,4	27,0 ^(a)	2,4
Ratio dette financière nette/capitaux propres	29,1 %	28,8 %	0,3 %

(a) Le bilan au 31 décembre 2012 a été retraité des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Le ratio dette financière nette sur capitaux propres, de 29,1 % à fin 2013, augmente de 0,3 point. Cette évolution provient de la progression de 0,8 milliard d'euros de la dette financière nette, compensée par la progression des capitaux propres de 2,4 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres s'établit à 29,4 milliards d'euros à fin 2013, en hausse de 9,2 % par rapport à fin 2012. Cette progression de 2,4 milliards d'euros s'explique notamment par le résultat de 3,9 milliards d'euros dégagé sur l'exercice, distribué à hauteur de 1,3 milliard d'euros. S'y ajoutent 0,9 milliard d'euros de gains enregistrés en capitaux propres, dont notamment 0,9 milliard lié à l'augmentation de valeur de l'investissement dans Hermès International, 0,2 milliard d'euros résultant de l'augmentation de valeur de marché des terres à vignes, obérés par les effets négatifs de l'évolution des parités monétaires sur les réserves des entités en devises, soit -0,4 milliard d'euros. En outre, les effets de périmètre sont négatifs de 1,2 milliard d'euros, notamment du fait de la comptabilisation de l'engagement d'achat des 20 % non acquis de Loro Piana et des mouvements liés aux acquisitions et aux cessions d'intérêts minoritaires. Au 31 décembre 2013, le total des capitaux propres représente 47,4 % du total du bilan, en légère progression par rapport aux 46,9 % atteints fin 2012.

La dette financière brute après effet des instruments dérivés s'élève à fin 2013 à 12,3 milliards d'euros, en progression de 1,6 milliard d'euros par rapport à fin 2012.

Durant l'année, LVMH a procédé, dans le cadre de son programme EMTN, à deux émissions obligataires à trois et six ans,

de 0,5 milliard d'euros chacune, et une émission obligataire publique à sept ans de 0,6 milliard d'euros, ainsi qu'à l'émission et à la souscription d'autres dettes pour un montant de 0,2 milliard d'euros. À l'inverse, les remboursements de dette financière se sont élevés à 1,0 milliard d'euros, parmi lesquels une partie de la dette au titre des placements privés en devises et l'emprunt obligataire de 0,3 milliard de francs suisses émis en 2007, ainsi que divers emprunts bancaires, pour 0,4 milliard d'euros.

Au premier semestre, la société Christian Dior a procédé à la résiliation anticipée d'un crédit syndiqué d'un montant de 0,5 milliard d'euros et à la signature d'un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 0,6 milliard d'euros.

À l'expiration d'un crédit syndiqué existant, la société Financière Agache a contracté un nouveau crédit syndiqué de 0,5 milliard d'euros à échéance juillet 2017. Une de ses filiales a contracté des emprunts long terme pour un montant initial de 0,3 milliard d'euros à échéance novembre 2016 et novembre 2017. À l'inverse, elle a remboursé un emprunt de 0,7 milliard d'euros conclu en 2008.

L'encours de billets de trésorerie a progressé de 1,1 milliard d'euros sur l'année 2013.

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, et les placements financiers s'élèvent en fin d'exercice à 3,8 milliards d'euros.

À fin 2013, le montant disponible de lignes de crédit confirmées non tirées est de 7,7 milliards d'euros, et couvre largement les programmes de billets de trésorerie du Groupe, dont l'encours au 31 décembre 2013 atteint 3,1 milliards d'euros.



5. Résultat de la société Financière Agache

Financière Agache a maintenu ses participations directes ou indirectes dans les filiales Christian Dior et LVMH.

Le montant total des dividendes reçus des participations s'est élevé à 345,1 millions d'euros en 2013.

Le résultat financier s'est établi à 315,3 millions d'euros contre 413,5 millions d'euros en 2012. Cette diminution de 98,2 millions d'euros s'explique essentiellement par la diminution des revenus financiers issus des participations.

Le résultat net s'établit à 312,7 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable (en euros)

Résultat net	312 675 049,76
Report à nouveau	2 503 484 525,42
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	2 816 159 575,18
Proposition de répartition	
Distribution d'un dividende brut de 28,5 euros par action	90 440 532,00
Report à nouveau	2 725 719 043,18
SOIT UN TOTAL DE	2 816 159 575,18

Si cette répartition est retenue, le montant brut du dividende ressortira à 28,5 euros par action. Un acompte sur dividende de 28,5 euros par action ayant été distribué le 2 octobre 2013, aucun solde n'est dû au titre de l'exercice 2013.

Conformément à l'article 158 du Code général des impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement fiscal de 40 %.

Distribution des dividendes

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant brut du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nature	Date de mise en paiement	Dividende brut ^(a) (en euros)	Abattement fiscal ^(b) (en euros)
2012	Acompte	18 décembre 2012	115,00	46,00
	Solde	-	-	-
	TOTAL		115,00	46,00
2011	Acompte	21 décembre 2011	125,00	50,00
	Solde	-	-	-
	TOTAL		125,00	50,00
2010	Acompte	-	-	-
	Solde	4 juillet 2011	25,00	10,00
	TOTAL		25,00	10,00

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(b) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2013, les dettes fournisseurs s'élèvent à 274 milliers d'euros (326 milliers d'euros au 31 décembre 2012). Elles sont composées de factures non parvenues à hauteur de 208 milliers d'euros (250 milliers d'euros au 31 décembre 2012) et de factures échues pour 66 milliers d'euros (75 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

6. Renseignements concernant le capital de la Société

Le capital, au 31 décembre 2013, est de 50 773 632 euros divisé en 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros. Au 31 décembre 2013, 3 619 de ces actions (représentant 0,11 % du capital) étaient détenues par la Société, pour un prix de revient global de 448 396 euros.

Les actions de la Société ne sont plus négociées sur un marché réglementé depuis 1996. Conformément à la loi, elles revêtent donc la forme obligatoirement nominative.

Financière Agache se tient à la disposition de ses actionnaires pour leur faciliter les démarches et les formalités en cas de négociation de leurs titres et, le cas échéant, pour les aider à rechercher une contrepartie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, ne détient, dans le cadre des régimes de gestion collective de titres visés par ce texte, d'actions de la Société.

7. Questions administratives

7.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure au paragraphe 9 ci-après.

7.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est proposé de renouveler les mandats d'Administrateur des sociétés GA Placements et Groupe Arnault SAS pour la durée statutaire de trois ans.



8. Autorisations à caractère financier

8.1. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS

Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/ Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 décembre 2013
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	29 mai 2013 (7 ^e résolution)	28 juillet 2015 (26 mois)	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Non applicable	Néant
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	29 mai 2013 (8 ^e résolution)	28 juillet 2015 (26 mois)	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Libre	Néant

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence.

8.2. AUTORISATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aucune autorisation n'est proposée à l'Assemblée générale.

9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société.

9.1. MANDATS D'ADMINISTRATEUR EN COURS

M. Florian OLLIVIER, Président-directeur général

Agache Développement SA	Président-directeur général
Anciens Etablissements	
Somborn-Lang-Ferry et Cie SA	Administrateur
Escorial Development SA	Administrateur
Europatweb SA	Président-directeur général
Europatweb Placements SAS	Représentant légal d'Europatweb, Président
Financière Agache SA	Président-directeur général
Financière Jean Goujon SAS	Président
GA Placements SA	Représentant permanent d'Invry, Administrateur
Grandville SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Invry SAS	Président
JGPG SAS	Président
Kléber Participations SARL	Gérant
Le Jardin d'Acclimatation SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Président
Montaigne Services SNC	Gérant
Raspail Investissements SAS	Président
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Sevrilux SNC	Représentant légal de Financière Agache, Gérant

M. Denis DALIBOT

Agache Développement SA	Administrateur
Aurea Finance SA	Président
Belle Jardinière SA	Administrateur
Cervinia SA	Administrateur
Christian Dior SA	Administrateur
Christian Dior Couture SA	Administrateur
Courtinvest SA	Administrateur
DYD Conseil	Gérant
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Membre du Comité de surveillance
Franck & Fils SA	Représentant permanent de Le Bon Marché – Maison Aristide Boucicaut, Administrateur
Giminvest SA	Administrateur
GMPI SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Membre du Comité de direction
Le Jardin d'Acclimatation SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
Le Peigné Invest SA	Administrateur
Le Peigné SA	Administrateur
Mercure Conseil	Gérant
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance

**Lord POWELL of BAYSWATER**

Financière Agache SA	Administrateur
Hong Kong Land Holdings	Administrateur
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA	Administrateur
LVMH Services Limited	Président du Conseil d'administration
Mandarin Oriental International Holdings	Administrateur
Matheson & Co Ltd	Administrateur
Schindler Holding	Administrateur
Textron Corporation	Administrateur

MONTAIGNE FINANCE SAS

Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Pierre DE ANDREA, Représentant permanent

Agache Développement SA	Représentant permanent de Financière Agache SA, Administrateur
CD Investissements SAS	Président
CPV Investissement SARL	Gérant
Delcia SA	Administrateur
Europimmo SNC	Gérant
Fimeris SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de Montaigne Finance SAS, Administrateur
Foncière du Nord SCI	Gérant
GA Placements SA	Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
Goujon Holding SAS	Président
Goujon Participations SAS	Président
Mandarine SARL	Gérant
Métropole 1850 SNC	Gérant
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Sadifa SA	Président-directeur général
Sanderson International SA	Administrateur
Société de gestion financière et de patrimoine	Gérant
Société en nom collectif Jardin Bleu	Gérant
Sophiz SA	Administrateur
Westley International SA	Administrateur

9.2. MANDATS D'ADMINISTRATEUR À RENOUELER**GA PLACEMENTS SA**

Financière Agache SA	Administrateur
----------------------	----------------

M. Pierre DEHEN, Représentant permanent

Ashbury Finance SA	Président-directeur général
Eley Finance SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de GA Placements SA, Administrateur
GA Placements SA	Président-directeur général
Union +	Représentant permanent de LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA, Administrateur

GROUPE ARNAULT SAS

Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Nicolas BAZIRE, Représentant permanent et Directeur général délégué

Agache Développement SA	Administrateur
Atos SE	Administrateur
Carrefour SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Directeur général délégué et Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
GA Placements SA	Représentant permanent de Montaigne Finance SAS, Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Groupe Les Echos SA	Administrateur
Les chevaux de Malmain SARL	Co-gérant
Les Echos SAS	Vice-Président du Conseil de surveillance
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA	Administrateur
Louis Vuitton Malletier SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
LV Group SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Rothschild & Cie Banque SCS	Membre du Conseil de surveillance
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Suez Environnement Company SA	Administrateur
Louis Vuitton, Fondation d'Entreprise	Administrateur



10. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

À la suite de la décision rendue en mars 2006 par le Conseil de la concurrence dans le secteur de la parfumerie de luxe en France, et de l'arrêt rendu le 26 juin 2007 par la Cour d'appel de Paris, les sociétés concernées du Groupe avaient formé un pourvoi en cassation. En juillet 2008, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même juridiction, autrement composée. En novembre 2009, la Cour d'appel a annulé la décision du Conseil de la concurrence en raison de la durée excessive de la procédure. En novembre 2010, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel et renvoyé l'affaire devant la même juridiction, autrement composée. Le 26 janvier 2012, la Cour d'appel de Paris, tout en confirmant la décision rendue en 2006 par le Conseil de la concurrence à l'encontre des principaux fabricants et distributeurs de parfums et cosmétiques de luxe pour des faits remontant aux années 1997 à 2000, a réduit à 13 millions d'euros le montant global des sanctions pécuniaires infligées aux sociétés du Groupe. Le 11 juin 2013, la Cour de cassation a confirmé l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris.

En 2006, Louis Vuitton Malletier, Christian Dior Couture ainsi que les sociétés françaises de Parfums et Cosmétiques, ont assigné eBay devant le Tribunal de commerce de Paris. Louis Vuitton Malletier et Christian Dior Couture demandaient réparation du préjudice causé par la participation de eBay à la commercialisation de produits de contrefaçon et son refus de mettre en place les procédures appropriées en vue de prévenir la vente de tels produits sur son site. Les marques de Parfums et Cosmétiques poursuivaient eBay pour atteinte à leurs réseaux de distribution sélective. Par jugement du 30 juin 2008, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit aux demandes formulées, condamnant eBay à verser 19,3 millions d'euros à Louis Vuitton Malletier, 16,4 millions d'euros à Christian Dior Couture et 3,2 millions d'euros aux sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe. Le Tribunal a également enjoint à eBay de cesser la diffusion d'annonces portant sur des parfums et cosmétiques de marques Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo. eBay a interjeté appel du jugement. Par ordonnance du 11 juillet 2008, le Président de la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande formée par eBay d'arrêt de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de commerce. En septembre 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation d'eBay prononcée en 2008, considérant que l'activité de cette société relève du courtage et non du seul hébergement. Se déclarant incompétente pour apprécier le préjudice causé par certains sites étrangers exploités par eBay, la Cour a réduit le montant des dommages et intérêts, à 2,2 millions d'euros pour Louis Vuitton Malletier, 2,7 millions d'euros pour Christian Dior Couture et 0,7 million d'euros pour les sociétés de

Parfums et Cosmétiques du Groupe, le montant initial ayant été déterminé par référence à l'activité mondiale de eBay. À la suite du pourvoi en cassation formé par eBay, la Cour de cassation a confirmé, le 3 mai 2012, l'analyse effectuée par la Cour d'appel de Paris, selon laquelle l'activité de eBay relève du courtage et non du seul hébergement, mais a annulé son arrêt en ce qu'il a reconnu sa compétence à l'égard de la société eBay Inc. et renvoyé les parties devant la Cour d'appel de Paris.

À la suite de l'annonce par LVMH en octobre 2010 de son entrée au capital de la société Hermès International, l'Autorité des marchés financiers a décidé de procéder à une enquête sur le marché et l'information financière des titres Hermès et LVMH. Le 13 août 2012, l'AMF a adressé à LVMH une notification de griefs pour de possibles manquements à des règles sur l'information financière et du public, dont une copie a été transmise à la commission des sanctions. Celle-ci s'est réunie le 31 mai 2013 et a rendu le 25 juin 2013 une décision qui considère que LVMH aurait dû, dès le mois de juin 2010 et alors même que son Conseil d'administration n'a été saisi de la question que le 21 octobre 2010, informer le marché de la possibilité qu'elle avait de décider de monter au capital de la société Hermès. À ce titre, elle a prononcé une sanction de 8 millions d'euros. Cette décision n'a pas fait l'objet de recours.

Le 18 juin 2013, la société Hermès International a assigné la société LVMH et certaines de ses filiales devant le Tribunal de commerce de Paris au prétexte de demander l'annulation des contrats d'equity swaps conclus en 2008 par des sociétés du Groupe et les opérations subséquentes. Cette assignation mentionne le dépôt en octobre 2012 d'une plainte avec constitution de partie civile pour délit d'initié, manipulation de cours et complicité. De son côté, le groupe LVMH a saisi le Procureur de la République d'une plainte en dénonciation calomnieuse. Il a également introduit devant le Tribunal de commerce de Paris une action en responsabilité personnelle contre les dirigeants d'Hermès, en réparation du préjudice à lui causé par l'action en nullité précitée qui répond à des visées personnelles de ces dirigeants et non à l'intérêt des sociétés qu'ils dirigent.

Au premier semestre 2011, la société Christian Dior Couture a procédé au licenciement de Monsieur John Galliano et mis fin au contrat de consultant qui la liait à Cheyenne Freedom SARL, société détenue par Monsieur Galliano. La société John Galliano, filiale de Christian Dior Couture, a également résilié le contrat de travail de Monsieur Galliano. Ce dernier a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de ces deux sociétés du Groupe. Le Tribunal de commerce de Paris, par un jugement du 26 mars 2013, a débouté Cheyenne Freedom de l'intégralité de ses demandes et condamné cette dernière à verser à Christian Dior Couture les sommes d'1 million d'euros au titre du préjudice d'atteinte à l'image, 150 000 euros au titre du préjudice moral, et 20 000 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Cheyenne Freedom a fait appel de ce jugement.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2013 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 3 avril 2014.

12. Évolutions récentes et perspectives

Dans un environnement monétaire et économique incertain en Europe, le groupe Financière Agache dispose des meilleurs atouts pour poursuivre en 2014 sa dynamique de croissance pour l'ensemble de ses métiers. Le Groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques porté par un renforcement de ses savoir-faire et par une politique soutenue d'innovation et d'expansion dans les marchés porteurs.

Fort de la grande réactivité de son organisation et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où il opère, le groupe Financière Agache aborde l'année 2014 avec confiance et se fixe à nouveau comme objectif de renforcer son avance sur le marché mondial des produits de haute qualité.



Comptes consolidés

1.	Compte de résultat consolidé	36
2.	État global des gains et pertes consolidés	37
3.	Bilan consolidé	38
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
5.	Tableau de variation de la trésorerie consolidée	40
6.	Annexe aux comptes consolidés	42
7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	102



1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros, sauf résultats par action)</i>	<i>Notes</i>	2013	2012	2011
Ventes	<i>25-24</i>	30 514	29 287	24 615
Coût des ventes		(10 414)	(10 238)	(8 367)
Marge brute		20 100	19 049	16 248
Charges commerciales		(11 609)	(10 763)	(8 903)
Charges administratives		(2 341)	(2 272)	(2 031)
Résultat opérationnel courant	<i>25-24</i>	6 150	6 014	5 314
Autres produits et charges opérationnels	<i>25</i>	(137)	(180)	(84)
Résultat opérationnel		6 013	5 834	5 230
Coût de la dette financière nette		(195)	(211)	(230)
Autres produits et charges financiers		(88)	141	(93)
Résultat financier	<i>26</i>	(285)	(70)	(323)
Impôts sur les bénéfices	<i>27</i>	(1 816)	(1 917)	(1 476)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	<i>7</i>	25	49	10
Résultat net avant part des minoritaires		3 939	3 896	3 441
Part des minoritaires	<i>17</i>	2 901	2 861	2 529
Résultat net, part du Groupe		1 038	1 035	912
Résultat net, part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	327,47	326,53	287,72
Résultat net, part du Groupe par action après dilution <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	324,63	323,69	285,51

2. État global des gains et pertes consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Résultat net avant part des minoritaires	3 939	3 896	3 441
Variation du montant des écarts de conversion	(346)	(99)	195
Effets d'impôt	(46)	(18)	47
	(392)	(117)	242
Variation de valeur des investissements et placements financiers	987	136	1 621
Montants transférés en résultat	(22)	(26)	(66)
Effets d'impôt	(37)	(6)	(121)
	928	104	1 434
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	302	173	68
Montants transférés en résultat	(257)	19	(165)
Effets d'impôt	(18)	(50)	27
	27	142	(70)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat	563	129	1 606
Variation de valeur des terres à vignes	369	85	25
Effets d'impôt	(127)	(28)	(11)
	242	57	14
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	80	(102)	(46)
Effets d'impôt	(22)	29	13
	58	(73)	(33)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat	300	(16)	(19)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	863	113	1 587
Résultat global	4 802	4 009	5 028
Part des minoritaires	3 490	2 835	3 670
RÉSULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE	1 312	1 174	1 358

(a) Les états globaux des gains et pertes consolidés aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.



3. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	13 781	13 813	13 786
Écarts d'acquisition	4	10 860	8 708	7 857
Immobilisations corporelles	6	10 104	9 164	8 317
Participations mises en équivalence	7	662	780	561
Investissements financiers	8	7 416	6 321	6 278
Autres actifs non courants	9	461	631	1 524
Impôts différés	27	952	992	805
Actifs non courants		44 236	40 409	39 128
Stocks et en-cours	10	8 951	8 407	7 798
Créances clients et comptes rattachés	11	2 244	2 036	1 945
Impôts sur les résultats		256	217	132
Autres actifs courants	12	2 872	3 745	2 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	3 553	2 631	2 622
Actifs courants		17 876	17 036	15 110
TOTAL DE L'ACTIF		62 112	57 445	54 238

Passif et capitaux propres

(en millions d'euros)	Notes	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Capital	15.1	51	51	51
Primes		442	442	442
Actions auto-détenues et assimilés	15.2	(6)	(7)	(12)
Écarts de conversion	15.4	(5)	101	126
Écarts de réévaluation		1 741	1 353	1 192
Autres réserves		5 166	4 482	3 935
Résultat net, part du Groupe		1 038	1 035	912
Capitaux propres, part du Groupe		8 427	7 457	6 646
Intérêts minoritaires	17	21 018	19 513	18 049
Capitaux propres		29 445	26 970	24 695
Dette financière à plus d'un an	18	5 881	5 014	6 449
Provisions à plus d'un an	19	1 786	1 796	1 564
Impôts différés	27	4 697	4 727	4 673
Autres passifs non courants	20	6 419	5 477	5 014
Passifs non courants		18 783	17 014	17 700
Dette financière à moins d'un an	18	6 550	5 798	5 168
Fournisseurs et comptes rattachés		3 388	3 196	3 012
Impôts sur les résultats		410	466	460
Provisions à moins d'un an	19	354	348	359
Autres passifs courants	21	3 182	3 653	2 844
Passifs courants		13 884	13 461	11 843
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		62 112	57 445	54 238

(a) Les bilans consolidés aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes et assimilés	Actions auto-détenues et assimilés	Écarts de conversion	Écarts de réévaluation				Résultat et autres réserves	Total des capitaux propres		
						Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs	Terres à vignes	Engagements envers le personnel		Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<i>Notes</i>		<i>15.1</i>		<i>15.2</i>	<i>15.4</i>						<i>17</i>		
Au 1^{er} janvier 2011	3 173 352	51	442	(16)	64	604	8	224	-	4 163	5 540	14 123	19 663
Effets des changements de normes (Voir Note 1.2)		-	-	-	-	-	-	-	-	(17)	(17)	(37)	(54)
Au 1^{er} janvier 2011, après retraitement		51	442	(16)	64	604	8	224	-	4 146	5 523	14 086	19 609
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					61	421	(31)	4	(9)	-	446	1 141	1 587
Résultat net										912	912	2 529	3 441
Résultat global					61	421	(31)	4	(9)	912	1 358	3 670	5 028
Charges liées aux plans d'options										22	22	39	61
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				4						-	4	-	4
Augmentations de capital des filiales										-	-	4	4
Dividendes et acomptes versés										(476)	(476)	(906)	(1 382)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					1	(18)	(1)	(8)	-	258	232	2 112	2 344
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					-	(1)	-	(1)	-	14	12	(689)	(677)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(29)	(29)	(267)	(296)
Au 31 décembre 2011, après retraitement	3 173 352	51	442	(12)	126	1 006	(24)	219	(9)	4 847	6 646	18 049	24 695
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(26)	134	36	13	(18)	-	139	(26)	113
Résultat net										1 035	1 035	2 861	3 896
Résultat global					(26)	134	36	13	(18)	1 035	1 174	2 835	4 009
Charges liées aux plans d'options										21	21	40	61
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				5						-	5	-	5
Augmentations de capital des filiales										-	-	8	8
Dividendes et acomptes versés										(365)	(365)	(1 362)	(1 727)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	(3)	(3)	(19)	(22)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					1	(3)	-	(1)	-	(15)	(18)	67	49
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(3)	(3)	(105)	(108)
Au 31 décembre 2012, après retraitement	3 173 352	51	442	(7)	101	1 137	12	231	(27)	5 517	7 457	19 513	26 970
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(107)	295	12	58	16	-	274	589	863
Résultat net										1 038	1 038	2 901	3 939
Résultat global					(107)	295	12	58	16	1 038	1 312	3 490	4 802
Charges liées aux plans d'options										15	15	27	42
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				1						-	1	-	1
Augmentations de capital des filiales										-	-	10	10
Dividendes et acomptes versés										(90)	(90)	(1 181)	(1 271)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	-	-	51	51
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					1	6	-	2	(1)	(153)	(145)	(269)	(414)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(123)	(123)	(623)	(746)
Au 31 décembre 2013	3 173 352	51	442	(6)	(5)	1 438	24	291	(12)	6 204	8 427	21 018	29 445



5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2013	2012	2011
I – OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		6 013	5 834	5 230
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 549	1 370	1 030
Autres charges calculées		(17)	(56)	(40)
Dividendes reçus		99	199	69
Autres retraitements		(66)	(53)	(33)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		7 578	7 294	6 256
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(200)	(228)	(222)
Impôts payés		(2 055)	(2 042)	(1 568)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts		5 323	5 024	4 466
Variation du besoin en fonds de roulement	<i>14.1</i>	(672)	(791)	(552)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		4 651	4 233	3 914
Investissements d'exploitation	<i>14.2</i>	(1 905)	(1 851)	(1 816)
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible)		2 746	2 382	2 098
II – INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers		(223)	(148)	(563)
Cessions d'investissements financiers	<i>8</i>	64	61	60
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	<i>2.4</i>	(2 158)	(108)	(785) ^(a)
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		(2 317)	(195)	(1 288)
III – OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		9	9	4
Dividendes et acomptes versés par la société Financière Agache	<i>15.3</i>	(90)	(365)	(475)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées		(1 235)	(1 289)	(908)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	<i>2.4</i>	(427)	(95)	(1 306) ^(a)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		(1 743)	(1 740)	(2 685)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement		(1 314)	447	(1 875)
IV – OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières		4 146	1 638	3 169
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(2 342)	(2 421)	(1 825)
Comptes courants financiers hors Groupe		179	501	203
Acquisitions et cessions de placements financiers		88	(64)	33
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		2 071	(346)	1 580
V – INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION		62	(32)	55
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (I+II+III+IV+V)		819	69	(240)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	<i>14</i>	2 307	2 238	2 478
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	<i>14</i>	3 126	2 307	2 238
Opérations comprises dans le tableau ci-dessus, sans incidence sur la variation de la trésorerie :				
- investissements par location-financement		7	5	3

(a) Non compris les effets de la quote-part de l'acquisition de Bulgari rémunérée par augmentation de capital réservée de LVMH SA du 30 juin 2011, qui n'a pas généré de flux de trésorerie.



Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	42
NOTE 2	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	50
NOTE 3	MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54
NOTE 4	ÉCARTS D'ACQUISITION	56
NOTE 5	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	57
NOTE 6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58
NOTE 7	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	61
NOTE 8	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	61
NOTE 9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	62
NOTE 10	STOCKS ET EN-COURS	63
NOTE 11	CLIENTS	64
NOTE 12	AUTRES ACTIFS COURANTS	65
NOTE 13	PLACEMENTS FINANCIERS	65
NOTE 14	TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE	66
NOTE 15	CAPITAUX PROPRES	67
NOTE 16	CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE	68
NOTE 17	INTÉRÊTS MINORITAIRES	69
NOTE 18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	70
NOTE 19	PROVISIONS	74
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	75
NOTE 21	AUTRES PASSIFS COURANTS	76
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	76
NOTE 23	INFORMATION SECTORIELLE	84
NOTE 24	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	88
NOTE 25	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	89
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER	90
NOTE 27	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	91
NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	94
NOTE 29	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL	94
NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	97
NOTE 31	PARTIES LIÉES	99
NOTE 32	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	100

6. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2013 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2013.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 3 avril 2014.

1.2. Évolutions en 2013 du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2013

- Les amendements de la norme IAS 19 traitant des engagements relatifs aux avantages au personnel (retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel), qui prévoient la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ainsi que le calcul du

rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non plus selon le taux de rendement attendu.

Le Groupe appliquait jusqu'au 31 décembre 2012 la méthode du « corridor », conduisant à ne pas comptabiliser la portion des engagements envers le personnel issue des écarts actuariels si celle-ci était inférieure à 10% du montant de l'engagement. En raison de la disparition de cette méthode à compter du 1^{er} janvier 2013, le Groupe a enregistré en contrepartie des capitaux propres une provision complémentaire de 85 millions d'euros, correspondant au montant des écarts actuariels non encore reconnus au 1^{er} janvier 2011, date de première application, ainsi que l'impôt différé actif attaché, soit un montant net de 54 millions d'euros. Les écarts actuariels constatés en 2011 et 2012, y compris l'effet du retraitement du rendement des actifs financiers au taux d'actualisation et après déduction des montants amortis en résultat en 2011 et 2012, ont été enregistrés rétrospectivement en gains et pertes en capitaux propres. Ainsi, le résultat des exercices 2011 et 2012 n'a pas été retraité, l'effet du changement de norme sur chacun de ces exercices étant inférieur à 5 millions d'euros. L'effet rétrospectif du changement de méthode sur les capitaux propres est décrit ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions à plus d'un an	Autres actifs non courants	Impôts différés	Capitaux propres	Dont :	
					Part du Groupe	Intérêts minoritaires
Au 1^{er} janvier 2011	(85)	-	31	(54)	(17)	(37)
Gains et pertes en capitaux propres	(45)	(1)	13	(33)	(9)	(24)
Au 31 décembre 2011	(130)	(1)	44	(87)	(26)	(61)
Gains et pertes en capitaux propres	(97)	(5)	29	(73)	(18)	(55)
Au 31 décembre 2012	(227)	(6)	73	(160)	(44)	(116)
Dont :						
Autres réserves	-	-	-	(54)	(17)	(37)
Écarts de réévaluation	-	-	-	(106)	(27)	(79)

- l'amendement d'IAS 1 sur la présentation des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et leur présentation distincte, selon qu'ils sont ou non transférables en compte de résultat dans le futur ;

- la norme IFRS 13, qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations méthodologiques à fournir en annexe, lorsque la juste valeur est utilisée. L'application de ce texte n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Voir Note 1.8.

Normes, amendements et interprétations dont l'application sera obligatoire au 1^{er} janvier 2014

Les normes applicables au Groupe à compter des exercices clos postérieurement au 1^{er} janvier 2014 sont principalement les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation. Celles-ci redéfinissent la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise, et complétant les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés.

Concernant les entités du groupe LVMH consolidées par intégration proportionnelle, celles-ci étant pleinement intégrées aux activités opérationnelles du Groupe, le Groupe présentera leur résultat net, ainsi que celui des entités actuellement mises en équivalence (voir Note 7), sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant. Pour les sociétés mises en équivalence présentant une activité à caractère financier, leur résultat sera présenté sur une ligne distincte du résultat financier.

La méthode de consolidation des filiales de distribution détenues en commun avec le groupe Diageo ne sera pas affectée (voir Note 1.5 concernant la méthode de consolidation de ces filiales).

Autres évolutions normatives

Le Groupe est informé de l'évolution des discussions en cours de l'IFRIC et de l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Voir Note 1.11 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements au 31 décembre 2013.

Le Groupe suit également l'évolution du projet de norme relatif à la comptabilisation des contrats de location.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe ont notamment été les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. Le groupe Financière Agache a retraité rétrospectivement les acquisitions réalisées depuis 1988, date de première consolidation de LVMH. Les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue, à l'exception de l'ensemble immobilier détenu par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des engagements d'achat de titres de minoritaires, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour dépréciation des stocks et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.5. Méthodes de consolidation

Les filiales, dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les filiales de distribution détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part de leur bilan et compte de résultat correspondant aux seules activités du Groupe (voir Note 1.24).

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.6. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.7. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société consolidée concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché (voir Note 1.8) à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs,

ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;

- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps dans le cadre des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales hors zone euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.20 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.8. Évaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture sont les suivants :

	Modalités de détermination de la juste valeur (niveau dans la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13 Évaluation à la juste valeur)	Montants enregistrés à la date de clôture
Terres à vignes	Sur la base de transactions récentes portant sur des actifs similaires (niveau 2). Voir Note 1.12.	Note 6.1, Note 1
Vendanges	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents (niveau 2). Voir Note 1.15.	Note 10
Instruments dérivés	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés (niveau 2). Voir Note 1.20.	Note 22.4
Dettes financières couvertes contre le risque de variation de valeur résultant de l'évolution des taux d'intérêt	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés (niveau 2). Voir Note 1.19.	Note 18
Dette au titre des engagements d'achat de titres de minoritaires dont la formule de prix est la juste valeur	Généralement, sur la base des multiples boursiers de sociétés comparables (niveau 2). Voir Note 1.11.	Note 20
Investissements et placements financiers	Actifs cotés : cotation boursière au cours de clôture (niveau 1). Actifs non cotés : estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des cotations de marché (niveau 2), soit sur la base de cotations privées (niveau 3). Voir Note 1.14.	Note 8, Note 13, Note 22.2
Trésorerie et équivalents	Au cours de clôture (niveau 1). Voir Note 1.17.	Note 14

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

1.9. Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition.

Les marques et écarts d'acquisition sont évalués à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base de transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité et de promotion.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 15 et 40 ans, en fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Le montant de la dépréciation des marques et enseignes, et dans certains cas la charge d'amortissement, sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.13.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas-de-porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels : 1 à 5 ans.

1.10. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Depuis le 1^{er} janvier 2010 et pour les opérations réalisées après cette date, en application d'IAS 27 révisée, la différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en déduction des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.13. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.11. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de la clôture figure en « Autres passifs non courants » ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont annulés ;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires annulés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.12. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes et des ensembles immobiliers détenus par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché, est constituée de leur coût d'acquisition historique. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.



Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région (Niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13). L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée.

Les immeubles majoritairement occupés par des tiers sont présentés en immeubles locatifs, à leur coût d'acquisition, sans réévaluation à valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location-financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle ; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation ; les durées retenues sont les suivantes :

• constructions, immeubles locatifs	20 à 50 ans ;
• matériels et installations	3 à 25 ans ;
• agencements	3 à 10 ans ;
• vignobles	18 à 25 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de leur réalisation.

1.13. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence ; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de Direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être

déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluri-annuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans (à l'exception de Christian Dior Couture dont les plans ont une durée de trois ans), cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survenance est attribuée à chacun d'entre eux. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

1.14. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers incluent des placements temporaires en actions, parts de Sicav, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (voir Note 1.17).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés (Niveau 1 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13) et sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation à cette date s'il s'agit d'actifs non cotés (Niveau 2 ou 3 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13).

Pour les titres disponibles à la vente, les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous-jacents.

Lorsque les actifs sont détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.15. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués sur la base de la valeur de marché de la vendange correspondante déterminée par référence au prix moyen d'achat de raisins équivalents (Niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13), comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée prorata temporis, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode du « Premier entré – premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky) la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche...) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.16. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché (Niveau 1 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13) et au cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.18. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.19. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.20.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'un instrument dérivé est incorporé à la dette financière, celle-ci est comptabilisée à sa valeur de marché; les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change et des autres actifs financiers associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.20 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.20. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.7 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.19 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés



(Niveau 2 selon la hiérarchie de valeur définie par IFRS 13) ; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.21. Actions Financière Agache, Christian Dior et LVMH auto-détenues et assimilés

Actions auto-détenues Financière Agache

Les actions Financière Agache détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode « Premier entré – premier sorti » (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.

Actions auto-détenues et assimilés Christian Dior et LVMH

Les achats/ventes par Christian Dior et LVMH de leurs propres titres, à l'origine de variations de pourcentage d'intérêt du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH, sont traités dans les comptes consolidés du groupe Financière Agache comme des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées.

À compter du 1^{er} janvier 2010, en raison de la révision d'IFRS 3, les variations de pourcentage du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH sont enregistrées dans les capitaux propres. Cette disposition étant d'application prospective, les écarts d'acquisition enregistrés au 31 décembre 2009 ont été maintenus à l'actif du bilan.

Les instruments dénouables en actions LVMH détenus par le Groupe, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés.

1.22. Retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, de retraites, la participation aux frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement ultérieur des indemnités, des retraites ou de la participation aux frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, des retraites, de la participation aux frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant pour le Groupe donne lieu à provision au bilan. Depuis le 1^{er} janvier 2013, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011, la variation de cette provision est comptabilisée :

- en résultat opérationnel courant de l'exercice, pour la part correspondant au service rendu par les employés durant l'exercice et au coût financier net de l'exercice ;
- en gains et pertes enregistrés en capitaux propres, pour la part liée à l'évolution des hypothèses actuarielles et aux écarts entre les données projetées et les données réelles (« effets d'expérience »).

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

1.23. Impôts courants et différés

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, et dépréciées si estimées non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.24. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent des activités Mode et Maroquinerie, Distribution sélective et de Christian Dior Couture, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre le Groupe et Diageo étant régi par les accords de distribution. Sur la base de ces accords, le Groupe consolide ces entités à hauteur de la quote-part du compte de résultat et du bilan concernant ses propres marques.

L'application d'IFRS 11 à compter du 1^{er} janvier 2014 n'aura aucun effet sur cette méthode. Voir Note 1.2.

1.25. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.

Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés en charge lors de leur réception ou de leur production, s'il s'agit de biens, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.26. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans;

l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits. Une décote peut être appliquée à la valeur des actions gratuites ainsi calculée pour tenir compte, le cas échéant, d'une période d'incessibilité.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

Pour les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge prorata temporis sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.27. Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des marques, enseignes et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi, le cas échéant, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat net, part du Groupe après dilution.



NOTE 2 – VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2013

Vins et Spiritueux

Au premier trimestre 2013, le Groupe a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Château d'Yquem, portant son pourcentage de détention à 95 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

Mode et Maroquinerie

Loro Piana

En juillet 2013, LVMH a signé un protocole d'accord portant sur l'acquisition de 80 % du capital de la Maison italienne Loro Piana, fabricant et distributeur de tissus, de vêtements et d'accessoires de luxe. Le 5 décembre 2013, en application de ce protocole, LVMH a acquis 80 % de Loro Piana pour

1 987 millions d'euros. Loro Piana a été consolidé par intégration globale à compter du 5 décembre 2013. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables au plus tard trois ans suivant le 5 décembre 2013. La différence entre la valeur de l'engagement d'achat (enregistrée en « Autres passifs non courants », voir Note 20) et les intérêts minoritaires, soit 428 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

Le tableau suivant présente les modalités provisoires d'allocation du prix payé par LVMH au 5 décembre 2013, date de prise de contrôle. En raison du faible délai entre la date de conclusion de la transaction et la date d'arrêtés des comptes de LVMH, Loro Piana est consolidé sur la base des comptes établis par Loro Piana à la date de prise de contrôle selon les règles et méthodes historiques, à l'exclusion de tout ajustement et réévaluation requis par les règles IFRS 3 Regroupements d'entreprises. Les montants pris en compte sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation provisoire du prix d'acquisition
Immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles, nettes	159
Autres actifs non courants	11
Provisions à plus d'un an	(18)
Actifs circulants	382
Passifs circulants	(203)
Dette financière nette	(127)
Impôts différés	49
Actif net acquis, hors effet des réévaluations selon les règles d'IFRS 3	253
Intérêts minoritaires chez LVMH (20 %) ^(a)	(51)
Actif net part du Groupe chez LVMH (80 %), hors effet des réévaluations selon les règles d'IFRS 3	202
Écart d'acquisition provisoire	1 785
Valeur comptable de la participation au 5 décembre 2013	1 987

(a) Les intérêts minoritaires ont été comptabilisés sur la base de l'actif net acquis.

Les frais d'acquisition de Loro Piana ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » ; ils représentent un montant de 9 millions d'euros, voir Note 25.

L'acquisition de Loro Piana a généré un décaissement de 1 982 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 5 millions d'euros.

Pour l'année 2013, sur la base de données estimées, les ventes consolidées de Loro Piana ont été de 686 millions d'euros, le résultat opérationnel courant de 103 millions d'euros et le résultat net de 60 millions d'euros.

Nicholas Kirkwood

En septembre 2013, le Groupe a acquis une participation de 52 % dans le chasseur britannique Nicholas Kirkwood. Cette

entité a été consolidée à compter du 1^{er} octobre 2013. Le capital non détenu fait l'objet de promesses croisées de vente et d'achat, exerçables à partir de 2020, principalement.

Marc Jacobs

Au cours de l'exercice, le Groupe a porté à 80 % le niveau de sa participation dans Marc Jacobs. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

Autres activités

En juin 2013, le Groupe a acquis une participation de 80 % dans la pâtisserie Cova, basée à Milan (Italie), et présente également en Asie à travers un réseau de franchises. Cette entité a été consolidée à compter de juillet 2013.

En août 2013, le Groupe a acquis une participation de 100 % dans l'Hôtel Saint Barth Isle de France, propriétaire et exploitant d'un hôtel de luxe situé sur l'île de Saint Barthélemy (Antilles françaises). Cette entité a été consolidée à compter de septembre 2013.

2.2. Exercice 2012

Christian Dior Couture

Le Groupe a acquis l'intégralité du capital des ateliers de broderie Vermont, fondés en 1954 par Jean Guy Vermont. Cette participation a été consolidée à partir du 30 juin 2012.

Mode et Maroquinerie

En mai 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital des Tanneries Roux (France), spécialisées dans la production de peaux de haute qualité. En juin 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital d'Arnys (France), marque de prêt-à-porter et de grande mesure destinée à l'homme. Ces entités ont été consolidées à compter de juin 2012.

Parfums et Cosmétiques

En octobre 2012, le Groupe a acquis les 20 % du capital de Benefit non encore détenus; le prix payé a donné lieu à écart d'acquisition définitif de 133 millions d'euros, comptabilisé jusqu'à cette date en « Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires ».

2.3. Exercice 2011

Mode et Maroquinerie

À la suite d'une offre publique d'achat réalisée en décembre 2011, le Groupe a acquis, pour 47 millions d'euros (82 millions de dollars singapouriens), 51 % de Heng Long International Ltd. (« Heng Long »), la famille fondatrice conservant 49 % du

capital de Heng Long par le biais d'un réinvestissement dans la structure d'acquisition. À la suite de cette opération, Heng Long a été retirée de la cote de la bourse de Singapour en décembre 2011. Le capital détenu par la famille fondatrice fait l'objet d'engagements d'achat pouvant être exercés en plusieurs tranches, principalement à partir de décembre 2016. Heng Long est réputée pour son expertise en matière de tannage et de finition du cuir de crocodile. Heng Long a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2011. L'écart d'acquisition s'élève à 23 millions d'euros. Les intérêts minoritaires ont été valorisés à hauteur de leur quote-part dans l'actif net réévalué; la différence entre la valeur de l'engagement d'achat portant sur les 49 % du capital détenus par la famille fondatrice et les intérêts minoritaires, 24 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

Montres et Joaillerie

Bulgari

Le 5 mars 2011, LVMH a conclu avec la famille Bulgari un protocole aux termes duquel celle-ci s'est engagée à lui apporter sa participation majoritaire dans le capital de la société Bulgari, sur la base d'une valeur de l'action Bulgari fixée à 12,25 euros et d'une parité de 0,108 action LVMH pour une action Bulgari, valorisant implicitement l'action LVMH à 113 euros.

Le 30 juin 2011, en application de ce protocole, le Conseil d'administration de LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SA a approuvé l'apport de 55 % (48 % après dilution) du capital de Bulgari et, en rémunération de celui-ci, a émis 18 millions d'actions nouvelles, représentant 3,5 % du capital ainsi augmenté.

À la date de prise de contrôle, le 30 juin 2011, la participation du Groupe s'élevait à 76,1 % du capital (66 % après dilution) de Bulgari, soit 230,1 millions d'actions, résultant d'une part de l'opération d'apport ci-dessus, et d'autre part d'acquisitions antérieures sur le marché : 57,9 millions d'actions acquises au cours du premier trimestre 2011 et 5,9 millions d'actions déjà détenues au 31 décembre 2010.

	Valeur comptable à la date de prise de contrôle (en millions d'euros)	Nombre d'actions (en millions)	Valeur par action (en euros)
Prix de revient historique des actions	739	63,8	11,58
Réévaluation à la date de prise de contrôle	42 ^(a)		
Valeur des actions acquises antérieurement à la prise de contrôle	781	63,8	
Valeur d'apport des actions apportées par les actionnaires familiaux	2 038	166,3	12,25
Réévaluation à la date de prise de contrôle	200 ^(b)		
Valeur des actions apportées à la date de prise de contrôle	2 238	166,3	
VALEUR DES ACTIONS DÉTENUES AU 30 JUIN 2011	3 019	230,1	

En application des normes IFRS :

(a) Les titres Bulgari acquis par le Groupe antérieurement à la prise de contrôle ont été réévalués au cours convenu de la prise de contrôle soit 12,25 euros, générant un produit de 42 millions d'euros, enregistré en « Autres produits et charges opérationnels ».

(b) Les titres apportés par les actionnaires familiaux de Bulgari ont été réévalués par application de la parité d'échange au cours de bourse de LVMH du 30 juin 2011, date de prise de contrôle; l'effet de cette réévaluation, de 200 millions d'euros, a été enregistré en réserves consolidées.



Bulgari a été consolidée par intégration globale à compter du 30 juin 2011 à hauteur de 66 %, taux de détention après dilution. Le tableau suivant présente les modalités d'affectation définitive au 30 juin 2012 du prix payé par LVMH, à la date de prise de contrôle :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation du prix d'acquisition
Marques, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles	2 367
Autres actifs non courants	64
Provisions à plus d'un an	(69)
Actifs circulants	906
Passifs circulants	(345)
Dette financière nette	(24)
Impôts différés	(631)
Actif net réévalué	2 268
Intérêts minoritaires chez LVMH (34 %)	(772)
Actif net réévalué part du Groupe chez LVMH (66 %)	1 496
Écart d'acquisition	1 523
Valeur comptable de la participation au 30 juin 2011	3 019

L'écart d'acquisition, de 1 523 millions d'euros, reflète l'expertise et le savoir-faire de Bulgari, en particulier dans les métiers de la joaillerie et de l'horlogerie, ainsi que les synergies existant avec le réseau de distribution du groupe d'activités Montres et Joaillerie du Groupe. La valeur de la marque Bulgari a été estimée à 2 100 millions d'euros.

La société Bulgari étant cotée à la bourse de Milan (Italie), notre filiale LVMH a lancé, conformément à la réglementation boursière applicable, subséquemment à l'apport, une offre

publique d'achat (OPA) sur la totalité des actions Bulgari détenues par les actionnaires minoritaires, au prix de 12,25 euros par action. Au terme de l'OPA, le 28 septembre 2011, la participation de LVMH dans Bulgari était de 98,09 %, autorisant LVMH à engager une procédure de retrait obligatoire (OPRO) des titres de Bulgari restant en circulation. Depuis le 31 décembre 2011, la participation du Groupe est de 100 %.

Le tableau ci-dessous détaille les acquisitions de titres postérieures au 30 juin 2011 :

	Valeur totale <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions <i>(en millions)</i>	Valeur par action <i>(en euros)</i>
Actions acquises dans le cadre de l'OPA	1 338	109,2	-
Actions acquises dans le cadre de l'OPRO	82	6,7	-
Actions acquises sur le marché	33	2,7	-
Actions acquises postérieurement au 30 juin 2011	1 453	118,6	12,25

En application du protocole d'accord, les actions acquises dans le cadre de l'OPA comprenaient 36,8 millions d'actions résultant de la conversion anticipée d'un emprunt obligataire convertible émis en 2009 par Bulgari et 9,5 millions d'actions émises à la suite de l'exercice anticipé d'options de souscription consenties antérieurement à la prise de contrôle par le Groupe au bénéfice de dirigeants et salariés de Bulgari.

Les titres acquis postérieurement au 30 juin 2011 ont représenté un décaissement de 1 453 millions d'euros. La différence entre ce montant et la quote-part des minoritaires dans les capitaux propres de Bulgari de 772 millions d'euros, soit 681 millions d'euros, a été comptabilisée en déduction des réserves consolidées.

Les frais d'acquisition de Bulgari ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » ; ils représentaient un montant de 16 millions d'euros, voir Note 25.

L'effet de l'acquisition de Bulgari sur la trésorerie du Groupe a généré un décaissement de 2 025 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 89 millions d'euros et du montant issu des levées d'options de souscription pour 60 millions d'euros. Ce montant correspondait, pour 705 millions d'euros, aux acquisitions de titres sur le marché lors du premier semestre, et pour 1 453 millions d'euros, aux acquisitions de titres réalisées au second semestre dans le cadre de l'OPA, le solde représentant les frais d'acquisition associés.

Au cours du deuxième semestre 2011, les ventes consolidées de Bulgari ont été de 713 millions d'euros, le résultat opérationnel courant de 85 millions d'euros et le résultat net de 71 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'année 2011, les ventes consolidées de Bulgari ont été de 1 272 millions d'euros, pour un résultat opérationnel de 109 millions d'euros, après charges non récurrentes de 16 millions d'euros liées au rapprochement avec le Groupe.

ArteCad

En novembre 2011, le Groupe a acquis 100% du capital de la société suisse ArteCad SA, pour un montant de 60 millions de francs suisses (49 millions d'euros), dont 14 millions font l'objet d'un paiement différé à 2015. ArteCad est l'un des leaders suisses de l'industrie de la fabrication de cadrans de montres. ArteCad a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2011. L'écart d'acquisition définitif s'élève à 48 millions de francs suisses (40 millions d'euros).

Distribution sélective

La participation du Groupe dans la société détentrice des magasins Ile de Beauté, l'une des principales enseignes de distribution de parfums et cosmétiques en Russie, a été portée

de 45% à 65% en juin 2011, pour un montant de 40 millions d'euros. Le partenaire du Groupe bénéficie d'une option de vente portant sur sa participation résiduelle de 35%, exerçable par tranches de 2013 à 2016. Ile de Beauté, antérieurement comptabilisée par mise en équivalence, a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juin 2011.

Le prix payé a été affecté à l'enseigne Ile de Beauté, estimée à 12 millions d'euros; l'écart d'acquisition définitif s'élève à 128 millions d'euros, et représente les perspectives d'expansion de Sephora sur le marché russe. Les intérêts minoritaires ont été évalués à hauteur de leur quote-part dans l'actif net réévalué; la différence entre la valeur de l'engagement d'achat portant sur les 35% du capital non acquis et les intérêts minoritaires, 66 millions d'euros, a été portée en déduction des réserves consolidées.

2.4. Incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(2 677)	(314)	(2 383)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	10	(0)	174
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	82	111	123
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	-	-	(5)
INCIDENCES DES VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES SUR LA TRÉSORERIE	(2 585)	(203)	(2 091)
Dont :			
Acquisitions et cessions de titres consolidés	(2 158)	(108)	(785)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(427)	(95)	(1 306)

- En 2013, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprend, pour 1 982 millions d'euros, l'effet de l'acquisition de Loro Piana. Le solde correspond aux effets de l'acquisition de l'Hôtel Saint Barth Isle de France, de la pâtisserie Cova et de Nicholas Kirkwood, et de participations complémentaires dans Château d'Yquem et Marc Jacobs.
- En 2012, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprend

principalement les effets de l'acquisition des 20% non encore détenus dans Benefit, de 100% des Tanneries Roux et de Arnys, ainsi que de l'augmentation de capital de la société Le Peigné SA.

- En 2011, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait principalement, pour 2 025 millions d'euros, l'acquisition de Bulgari. Le solde correspondait, entre autres, à l'acquisition d'ArteCad, de 51% de Heng Long et de 20% dans Ile de Beauté.



NOTE 3 – MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2015		2012	2011
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Marques	11 432	(392)	11 040	11 142
Enseignes	3 257	(1 324)	1 933	2 044
Licences de distribution	22	(22)	-	1
Droits au bail	654	(313)	341	206
Logiciels, sites Internet	926	(685)	241	178
Autres	513	(287)	226	215
TOTAL	16 804	(3 023)	13 781	13 786
Dont :				
Immobilisations en location-financement	14	(14)	-	-

3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2013 est constituée des éléments suivants :

<i>Valeur brute (en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2012	11 485	3 389	781	542	523	16 720
Acquisitions	-	-	98	82	106	286
Cessions, mises hors service	-	-	(23)	(19)	(47)	(89)
Effets des variations de périmètre	7	-	47	46	10	110
Effets des variations de change	(60)	(132)	(14)	(5)	(12)	(223)
Reclassements	-	-	37	8	(45)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2013	11 432	3 257	926	654	535	16 804

<i>Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2012	(374)	(1 380)	(576)	(278)	(299)	(2 907)
Amortissements	(25)	(1)	(98)	(36)	(68)	(228)
Dépréciations	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Cessions, mises hors service	-	-	23	16	45	84
Effets des variations de périmètre	(2)	-	(41)	(14)	(5)	(62)
Effets des variations de change	9	57	9	1	11	87
Reclassements	-	-	(2)	(1)	8	5
AU 31 DÉCEMBRE 2013	(392)	(1 324)	(685)	(313)	(309)	(3 023)
VALEUR NETTE						
AU 31 DÉCEMBRE 2013	11 040	1 933	241	341	226	13 781

3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2010	8 999	1 977	141	130	144	11 391
Acquisitions	-	-	63	53	149	265
Cessions, mises hors service	-	-	-	-	(1)	(1)
Effets des variations de périmètre	2 106	12	21	37	18	2 194
Amortissements	(22)	(1)	(82)	(23)	(54)	(182)
Dépréciations	-	-	-	-	(1)	(1)
Effets des variations de change	59	56	2	2	-	119
Reclassements	-	-	33	7	(39)	1
Au 31 décembre 2011	11 142	2 044	178	206	216	13 786
Acquisitions	-	-	83	62	94	239
Cessions, mises hors service	-	-	(1)	(4)	1	(4)
Effets des variations de périmètre	-	-	-	18	1	19
Amortissements	(40)	(1)	(88)	(20)	(56)	(205)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	9	(34)	-	(3)	(2)	(30)
Reclassements	-	-	33	5	(30)	8
AU 31 DÉCEMBRE 2012	11 111	2 009	205	264	224	13 813

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2011 correspondaient à l'évaluation de la marque Bulgari, soit 2 100 millions d'euros.

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

(en millions d'euros)	2013			2012	2011
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Christian Dior Couture	12	(1)	11	11	12
Vins et Spiritueux	2 796	(70)	2 726	2 751	2 757
Mode et Maroquinerie	3 591	(240)	3 351	3 367	3 390
Parfums et Cosmétiques	1 284	(23)	1 261	1 264	1 265
Montres et Joaillerie	3 511	(6)	3 505	3 528	3 518
Distribution sélective	3 214	(1 277)	1 937	2 014	2 049
Autres activités	281	(99)	182	185	195
MARQUES ET ENSEIGNES	14 689	(1 716)	12 973	13 120	13 186



Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2013 :

- Vins et Spiritueux : Hennessy, les champagnes Moët & Chandon, Veuve Clicquot et Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Donna Karan New York, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti et Pucci ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh et Acqua di Parma ;
- Montres et Joaillerie : Bulgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;
- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché, Ile de Beauté et Ole Henriksen ;
- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Echos-Investir, la marque Royal Van Lent-Feadship et la pâtisserie Cova.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de cession à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le Groupe, notamment Dom Pérignon, ainsi que l'enseigne de joaillerie De Beers Diamond Jewellers développée en joint-venture avec le groupe De Beers.

Les marques et enseignes développées par le Groupe, ainsi que Louis Vuitton, Moët & Chandon, Ruinart, Hennessy, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora représentent 39 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 60 % des ventes totales du Groupe.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	9 115	(1 114)	8 001	6 172	6 041
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	2 862	(3)	2 859	2 536	1 816
TOTAL	11 977	(1 117)	10 860	8 708	7 857

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	9 797	(1 089)	8 708	7 857	5 905
Effets des variations de périmètre ^(a)	1 945	1	1 946	45	1 743
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	294	-	294	836	203
Variation des dépréciations	-	(57)	(57)	(24)	(20)
Effets des variations de change	(59)	28	(31)	(6)	24
Reclassements	-	-	-	-	2
AU 31 DÉCEMBRE	11 977	(1 117)	10 860	8 708	7 857

(a) Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2013 correspondent principalement à l'écart d'acquisition provisoire de Loro Piana, pour 1 785 millions d'euros, le solde correspondant aux écarts d'acquisition provisoires liés à la consolidation de l'Hôtel Isle de France, Nicholas Kirkwood et Cova.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2011 correspondaient principalement à l'acquisition de Bulgari pour 1 522 millions d'euros ainsi qu'à celles d'Ile de Beauté, ArteCad et Heng Long.

Voir également Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires.

NOTE 5 – ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2013. Comme décrit en Note 1.13, l'évaluation est effectuée le plus souvent

à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluriannuels établis au cours de chaque exercice.

Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

Groupe d'activités (en pourcentage)	2013			2012			2011		
	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans
Christian Dior Couture	8,6	11,1	2,0	8,6	11,7	2,0	8,6	12,5	2,0
Vins et Spiritueux	7,5 à 11,2	9,2	2,0	7,5 à 11,2	10,3	2,0	7,5 à 11,2	11,8	2,0
Mode et Maroquinerie	8,0 à 13,1	11,1	2,0	8,0 à 13,1	11,7	2,0	8,0 à 13,3	12,5	2,0
Parfums et Cosmétiques	8,0 à 9,4	9,5	2,0	8,0 à 8,4	9,2	2,0	8,0 à 8,4	10,3	2,0
Montres et Joaillerie	9,2 à 9,6	9,7	2,0	9,2 à 9,6	9,8	2,0	8,5 à 10,3	13,1	2,0
Distribution sélective	8,4 à 9,6	10,1	2,0	8,4 à 9,6	9,6	2,0	8,4 à 9,6	14,3	2,0
Autres	6,5 à 8,2	2,7	2,0	6,5 à 8,2	10,9	2,0	6,5 à 8,2	3,3	2,0

La durée des plans est de 5 ans, à l'exception de Christian Dior Couture dont la durée des plans est de 3 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur une période supérieure à 5 ans, ou pour les marques en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens cumulés des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques en cours de repositionnement stratégique, dont les

progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

Les taux d'actualisation sont stables par rapport à ceux retenus en 2012, reflétant la stabilité des taux d'intérêts. Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2013, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

	Marques et enseignes (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition (en millions d'euros)	Total (en millions d'euros)	Taux d'actualisation après impôt (en pourcentage)	Taux de croissance au-delà de la durée des plans (en pourcentage)	Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels
Louis Vuitton	2 058	406	2 464	8,0	2,0	5 ans
Fendi	713	405	1 118	9,6	2,0	5 ans
Bulgari	2 100	1 523	3 623	9,2	2,0	10 ans
TAG Heuer	1 010	192	1 202	9,2	2,0	5 ans
DFS Galleria	1 659	17	1 676	9,6	2,0	5 ans
Hennessy	1 067	47	1 114	7,5	2,0	5 ans
Sephora	278	598	876	8,4	2,0	5 ans



Au 31 décembre 2013, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus, une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2013, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans n'entraînerait pas de dépréciation de ces incorporels. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents, au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.

Parmi les autres secteurs d'activité, sept présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2013, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une variation de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2013 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant des actifs incorporels concernés au 31/12/2013	Montant de la dépréciation en cas de :		
		Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans	Baisse de 2 % du taux de croissance moyen cumulé des ventes
Vins et Spiritueux	391	14	2	22
Mode et Maroquinerie	487	18	9	27
Autres groupes d'activités	488	39	32	36
TOTAL	1 366	71	43	85

Au 31 décembre 2013, les valeurs brutes et nettes des marques, enseignes et écarts d'acquisition ayant donné lieu à amortissement et/ou dépréciations en 2013 sont de 849 millions d'euros et de 559 millions d'euros, respectivement.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Terrains	1 222	(55)	1 167	1 312	1 071
Terres à vignes et vignobles	2 377	(84)	2 293	1 929	1 825
Constructions	2 697	(1 297)	1 400	1 396	1 467
Immeubles locatifs	651	(43)	608	509	537
Agencements, matériels et installations	7 511	(4 729)	2 782	2 246	1 982
Immobilisations en-cours	814	-	814	738	519
Autres immobilisations corporelles	1 621	(581)	1 040	1 034	916
TOTAL	16 893	(6 789)	10 104	9 164	8 317
Dont :					
Immobilisations en location-financement	281	(172)	109	114	118
Coût historique des terres à vignes et vignobles	619	(84)	535	533	510

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2012	2 009	4 194	580	3 688	1 648	860	738	1 668	15 385
Acquisitions	5	146	20	635	90	117	614	103	1 730
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	369	-	-	-	-	-	-	-	369
Cessions, mises hors service	-	(83)	(2)	(209)	(64)	(59)	(3)	(92)	(512)
Effets des variations de périmètre	-	71	-	112	180	48	-	3	414
Effets des variations de change	(13)	(150)	(15)	(204)	(21)	(33)	(19)	(42)	(497)
Autres mouvements, y compris transferts	7	(259)	68	518	57	148	(516)	(19)	4
AU 31 DÉCEMBRE 2013	2 377	3 919	651	4 540	1 890	1 081	814	1 621	16 893

Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2012	(80)	(1 486)	(71)	(2 261)	(1 083)	(606)	-	(634)	(6 221)
Amortissements	(6)	(133)	(7)	(513)	(120)	(111)	-	(92)	(982)
Dépréciations	-	(1)	-	(2)	-	-	(8)	-	(11)
Cessions, mises hors service	-	80	2	206	63	57	1	69	478
Effets des variations de périmètre	-	(33)	-	(64)	(159)	(26)	-	(2)	(284)
Effets des variations de change	2	59	2	124	12	23	-	23	245
Autres mouvements, y compris transferts	-	162	31	(202)	-	(67)	7	55	(14)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	(84)	(1 352)	(43)	(2 712)	(1 287)	(730)	-	(581)	(6 789)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2013	2 293	2 567	608	1 828	603	351	814	1 040	10 104

L'effet de la réévaluation à valeur de marché des terres à vignes s'élève à 1 758 millions d'euros au 31 décembre 2013 (1 396 millions d'euros au 31 décembre 2012, 1 315 millions d'euros au 31 décembre 2011). Voir Notes 1.8 et 1.12 concernant la méthode d'évaluation des terres à vignes.

La valeur de marché des immeubles locatifs, selon les expertises réalisées par des tiers indépendants, s'élève à 1 milliard d'euros au 31 décembre 2013 au niveau du groupe LVMH. Les méthodes d'évaluation employées reposent sur les données de marché (niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur définie par IFRS 13).

Les effets des variations de périmètre sont principalement liés à la consolidation de Loro Piana.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, Bulgari, Berluti et DFS dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production, et de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs.

6.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2010	1 787	2 105	299	1 091	460	165	307	796	7 010
Acquisitions	18	312	237	352	95	67	427	182	1 690
Cessions, mises hors service	-	(14)	-	(9)	(2)	(1)	(12)	1	(37)
Amortissements	(7)	(89)	(5)	(371)	(101)	(66)	-	(110)	(749)
Dépréciations	-	(1)	-	-	-	2	-	1	2
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	25	-	-	-	-	-	-	-	25
Effets des variations de périmètre	-	147	-	20	22	2	5	22	218
Effets des variations de change	1	60	8	41	2	3	9	3	127
Autres, y compris transferts	1	18	(2)	151	41	18	(217)	21	31
Au 31 décembre 2011	1 825	2 538	537	1 275	517	190	519	916	8 317
Acquisitions	14	158	73	519	110	94	646	163	1 777
Cessions, mises hors service	(1)	(16)	-	(5)	(1)	(1)	(3)	(4)	(31)
Amortissements	(6)	(155)	(5)	(403)	(113)	(93)	-	(99)	(874)
Dépréciations	-	(75)	-	-	(1)	-	-	-	(76)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	86	-	-	-	-	-	-	-	86
Effets des variations de périmètre	-	6	-	4	-	-	-	7	17
Effets des variations de change	(5)	(35)	(1)	(19)	(1)	(6)	(7)	(4)	(78)
Autres, y compris transferts	16	287	(95)	56	54	70	(417)	55	26
AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 929	2 708	509	1 427	565	254	738	1 034	9 164

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 2011 et 2012 reflétaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Parfums Christian Dior dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

S'y ajoutaient en 2011 les investissements de Glenmorangie et de Parfums Christian Dior dans leur outil de production.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1^{er} janvier	780	-	780	561	681
Part dans le résultat de la période	25	-	25	49	10
Dividendes versés	(26)	-	(26)	(18)	(20)
Effets des variations de périmètre	6	-	6	1	(57)
Augmentation/Réduction de capital	-	-	-	60	3
Effets des variations de change	(13)	-	(13)	(4)	7
Effets des écarts de réévaluation	-	-	-	131	(63)
Autres, y compris transferts	(110)	-	(110)	-	-
PART DANS L'ACTIF NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE	662	-	662	780	561

Au 31 décembre 2013, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

- une participation de 40 % dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SA ;
- une participation de 45 % dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de vente en duty-free dans les aéroports ;

- une participation de 46 % dans JW Anderson, marque londonienne de prêt-à-porter, acquise en septembre 2013 ;
- une participation de 40 % dans Le Peigné SA, dont le siège social est basé à Bruxelles, Belgique ;
- une participation de 50 % dans la société civile viticole Cheval Blanc, dont le siège social est basé à Saint-Emilion, France.

Les effets de variation de périmètre en 2011 provenaient de la mise en équivalence de l'investissement précité dans STTI et de la fin de la mise en équivalence d'Ile de Beauté, consolidée par intégration globale depuis juin 2011 (voir Note 2).

NOTE 8 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
TOTAL	7 984	(568)	7 416	6 321	6 278

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013		2012	2011
	Total	dont Hermès		
Au 1^{er} janvier	6 321	5 409	6 278	4 149
Acquisitions	223	133	143	542
Cessions à valeur de vente	(64)	-	(61)	(57)
Variations de valeur de marché	969	895	(6)	1 646
Variation du montant des dépréciations	(14)	-	(7)	(7)
Effets des variations de périmètre	1	-	-	6
Effets des variations de change	(11)	-	(6)	6
Autres reclassements	(9)	-	(20)	(7)
AU 31 DÉCEMBRE	7 416	6 437	6 321	6 278



Au 31 décembre 2013, les investissements financiers incluent principalement une participation dans Hermès International SCA (« Hermès ») d'un montant brut et net de 6 437 millions d'euros (5 409 millions d'euros au 31 décembre 2012, 5 438 millions d'euros au 31 décembre 2011). Au cours de l'exercice 2013, la participation dans Hermès a été portée de 22,6% à 23,1% par acquisition de titres sur le marché. Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société Hermès, la participation du Groupe n'est pas mise en équivalence.

La participation dans Hermès, de 24,4 millions de titres, représente, sur la base du cours du titre à la bourse de Paris au 31 décembre 2013, un montant de 6,4 milliards d'euros, pour un prix de revient comptable global de 3,6 milliards d'euros, (2,6 milliards d'euros en trésorerie après déduction du gain

comptabilisé en 2010, lors du dénouement d'equity linked swaps portant sur 12,8 millions de titres).

Le cours de l'action Hermès, retenu pour la valorisation de la participation, s'élève à 263,50 euros au 31 décembre 2013 (226,30 euros au 31 décembre 2012, 230,35 euros au 31 décembre 2011).

La valeur de marché des investissements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.8, voir également Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation. Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.14.

Au 31 décembre 2013, les investissements financiers détenus par le Groupe sont notamment les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Pourcentage de contrôle	Valeur nette des titres	Écarts de réévaluation ^(f)	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Résultat net
Hermès International SCA (France) ^(a)	23,1 %	6 437	2 800	61	2 826 ^(d)	790 ^(d)
Hengdeli Holdings Ltd (Chine) ^(a)	6,3 %	51	33	1	671 ^(d)	49 ^(d)
Tod's SpA (Italie) ^(a)	3,5 %	129	82	3	795 ^(d)	134 ^(d)
L Real Estate SCA (Luxembourg) ^{(b) (g)}	65,8 %	232	66	-	485 ^(e)	37 ^(e)
L Capital 2 FCPR (France) ^(b)	18,5 %	42	(2)	-	216 ^{(c)(e)}	(4)
Sociedad Textil Lonia SA (Espagne) ^(b)	25,0 %	40	32	5	160 ^{(c)(d)}	33 ^{(c)(d)}
Autres participations		485	86	5	-	-
TOTAL		7 416	3 097	75		

(a) Évaluation au cours de bourse de clôture au 31 décembre 2013.

(b) Évaluation à la valeur de réalisation estimée.

(c) Les données comptables fournies peuvent être antérieures au 31 décembre 2013, en fonction de la disponibilité des chiffres à la date d'établissement des états financiers.

(d) Données consolidées.

(e) Données sociales.

(f) Hors effet d'impôt.

(g) Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société L Real Estate, la participation du Groupe n'est pas intégrée globalement.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Dépôts de garantie	250	234	281
Instruments dérivés (voir Note 22)	73	179	631
Créances et prêts	122	201	587
Autres	16	17	25
TOTAL	461	631	1 524

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	3 735	(18)	3 717	3 465	3 366
Autres matières premières et en-cours	1 529	(327)	1 202	1 091	973
	5 264	(345)	4 919	4 556	4 339
Marchandises	1 457	(123)	1 334	1 326	1 121
Produits finis	3 328	(630)	2 698	2 525	2 338
	4 785	(753)	4 032	3 851	3 459
TOTAL	10 049	(1 098)	8 951	8 407	7 798

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	9 414	(1 007)	8 407	7 798	6 254
Variation du stock brut ^(a)	818	-	818	866	786
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	2	-	2	(26)	14
Variation de la provision pour dépréciation	-	(254)	(254)	(190)	(64)
Effets des variations de périmètre	305	(20)	285	32	694
Effets des variations de change	(338)	30	(308)	(80)	140
Autres, y compris reclassements	(152)	153	1	7	(26)
AU 31 DÉCEMBRE	10 049	(1 098)	8 951	8 407	7 798

(a) Y compris effets des retours, voir Note 1.24.

Les incidences des variations de périmètre de 2013 sont essentiellement liées à l'intégration de Loro Piana.

Les effets des variations de périmètre en 2011 reflétaient essentiellement l'intégration de Bulgari et d'Ile de Beauté.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes et la valeur des stocks des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	37	12	50
Effets des sorties de stocks	(35)	(38)	(36)
INCIDENCE NETTE SUR LE COÛT DES VENTES DE LA PÉRIODE	2	(26)	14
INCIDENCE NETTE SUR LA VALEUR DES STOCKS À LA CLÔTURE	173	171	197

Voir Notes 1.8 et 1.15 concernant la méthode d'évaluation des vendanges à leur valeur de marché.

**NOTE 11 – CLIENTS**

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Créances à valeur nominale	2 491	2 284	2 179
Provision pour dépréciation	(72)	(68)	(69)
Provision pour retours et reprise de produits	(175)	(180)	(165)
MONTANT NET	2 244	2 036	1 945

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			2012	2011
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	2 284	(248)	2 036	1 945	1 629
Variation des créances brutes	294	-	294	132	80
Variation de la provision pour dépréciation	-	(5)	(5)	1	4
Variation de la provision pour retours et reprises de produits	-	(1)	(1)	(5)	(13)
Effets des variations de périmètre	61	(1)	60	(2)	183
Effets des variations de change	(149)	8	(141)	(45)	57
Reclassements	1	-	1	10	5
AU 31 DÉCEMBRE	2 491	(247)	2 244	2 036	1 945

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Au 31 décembre 2013, la majeure partie des créances clients a fait l'objet de couverture de crédit clients auprès des assureurs.

Au 31 décembre 2013, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute des créances	Dépréciations	Valeur nette des créances
Non échues :			
- moins de 3 mois	2 018	(12)	2 006
- plus de 3 mois	97	(4)	93
	2 115	(16)	2 099
Échues :			
- moins de 3 mois	247	(7)	240
- plus de 3 mois	129	(49)	80
	376	(56)	320
TOTAL	2 491	(72)	2 419

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Placements financiers	208	199	167
Instruments dérivés (voir Note 22)	500	1 242	149
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	391	405	481
Fournisseurs : avances et acomptes	184	202	168
Charges constatées d'avance	303	299	266
Autres créances	1 286	1 398	1 382
TOTAL	2 872	3 745	2 613

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Voir également Note 13 Placements financiers et Note 22 Instruments financiers et gestion des risques de marché.

NOTE 13 – PLACEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et de fonds non monétaires	13	14	15
Valeurs mobilières de placement cotées	195	185	152
TOTAL	208	199	167
Dont : coût historique des placements financiers	168	200	192

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Au 1^{er} janvier	199	167	255
Acquisitions	24	8	256
Cessions à valeur de vente	(38)	(14)	(295)
Variations de valeur de marché	24	13	15
Variation du montant des dépréciations	-	-	(1)
Effets des variations de périmètre ^(a)	-	-	(72)
Effets des variations de change	(1)	-	2
Reclassements	-	25	7
AU 31 DÉCEMBRE	208	199	167

(a) Effets liés à l'acquisition de Bulgari. Voir Note 2.

La valeur de marché des placements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.8. Voir également la Note 1.14 relative au mode de détermination des dépréciations des placements financiers et la Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation.

**NOTE 14 – TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE****14.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Dépôts à terme à moins de trois mois	940	679	610
Parts de Sicav et FCP monétaires	526	101	202
Comptes bancaires	2 087	1 851	1 810
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU BILAN	3 553	2 631	2 622

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 553	2 631	2 622
Découverts bancaires	(427)	(324)	(384)
TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DE VARIATION DE TRÉSORERIE	3 126	2 307	2 238

14.2. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013	2012	2011
Variation des stocks et en-cours	10	(822)	(868)	(784)
Variation des créances clients et comptes rattachés	11	(294)	(131)	(65)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		225	175	339
Variation des autres créances et dettes		219	33	(42)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT^(a)		(672)	(791)	(552)

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.3. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2013	2012	2011
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5	(286)	(239)	(265)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(1 730)	(1 777)	(1 690)
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		112	156	124
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations^(a)		(1 904)	(1 860)	(1 831)
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations ^(a)		34	47	31
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(35)	(38)	(16)
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION		(1 905)	(1 851)	(1 816)

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social est constitué de 3 173 352 actions (3 173 352 aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011), entièrement libérées, au nominal de 16 euros; 3 167 896 actions bénéficient d'un droit de vote double,

accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans (3 167 946 au 31 décembre 2012, 3 169 487 au 31 décembre 2011).

15.2. Actions auto-détenues et assimilés

Les effets sur la situation nette du Groupe des actions Financière Agache et des instruments dénouables en actions LVMH détenus dans le cadre des plans d'options s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Actions Financière Agache auto-détenues	6	5	4
Part de Financière Agache dans les instruments dénouables en actions LVMH ^(a)	-	2	8
ACTIONS AUTO-DÉTENUES ET ASSIMILÉS	6	7	12

(a) Compte tenu du faible délai entre l'exercice des instruments dénouables en actions LVMH et la livraison des actions ainsi obtenues aux bénéficiaires de plans d'options d'achat, ces opérations n'avaient pas d'impact sur le pourcentage d'intérêt.

15.3. Dividendes versés par la société mère Financière Agache

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution

éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues. Au 31 décembre 2013, le montant distribuable s'élève ainsi à 3 763 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)</i>	2013	2012	2011
Acompte au titre de l'exercice en cours (2013 : 28,5 euros ; 2012 : 115 euros ; 2011 : 125 euros)	90	365	396
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	90	365	396
Solde au titre de l'exercice précédent (2010 : 25 euros)	-	-	79
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	-	79
MONTANT BRUT TOTAL VERSÉ AU COURS DE L'EXERCICE ^(a)	90	365	475

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

Le montant brut du dividende qui sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2014 s'élève à 28,5 euros par action. Un acompte sur dividende d'un montant de 28,5 euros par action ayant été versé en octobre 2013, aucun versement de solde ne sera proposé.



15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des « Écarts de conversion » inscrits dans les capitaux propres, part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	Variation	2012	2011
Dollar US	(68)	(30)	(38)	(20)
Franc suisse	124	(12)	136	130
Yen japonais	20	(19)	39	58
Hong Kong dollar	(8)	(25)	17	28
Livre sterling	(15)	(4)	(11)	(17)
Autres devises	(19)	(41)	22	22
Couvertures d'actifs nets en devises	(39)	25	(64)	(75)
TOTAL, PART DU GROUPE	(5)	(106)	101	126

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. Le maintien d'une qualité de crédit adaptée et la sécurisation des créanciers obligataires et bancaires du Groupe constituent un objectif essentiel pour le Groupe, autorisant une large capacité d'accès aux marchés, à des conditions favorables, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;
- capacité d'autofinancement ;

- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible) ;
- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie, tout en représentant un coût raisonnable pour le Groupe.

NOTE 16 – CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de plans d'options et assimilés consentis par la société Financière Agache au 31 décembre 2013.

Charge de l'exercice

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Plans d'options d'achat et d'attribution d'actions gratuites Christian Dior	8	8	9
Plans d'options de souscription, d'achat et d'attribution d'actions gratuites LVMH	34	53	52
Plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH dénoués en numéraire	-	1	1
CHARGE DE L'EXERCICE	42	62	62

Voir Note 1.26 concernant la méthode d'évaluation de la charge comptable.

Chez LVMH

Le cours de bourse de l'action LVMH la veille de la date d'attribution des plans était de 138,90 euros pour le plan du 31 janvier 2013, de 130,40 euros pour le plan du 25 juillet 2013, et de 139,70 euros pour le plan du 24 octobre 2013.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites en 2013 est de 119,30 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 115,90 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

Chez Christian Dior

Le cours de bourse de l'action Christian Dior la veille de la date d'attribution du plan du 25 juillet 2013 était de 134,60 euros.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites sur la période est de 124,76 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 120,91 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

NOTE 17 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Au 1^{er} janvier	19 513	18 049	14 086
Part des minoritaires dans le résultat	2 901	2 861	2 529
Dividendes versés aux minoritaires	(1 181)	(1 362)	(906)
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées :			
• consolidation de Loro Piana	51	-	-
• consolidation de Bulgari	-	-	2 094
• consolidation de Heng Long	-	-	18
• autres mouvements	-	(19)	-
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires :			
• acquisitions de titres de minoritaires de Château d'Yquem	(74)	-	-
• acquisitions de titres de minoritaires de Bulgari	-	-	(771)
• effet de l'auto-détention des filiales	(112)	120	96
• autres mouvements	(83)	(53)	(14)
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	(218)	48	1 423
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	10	8	4
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	589	(26)	1 141
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	27	40	39
Effets des variations des intérêts minoritaires bénéficiant d'engagements d'achat	(623)	(105)	(267)
AU 31 DÉCEMBRE	21 018	19 513	18 049

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.



L'évolution de la part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres, y compris l'effet d'impôt se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Écarts de réévaluation des engagements envers le personnel ^(a)	Total part des minoritaires
Au 1^{er} janvier 2011	110	349	24	626	-	1 109
Variations de l'exercice	181	1 013	(39)	10	(24)	1 141
Variations dues à l'autodétention et à l'apport Bulgari	(1)	19	1	9		28
Au 31 décembre 2011	290	1 381	(14)	645	(24)	2 278
Variations de l'exercice	(91)	(30)	106	44	(55)	(26)
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	1	3	-	1		5
Au 31 décembre 2012	200	1 354	92	690	(79)	2 257
Variations de l'exercice	(285)	632	15	184	43	589
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(1)	(6)	-	(2)	-	(9)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	(86)	1 980	107	872	(36)	2 837

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

NOTE 18 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Dette financière à plus d'un an	5 881	5 014	6 449
Dette financière à moins d'un an	6 550	5 798	5 168
Dette financière brute	12 431	10 812	11 617
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(106)	(155)	(143)
Autres dérivés	-	-	1
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	12 325	10 657	11 475
Placements financiers	(208)	(199)	(167)
Autres actifs financiers	-	(72)	(72)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 553)	(2 631)	(2 622)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	8 564	7 755	8 614

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

À l'expiration d'un crédit syndiqué existant, la société Financière Agache a contracté un nouveau crédit syndiqué de 500 millions d'euros à échéance juillet 2017.

Une filiale de Financière Agache a contracté des emprunts long terme pour un montant initial de 300 millions d'euros à échéance novembre 2016 et novembre 2017.

Au premier semestre, la société Christian Dior a procédé à la résiliation anticipée d'un crédit syndiqué d'un montant de 535 millions d'euros et à la signature d'un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 635 millions d'euros.

LVMH a procédé en 2013, dans le cadre de son programme EMTN, à deux émissions obligataires de 500 millions d'euros

chacune ainsi qu'à une émission de 600 millions d'euros. Ces émissions sont remboursables in fine au pair en novembre 2019, septembre 2016 et novembre 2020 respectivement. L'emprunt d'échéance 2019 a été émis à 99,473 % du nominal et porte intérêt au taux de 1,25 % ; il a fait l'objet de swaps à l'émission, le convertissant pour 50 % de son nominal en un financement à taux variable. L'emprunt remboursable en 2016 porte intérêt à taux variable. Enfin, le dernier emprunt, d'échéance 2020, a quant à lui été émis à 99,399 % du nominal. Il porte intérêt au taux de 1,75 % et n'a fait l'objet d'aucun swap de couverture.

Au cours de l'année, LVMH a remboursé l'emprunt obligataire de 300 millions de francs suisses émis en 2007 ainsi qu'une partie de la dette au titre des placements privés en devises (20 milliards de yens japonais et 350 millions de dollars US). Une filiale de Financière Agache a quant à elle remboursé un emprunt de 715 millions d'euros conclu en 2008.

18.2. Analyse de la dette financière brute par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	4 664	4 483	4 260
Crédit-bail et locations de longue durée	110	123	135
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 107	408	2 054
DETTE FINANCIÈRE À PLUS D'UN AN	5 881	5 014	6 449
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	1 363	696	1 209
Crédit-bail et locations de longue durée	14	16	19
Emprunts auprès des établissements de crédit	712	1 892	607
Billets de trésorerie	3 080	1 935	2 105
Autres emprunts et lignes de crédit	846	834	721
Découverts bancaires	427	324	384
Intérêts courus	108	101	123
DETTE FINANCIÈRE À MOINS D'UN AN	6 550	5 798	5 168
DETTE FINANCIÈRE BRUTE TOTALE	12 431	10 812	11 617

La valeur de marché de la dette financière brute est de 12 566 millions d'euros au 31 décembre 2013 (10 990 millions d'euros au 31 décembre 2012, 11 779 millions d'euros au 31 décembre 2011).

**18.3. Emprunts obligataires et EMTN**

Montant nominal (en devises)	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial ^(a) (en %)	2013 (en millions d'euros)	2012 (en millions d'euros)	2011 (en millions d'euros)
EUR 600 000 000	2013	2020	1,89	594	-	-
EUR 500 000 000	2013	2019	1,38	490	-	-
EUR 500 000 000	2013	2016	variable	500	-	-
EUR 275 000 000	2012	2017	3,27	274	274	-
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	616	653	-
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	518	521	524
EUR 500 000 000	2011	2015	3,47	515	527	522
EUR 300 000 000	2011	2016	4,22	299	298	297
EUR 225 000 000	2010	2015	5,13	225	225	225
EUR 1 000 000 000	2009	2014	4,52	1 013	1 036	1 033
EUR 350 000 000	2009	2014	4,02	350	349	348
EUR 250 000 000	2009	2015	4,59	260	267	263
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	162	167	161
CHF 200 000 000	2008	2015	4,04	163	166	165
EUR 760 000 000 ^(b)	2005 et 2008	2012	3,76	-	-	759
CHF 300 000 000	2007	2013	3,46	-	253	250
Placements privés en euros				-	-	450
Placements privés en devises				48	443	472
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMTN				6 027	5 179	5 469

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 600 millions d'euros émis en 2005 à un taux effectif initial de 3,43 % et d'un abondement de 160 millions d'euros réalisé en 2008 à un taux effectif de 4,99 %.

18.4. Crédit-bail et locations de longue durée

La dette au titre des contrats de crédit-bail et locations de longue durée, égale à la valeur actuelle des paiements futurs, se décompose ainsi, par échéance :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013		2012		2011	
	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements
À moins d'un an	21	19	24	22	26	24
D'un à cinq ans	58	44	67	49	78	56
Au-delà de cinq ans	294	61	329	69	354	73
TOTAL DES PAIEMENTS MINIMA FUTURS	373		420		458	
Effet de l'actualisation	(249)		(280)		(305)	
TOTAL DES DETTES DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATIONS DE LONGUE DURÉE	124	124	140	140	153	153

Sont financés ou refinancés par crédit-bail ou locations de longue durée, principalement des actifs immobiliers ou des équipements industriels.

18.5. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière brute			Effet des instruments dérivés			Dette financière brute après effet des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
	Échéance :								
2014	4 514	2 036	6 550	(1 239)	1 196	(43)	3 275	3 232	6 507
2015	1 225	170	1 395	(345)	305	(40)	880	475	1 355
2016	334	808	1 142	133	(131)	2	467	677	1 144
2017	1 061	191	1 252	(1 041)	1 017	(24)	20	1 208	1 228
2018	523	397	920	-	(5)	(5)	523	392	915
2019	494	-	494	(250)	254	4	244	254	498
Au-delà	677	1	678	-	-	-	677	1	678
TOTAL	8 828	3 603	12 431	(2 742)	2 636	(106)	6 086	6 239	12 325

Voir Note 22.4 concernant la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2014 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance 2014
Premier trimestre	4 302
Deuxième trimestre	1 347
Troisième trimestre	542
Quatrième trimestre	359
TOTAL	6 550



18.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Euro	9 961	8 284	9 060
Dollar US	296	379	609
Franc suisse	990	994	981
Yen japonais	310	362	410
Autres devises	768	638	415
TOTAL	12 325	10 657	11 475

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.7. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2013 :

- une hausse instantanée de 1 point sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 61 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 109 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;
- une baisse instantanée de 1 point de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 61 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 109 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter certains ratios financiers (couverture de la dette financière par des actifs). Le niveau actuel de ces ratios assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

18.9. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2013, l'en-cours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 7,7 milliards d'euros.

18.10. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2013, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 500 millions d'euros.

18.8. Covenants

Le groupe Financière Agache, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio financier usuel en la matière.

NOTE 19 – PROVISIONS

(en millions d'euros)	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Provisions pour retraites, frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel	464	527	420
Provisions pour risques et charges	1 301	1 251	1 123
Provisions pour réorganisation	21	18	21
Part à plus d'un an	1 786	1 796	1 564
Provisions pour retraites, frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel	4	14	12
Provisions pour risques et charges	318	293	303
Provisions pour réorganisation	32	41	44
Part à moins d'un an	354	348	359
TOTAL	2 140	2 144	1 923

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

Au cours de l'exercice 2013, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2012 ^(a)	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont effets des variations de change)	31 décembre 2013
Provisions pour retraites, frais médicaux et autres engagements	541	92	(83)	(4)	15	(93)	468
Provisions pour risques et charges	1 544	317	(89)	(128)	(6)	(19)	1 619
Provisions pour réorganisation	59	21	(24)	(6)	2	1	53
TOTAL	2 144	430	(196)	(138)	11	(111)	2 140
Dont :							
Résultat opérationnel courant		232	(164)	(44)			
Résultat financier		-	-	-			
Autres		198	(32)	(94)			

(a) Le bilan au 31 décembre 2012 a été retraité des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

En particulier, les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de

demandes de rectification de la part des administrations locales. Ces demandes de rectification, ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore redressées, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37 Provisions.

Les provisions pour retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel sont analysées en Note 29.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Engagements d'achat de titres de minoritaires	6 035	5 022	4 196
Instruments dérivés (voir Note 22)	71	66	513
Participation du personnel aux résultats ^(a)	85	93	88
Autres dettes	228	296	217
TOTAL	6 419	5 477	5 014

(a) Sociétés françaises uniquement, en application des dispositions légales.

Aux 31 décembre 2013, 2012 et 2011, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de la promesse. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception des participations dans Château d'Yquem et Château Cheval Blanc et à l'exception de certains vignobles champenois.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires de Loro Piana (20 %, voir Note 2), d'Ile de Beauté (35 %), de Heng Long (35 %) ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient. Les minoritaires de Benefit ont exercé leur option de vente en 2012, voir Note 2.

**NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS**

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Instruments dérivés (voir Note 22)	78	835	269
Personnel et organismes sociaux	1 070	986	906
Participation du personnel aux résultats ^(a)	84	95	86
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	416	376	394
Clients : avances et acomptes versés	163	127	162
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	426	391	291
Produits constatés d'avance	151	116	111
Autres dettes	794	727	625
TOTAL	3 182	3 653	2 844

(a) Sociétés françaises uniquement, en application des dispositions légales.

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ**22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions**

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont principalement pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change, de taux et les transactions sur actions et instruments financiers sont effectuées de façon centralisée.

Le Groupe a mis en place une politique, des règles et des procédures strictes pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus établi qui comprend des présentations régulières aux organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

22.2. Présentation des actifs et passifs financiers au bilan

Ventilation et juste valeur des actifs et passifs financiers selon les catégories définies par IAS 39

(en millions d'euros)	Notes	2013		2012		2011	
		Valeur au bilan	Juste valeur ^(e)	Valeur au bilan	Juste valeur ^(e)	Valeur au bilan	Juste valeur ^(e)
Investissements financiers	8	7 416	7 416	6 321	6 321	6 278	6 278
Placements financiers	15	208	208	199	199	167	167
Investissements et placements financiers (voir Note 1.14)		7 624	7 624	6 520	6 520	6 445	6 445
Autres actifs non courants, hors instruments dérivés ^(a)	9	388	388	452	452	893	893
Créances clients et comptes rattachés	11	2 244	2 244	2 036	2 036	1 945	1 945
Autres actifs courants ^(b)	12	1 861	1 861	2 005	2 005	2 031	2 031
Prêts et créances (voir Note 1.16)		4 493	4 493	4 493	4 493	4 869	4 869
Trésorerie et équivalents (voir Note 1.17)	14	3 553	3 553	2 631	2 631	2 622	2 622
Actifs financiers, hors instruments dérivés		15 670	15 670	13 644	13 644	13 936	13 936
Dette financière à plus d'un an	18	5 881	6 008	5 014	5 190	6 449	6 602
Dette financière à moins d'un an	18	6 550	6 558	5 798	5 800	5 168	5 177
Fournisseurs et comptes rattachés		3 388	3 388	3 196	3 196	3 012	3 012
Autres passifs non courants ^(c)	20	313	313	389	389	305	305
Autres passifs courants ^(d)	21	2 953	2 953	2 702	2 702	2 464	2 464
Passifs financiers, hors instruments dérivés (voir Note 1.19)		19 085	19 220	17 099	17 277	17 398	17 560
Instruments dérivés (voir Note 1.20)	22.5	424	424	520	520	(2)	(2)

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

(b) Hors instruments dérivés, placements financiers et charges constatées d'avance.

(c) Hors engagements d'achat de titres et instruments dérivés.

(d) Hors instruments dérivés et produits constatés d'avance.

(e) Voir Note 1.8 concernant les modalités d'évaluation à la juste valeur.

**Ventilation par méthode de valorisation des actifs et passifs financiers valorisés à la juste valeur**

	2015			2012			2011		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents
<i>(en millions d'euros)</i>									
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	6 834	-	3 553	5 784	-	2 631	5 761	-	2 622
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	254	573	-	242	1 421	-	199	780	-
Cotations privées	536	-	-	494	-	-	485	-	-
ACTIFS	7 624	573	3 553	6 520	1 421	2 631	6 445	780	2 622
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière									
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché		149			901			782	
Cotations privées									
PASSIFS		149			901			782	

(a) Voir Note 1.8 concernant les correspondances entre les méthodes de valorisation et les hiérarchies de juste valeur IFRS 13.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont valorisés à leur juste valeur, évaluée au moyen de modèles réputés et sur la base de données de marché observables. Le risque de contrepartie relatif à ces instruments dérivés (« Credit valuation

adjustment ») est évalué sur la base de spreads de crédit issus de données de marché observables, et de la valeur de marché des instruments dérivés ajustée par des add-ons forfaitaires fonction du type de sous-jacent et de la maturité de l'instrument dérivé.

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2013 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013
Au 1^{er} janvier	494
Acquisitions	69
Cessions (à valeur de vente)	(50)
Gains et pertes enregistrés en résultat	7
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	17
Autres	(1)
AU 31 DÉCEMBRE	536

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euro)</i>	<i>Notes</i>	2013	2012	2011
Risque de taux d'intérêt				
Actifs : non courants		67	134	113
courants		74	57	59
Passifs : non courants		(24)	(26)	(17)
courants		(11)	(10)	(12)
	<i>22.4</i>	106	155	143
Risque de change				
Actifs : non courants		1	17	2
courants		389	373	83
Passifs : non courants		(42)	(40)	(8)
courants		(60)	(10)	(257)
	<i>22.5</i>	288	340	(180)
Autres risques				
Actifs : non courants		5	28	516
courants		37	812	7
Passifs : non courants		(5)	-	(488)
courants		(7)	(815)	-
		30	25	35
TOTAL				
Actifs : non courants	<i>9</i>	73	179	631
courants	<i>12</i>	500	1 242	149
Passifs : non courants	<i>20</i>	(71)	(66)	(513)
courants	<i>21</i>	(78)	(835)	(269)
		424	520	(2)



22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2013 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par échéance				Valeur de marché ^{(a) (b)}		
	À un an	D'un à cinq ans	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux en euros :							
- payeur de taux fixe	-	475	-	475	(17)	-	(17)
- payeur de taux variable	1 000	1 175	250	2 425	114	-	114
- taux variable/taux variable	152	-	-	152	-	-	-
Swaps de devises	240	1 644	-	1 884	7	2	9
Autres dérivés de taux	-	500	-	500	-	-	-
TOTAL					104	2	106

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.8 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales situées hors zone euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2013 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par exercice d'affectation				Valeur de marché ^{(a) (b)}				
	2013	2014	Au-delà	Total	Couver- ture de juste valeur	Couver- ture de flux de trésorerie futurs	Couver- ture d'actifs nets en devises	Non affectés	Total
Options achetées									
Put USD	62	207	-	269	1	10	-	(1)	10
Put JPY	2	10	-	12	-	1	-	-	1
Put GBP	-	8	-	8	-	-	-	-	-
	64	225	-	289	1	11	-	(1)	11
Tunnels									
Vendeur USD	273	3 010	-	3 283	17	162	-	5	184
Vendeur JPY	5	402	-	407	-	47	-	-	47
Vendeur autres	7	106	-	113	-	1	-	-	1
	285	3 518	-	3 803	17	210	-	5	232
Contrats à terme ^(c)									
USD	188	(64)	-	124	1	(1)	-	-	-
JPY	75	116	-	191	-	38	-	0	38
GBP	39	16	-	55	-	-	-	-	-
Autres	115	(218)	-	(103)	1	1	-	1	3
	417	(150)	-	267	2	38	-	1	41
Swaps cambistes ^(c)									
USD	2 884	32	-	2 916	2	-	10	(37)	(25)
CHF	254	(18)	-	236	-	-	(1)	(2)	(3)
GBP	171	2	-	173	-	-	-	1	1
JPY	352	-	-	352	4	-	1	10	15
Autres	417	(43)	-	374	-	-	17	(1)	16
	4 078	(27)	-	4 051	6	-	27	(29)	4
TOTAL					26	259	27	(24)	288

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.8 concernant les modalités d'évaluation à valeur de marché.

(c) Vente/(Achat).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2014, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date.



Les incidences d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro sur le résultat net de l'exercice 2013 et les capitaux propres (hors résultat net) au 31 décembre 2013, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, seraient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		HK dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Résultat net	(167)	(94)	25	(20)	13	(13)	42	(42)
Capitaux propres, hors résultat net	166	(182)	21	(21)	174	(186)	114	(124)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2013, constitués principalement d'options, de tunnels et de contrats à terme.

Au 31 décembre 2013, au niveau du Groupe, les encaissements prévisionnels de 2014 en dollar US et en yen japonais sont respectivement couverts à hauteur de 72 % et 70 %.

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, ou de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH. La valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments tient ainsi compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse. Au 31 décembre 2013, les instruments dérivés liés à la gestion du risque actions ayant un impact sur le résultat net du Groupe ont une valeur de marché positive de 37 millions d'euros. D'un montant nominal de 20 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2013, un effet net sur le résultat du Groupe inférieur à 0,4 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2014.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2013 ont une valeur de marché négative de 7 millions d'euros. D'un montant nominal de 37 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2013, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 0,5 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2014.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) sur la base de l'encours cumulé de ses programmes de billets de trésorerie, soit 3,1 milliards d'euros, et (b) en comparant le montant de sa dette financière à moins d'un an, avant prise en compte des instruments dérivés (6,6 milliards d'euros) au montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (3,6 milliards d'euros) soit 3,0 milliards d'euros à la fin 2013. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 7,7 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à dégager des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2013, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de cinq ans	Total
Emprunts obligataires et EMTN	1 502	1 239	924	1 096	522	1 125	6 408
Emprunts auprès des établissements de crédit	737	231	300	205	401	2	1 876
Autres emprunts et lignes de crédit	858	-	-	-	-	-	858
Crédit-bail et locations de longue durée	21	17	15	13	12	296	374
Billets de trésorerie	3 080	-	-	-	-	-	3 080
Découverts bancaires	427	-	-	-	-	-	427
Dette financière brute	6 625	1 487	1 239	1 314	935	1 423	13 023
Autres passifs, courants et non courants ^(a)	2 953	72	26	34	30	55	3 170
Fournisseurs et comptes rattachés	3 388	-	-	-	-	-	3 388
Autres passifs financiers	6 341	72	26	34	30	55	6 558
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	12 966	1 559	1 265	1 348	965	1 478	19 581

(a) Correspond à hauteur de 2 953 millions d'euros aux « Autres passifs courants » (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 217 millions d'euros aux « Autres passifs non courants » (hors instruments dérivés, engagements d'achat de titres de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 96 millions d'euros au 31 décembre 2013), voir Note 22.2.

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 18.6 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Note 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

**NOTE 23 – INFORMATION SECTORIELLE**

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en sept groupes d'activités. Cinq groupes d'activités : Christian Dior Couture, Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires ainsi qu'une équipe de direction spécifique.

Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, le plus souvent les activités nouvelles pour le Groupe, ainsi que l'activité des sociétés holdings ou immobilières.

23.1. Informations par groupe d'activités**Exercice 2013**

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 410	4 146	9 833	3 225	2 716	8 906	278	-	30 514
Ventes intra-groupe	7	27	49	492	68	31	21	(695)	-
TOTAL DES VENTES	1 417	4 173	9 882	3 717	2 784	8 937	299	(695)	30 514
Résultat opérationnel courant	165	1 361	3 140	414	375	901	(204)	(2)	6 150
Autres produits et charges opérationnels	1	(4)	(63)	(6)	(6)	(5)	(54)	-	(137)
Charges d'amortissement	81	109	447	128	143	264	39	-	1 211
Charges de dépréciation	-	(1)	49	1	-	8	13	-	70
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	97	5 980	6 573	1 785	5 580	2 992	1 634	-	24 641
Immobilisations corporelles	529	2 183	2 018	404	399	1 321	3 250	-	10 104
Stocks	235	4 241	1 388	356	1 136	1 449	311	(165)	8 951
Autres actifs opérationnels	163	1 133	741	581	594	495	573	14 136 ^(c)	18 416
TOTAL ACTIF	1 024	13 537	10 720	3 126	7 709	6 257	5 768	13 971	62 112
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	29 445	29 445
Passifs	312	1 296	2 121	1 118	714	1 820	733	24 553 ^(d)	32 667
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	312	1 296	2 121	1 118	714	1 820	733	53 998	62 112
Investissements d'exploitation ^(e)	(177)	(187)	(693)	(229)	(192)	(390)	(37)	-	(1 905)

**Exercice 2012**

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 225	4 101	9 871	3 164	2 765	7 849	312	-	29 287
Ventes intra-groupe	13	21	55	449	71	30	22	(661)	-
TOTAL DES VENTES	1 238	4 122	9 926	3 613	2 836	7 879	334	(661)	29 287
Résultat opérationnel courant	131	1 250	3 264	408	334	854	(196)	(31)	6 014
Autres produits et charges opérationnels	1	(15)	(108)	(7)	(8)	(19)	(26)	-	(180)
Charges d'amortissement	60	100	414	112	122	229	42	-	1 079
Charges de dépréciation	-	1	81	-	-	3	15	-	100
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	80	5 744	4 859	1 749	5 574	3 046	1 489	-	22 521
Immobilisations corporelles	426	1 882	1 768	312	378	1 252	3 146	-	9 164
Stocks	199	3 997	1 158	339	1 213	1 421	249	(169)	8 407
Autres actifs opérationnels	123	1 057	661	583	635	459	591	13 244 ^(c)	17 353
TOTAL ACTIF^(d)	828	12 680	8 426	2 983	7 800	6 178	5 475	13 075	57 445
Capitaux propres								26 970	26 970
Passifs	290	1 249	1 870	1 098	721	1 785	771	22 691 ^(d)	30 475
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES^(d)	290	1 249	1 870	1 098	721	1 785	771	49 661	57 445
Investissements d'exploitation ^(e)	(150)	(181)	(579)	(196)	(136)	(332)	(277)	-	(1 851)

**Exercice 2011**

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	987	3 498	8 671	2 850	1 900	6 413	296	-	24 615
Ventes intra-groupe	13	13	41	345	49	23	19	(503)	-
TOTAL DES VENTES	1 000	3 511	8 712	3 195	1 949	6 436	315	(503)	24 615
Résultat opérationnel courant	85	1 092	3 075	348	265	716	(229)	(38)	5 314
Autres produits et charges opérationnels	(2)	(16)	(26)	(2)	(6)	(26)	(6)	-	(84)
Charges d'amortissement	59	92	349	105	82	209	35	-	931
Charges de dépréciation	-	-	-	-	-	5	14	-	19
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	77	4 876	4 858	1 702	5 567	3 015	1 548	-	21 643
Immobilisations corporelles	331	1 765	1 635	237	354	1 114	2 881	-	8 317
Stocks	171	3 896	1 030	337	1 118	1 181	193	(128)	7 798
Autres actifs opérationnels	171	989	501	503	542	386	397	12 991 ^(c)	16 480
TOTAL ACTIF^(d)	750	11 526	8 024	2 779	7 581	5 696	5 019	12 863	54 238
Capitaux propres								24 695	24 695
Passifs	243	1 303	1 738	1 047	697	1 482	792	22 241 ^(d)	29 543
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES^(d)	243	1 303	1 738	1 047	697	1 482	792	46 936	54 238
Investissements d'exploitation ^(e)	(87)	(155)	(437)	(150)	(117)	(215)	(655)	-	(1 816)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.

(b) Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(c) Les actifs non affectés incluent les titres mis en équivalence, les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt sur les sociétés.

Au 31 décembre 2013, ils incluent la participation de 23,1 % dans Hermès International soit 6 437 millions d'euros, voir Note 8 (5 409 millions d'euros au 31 décembre 2012, et 5 438 millions d'euros au 31 décembre 2011).

(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.

(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

(f) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

Les données de l'exercice 2011 intégraient celles de Bulgari, consolidée par intégration globale depuis le 30 juin 2011. En raison de l'unicité de management et de marque de Bulgari, dont l'activité est majoritairement constituée de la fabrication et

distribution de montres et joaillerie, l'ensemble des activités de Bulgari, y compris en matière de parfums et cosmétiques, ont été classées dans le groupe d'activités Montres et Joaillerie.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
France	3 341	3 270	2 995
Europe (hors France)	5 819	5 751	5 072
États-Unis	6 790	6 496	5 323
Japon	2 136	2 438	2 035
Asie (hors Japon)	9 173	8 327	6 748
Autres pays	3 255	3 005	2 442
VENTES	30 514	29 287	24 615

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
France	628	667	707
Europe (hors France)	426	314	630
États-Unis	245	299	132
Japon	73	80	52
Asie (hors Japon)	411	402	224
Autres pays	122	89	71
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION	1 905	1 851	1 816

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.



23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	316	973	2 383	932	624	2 122	72	(172)	7 250
Deuxième trimestre	343	822	2 328	872	686	2 093	98	(166)	7 076
Troisième trimestre	369	1 031	2 428	879	677	2 100	58	(164)	7 378
Quatrième trimestre	389	1 347	2 743	1 034	797	2 622	71	(193)	8 810
TOTAL 2013	1 417	4 173	9 882	3 717	2 784	8 937	299	(695)	30 514
Premier trimestre	284	926	2 374	899	630	1 823	84	(160)	6 860
Deuxième trimestre	289	823	2 282	828	713	1 767	99	(150)	6 651
Troisième trimestre	325	1 004	2 523	898	690	1 862	68	(156)	7 214
Quatrième trimestre	340	1 369	2 747	988	803	2 427	83	(195)	8 562
TOTAL 2012	1 238	4 122	9 926	3 613	2 836	7 879	334	(661)	29 287
Premier trimestre	221	759	2 029	803	261	1 421	75	(108)	5 461
Deuxième trimestre	224	670	1 942	715	315	1 410	83	(105)	5 254
Troisième trimestre	260	868	2 218	793	636	1 547	74	(135)	6 261
Quatrième trimestre	295	1 214	2 523	884	737	2 058	83	(155)	7 639
TOTAL 2011	1 000	3 511	8 712	3 195	1 949	6 436	315	(503)	24 615

NOTE 24 – VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Ventes réalisées par les marques et enseignes	30 044	28 814	24 195
Royalties et revenus de licences	187	189	168
Revenus des immeubles locatifs	16	30	34
Autres revenus	267	254	218
TOTAL	30 514	29 287	24 615

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins représente environ 64% des ventes en 2013, 2012 et 2011.

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Frais de publicité et de promotion	3 549	3 470	2 854
Loyers commerciaux	2 650	2 092	1 684
Charges de personnel	5 298	5 058	4 282
Dépenses de recherche et développement	72	69	63

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués du coût des campagnes média et des frais de publicité sur les lieux de vente; ils intègrent également les frais de personnel dédié à cette fonction.

Au 31 décembre 2013, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde (hors Loro Piana, dont le réseau sera intégré en 2014), en particulier par les groupes Mode et

Maroquinerie et Distribution sélective, est de 3 577 (3 409 en 2012, 3 250 en 2011).

Dans certains pays, les locations de magasins comprennent un montant minimal et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Loyers fixes ou minima	1 108	923	716
Part variable des loyers indexés	470	501	424
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minima	579	219	227
Concessions aéroportuaires – part variable	493	449	317
LOYERS COMMERCIAUX	2 650	2 092	1 684

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Salaires et charges sociales	5 165	4 913	4 152
Retraites, participation aux frais médicaux et avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	91	83	68
Charges liées aux plans d'options et assimilés	42	62	62
CHARGES DE PERSONNEL	5 298	5 058	4 282

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Résultat de cessions	-	(4)	(3)
Réorganisations	(22)	(28)	(41)
Réévaluation de titres acquis antérieurement à leur première consolidation	-	-	22
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(21)	(3)	(17)
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(88)	(139)	(43)
Autres, nets	(6)	(6)	(2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(137)	(180)	(84)



Les dépréciations ou amortissements enregistrés en 2013 portent essentiellement sur des marques et écarts d'acquisition. En 2012, ils incluaient en outre des dépréciations d'actifs corporels à hauteur de 74 millions d'euros.

En 2011, les titres de Bulgari et d'Ile de Beauté acquis antérieurement à la date de prise de contrôle ont été réévalués à leur valeur à cette date. Les frais d'acquisition étaient essentiellement liés à ces deux opérations.

NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Coût de la dette financière brute	(255)	(286)	(326)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	54	77	99
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	6	(2)	(3)
Coût de la dette financière nette	(195)	(211)	(230)
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	75	176	54
Part inefficace des dérivés de change	(156)	(45)	(114)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	28	42	(1)
Autres, nets	(35)	(32)	(32)
Autres produits et charges financiers	(88)	141	(93)
RÉSULTAT FINANCIER	(283)	(70)	(323)

Les produits de la trésorerie et des placements financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Revenus de la trésorerie et équivalents	22	20	38
Revenus des placements financiers	32	57	61
PRODUITS DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS FINANCIERS	54	77	99

Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Dettes financières couvertes	64	(22)	(65)
Dérivés de couverture	(61)	16	63
Dérivés non affectés	3	4	(1)
EFFETS DES RÉÉVALUATIONS DE LA DETTE FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS DE TAUX	6	(2)	(3)

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Coût financier des couvertures de change commerciales	(149)	(48)	(144)
Coût financier des couvertures d'actifs nets en devises	(6)	11	24
Variation de valeur de marché des dérivés non affectés	(1)	(8)	6
PART INEFFICACE DES DÉRIVÉS DE CHANGE	(156)	(45)	(114)

En 2013, ainsi qu'en 2012 et 2011, hors opérations Hermès, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provient de l'évolution des marchés ainsi que des charges de dépréciation d'investissements et placements financiers.

En 2012, le montant des dividendes reçus au titre des investissements financiers incluait un dividende exceptionnel reçu de la part d'Hermès International SCA de 120 millions d'euros (5 euros par action).

NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Impôt courant de l'exercice	(2 031)	(2 113)	(1 702)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	13	20	(2)
Impôt courant	(2 018)	(2 092)	(1 704)
Variation des impôts différés	195	175	169
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	7	-	59
Impôts différés	202	175	228
CHARGE TOTALE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(1 816)	(1 917)	(1 476)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres^(a)	(250)	(73)	(45)

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

La charge totale d'impôt pour l'exercice inclut, à hauteur de 43 millions d'euros (30 millions d'euros en 2012, 10 millions d'euros en 2011), les effets de la contribution exceptionnelle applicable en France de 2011 à 2014 (10,7 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2013, 5 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2011 et 2012).

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Impôts différés actifs	952	992	805
Impôts différés passifs	(4 697)	(4 727)	(4 673)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	(3 745)	(3 735)	(3 868)

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Résultat avant impôt	5 730	5 764	4 907
Charge totale d'impôt	(1 816)	(1 917)	(1 476)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	31,7 %	33,3 %	30,1 %



Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3%, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

<i>(en pourcentage du résultat avant impôt)</i>	2013	2012	2011
Taux d'imposition en France	34,4	34,4	34,4
Changements de taux d'impôt	(0,1)	-	(1,3)
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(6,1)	(6,2)	(6,2)
Résultats et reports déficitaires, et autres variations d'impôts différés	(0,9)	-	0,3
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et résultats imposables à un taux réduit	2,5	3,4	1,9
Impôts de distribution ^(a)	1,9	1,7	1,0
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF DU GROUPE	31,7	33,3	30,1

(a) Les impôts de distribution sont principalement relatifs à la taxation des dividendes intra-groupe. À compter de 2012, ils intègrent la taxe de 3% sur les dividendes versés par LVMH SA et Christian Dior SA.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Evaluation des marques	24	8	39
Autres écarts de réévaluation	2	6	(4)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	4	(2)	(5)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	6	(16)	16
Provisions pour risques et charges ^(a)	74	-	10
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	38	153	105
Autres retraitements de consolidation ^(a)	46	81	85
Reports déficitaires	8	(55)	(18)
TOTAL	202	175	228

(a) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location-financement.

En variations des capitaux propres sur l'exercice :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(127)	(28)	(11)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(65)	(5)	(97)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(18)	(50)	27
Gains et pertes au titre des engagements envers le personnel	(22)	29	13
TOTAL	(232)	(54)	(68)

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

Au bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013 ^(b)	2012 ^{(b) (c)}	2011 ^{(b) (c)}
Evaluation des marques	(3 908)	(3 961)	(3 977)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(720)	(595)	(567)
Autres écarts de réévaluation	(373)	(368)	(365)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(207)	(150)	(145)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(33)	(24)	31
Provisions pour risques et charges ^(a)	320	293	251
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	680	600	430
Autres retraitements de consolidation ^(a)	439	422	394
Reports déficitaires	57	48	80
TOTAL	(3 745)	(3 735)	(3 868)

(a) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location-financement.

(b) Actif/(Passif).

(c) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

27.5. Reports déficitaires

Au 31 décembre 2013, au niveau de la société LVMH SA, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs représentent une économie potentielle d'impôt de 277 millions d'euros (306 millions d'euros en 2012, 301 millions d'euros en 2011).

Au titre du dernier exercice fiscal clos au 30 juin 2013, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Christian Dior, les reports déficitaires de 165 millions d'euros ont été attribués à la société Christian Dior. Les reports déficitaires non utilisés étaient estimés à 167 millions d'euros au 31 décembre 2012 et s'élevaient à 277 millions d'euros au 31 décembre 2011.

27.6. Consolidations fiscales

Le régime français d'intégration fiscale permet à la quasi-totalité des sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

À compter du 1^{er} janvier 2004, l'ensemble du périmètre d'intégration fiscale de Financière Agache est entré dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Groupe Arnault.

Ce régime a engendré pour le Groupe une diminution de la charge d'impôt courant de plus de 91 millions d'euros en 2013 (92 millions en 2012 et 136 millions d'euros en 2011).

Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis, ont engendré une diminution de la charge d'impôt courant de 7 millions d'euros en 2013 (28 millions d'euros en 2012 et 52 millions d'euros en 2011).

**NOTE 28 – RÉSULTAT PAR ACTION**

	2013	2012	2011
Résultat net – part du Groupe (en millions d'euros)	1 038	1 035	912
Impact des instruments dilutifs sur les filiales (en millions d'euros)	(9)	(9)	(7)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE DILUÉ (en millions d'euros)	1 029	1 026	905
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre moyen d'actions Financière Agache auto-détenues sur l'exercice	(3 619)	(3 619)	(3 619)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)	327,47	326,53	287,72
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	3 169 733	3 169 733	3 169 733
Effet de dilution des plans d'options	-	-	-
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL APRÈS EFFETS DILUTIFS	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION (en euros)	324,63	323,69	285,51

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL**29.1. Charge de l'exercice**

La charge enregistrée au cours des exercices présentés au titre des engagements de retraite, de participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel s'établit ainsi :

(en millions d'euros)	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Coût des services rendus	80	64	56
Coût financier, net	15	11	9
Écarts actuariels	2	9	5
Coût des services passés	-	1	2
Modifications des régimes	(8)	(2)	(5)
CHARGE DE L'EXERCICE AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	89	83	67

(a) Les résultats nets des exercices 2011 et 2012 n'ont pas été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, l'effet du changement de norme sur chacun de ces exercices étant inférieur à 5 millions d'euros.

29.2. Engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012 ^(a)	2011 ^(a)
Droits couverts par des actifs financiers	978	1 023	849
Droits non couverts par des actifs financiers	155	149	127
Valeur actualisée des droits	1 133	1 172	976
Valeur de marché des actifs financiers	(682)	(651)	(569)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISÉ	451	521	407
Dont :			
Provisions à plus d'un an	464	527	420
Provisions à moins d'un an	4	14	12
Autres actifs	(17)	(20)	(25)
TOTAL	451	521	407

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Engagement net comptabilisé ^(a)
Au 31 décembre 2012	1 172	(651)	521
Coût des services rendus	80	-	80
Coût financier, net	33	(18)	15
Prestations aux bénéficiaires	(87)	63	(24)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(68)	(68)
Contributions des employés	8	(8)	-
Variations de périmètre et reclassifications	18	-	18
Modifications des régimes	(8)	-	(8)
Écarts actuariels : effets d'expérience ^(b)	1	(35)	(34)
Écarts actuariels : changements d'hypothèses démographiques ^(b)	(6)	-	(6)
Écarts actuariels : changements d'hypothèses financières ^(b)	(37)	-	(37)
Effet des variations de taux de change	(41)	35	(6)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 133	(682)	451

(a) Les bilans aux 31 décembre 2012 et 2011 ont été retraités des effets de l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantages au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011. Voir Note 1.2.

(b) (Gains)/Pertes.

Les écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses résultent principalement de la baisse des taux d'actualisation.



Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2009 à 2012 se sont élevés à :

(en millions d'euros)	2009	2010	2011	2012
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	(16)	(14)	(9)	13
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	(29)	(4)	(34)	(31)
ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX EFFETS D'EXPÉRIENCE ^(a)	(45)	(18)	(45)	(18)

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2013 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

(en pourcentage)	2013					2012					2011				
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation ^(a)	3,5	5,0	4,4	1,25	2,3	3,0	3,2	4,3	1,5	2,0	4,7	4,9	4,7	1,75	2,25
Taux d'augmentation future des salaires	3,0	4,5	4,1	2,0	2,25	3,0	4,0	3,8	2,0	2,5	3,0	4,0	3,8	2,0	2,5

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Des obligations de maturités comparables à celles des engagements ont été retenues.

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 7,2 % pour 2014, puis décroît progressivement pour atteindre 4,5 % à l'horizon 2029.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 67 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2013 ; une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 74 millions d'euros.

29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Retraites complémentaires	850	902	745
Indemnités de départ en retraite et assimilées	216	197	157
Frais médicaux des retraités	44	51	45
Médailles du travail	20	18	12
Préretraites	-	-	2
Autres	3	4	15
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 133	1 172	976

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
France	374	382	314
Europe (hors France)	449	439	370
États-Unis	184	210	175
Japon	84	107	103
Asie (hors Japon)	39	31	13
Autres pays	3	3	1
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 133	1 172	976

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres des organes de direction du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers dans lesquels les fonds versés sont investis se répartissent ainsi, par type de support :

<i>(en pourcentage de la valeur de marché des actifs financiers dédiés)</i>	2013	2012	2011
Actions	35	35	39
Obligations :			
- émetteurs privés	29	29	27
- émetteurs publics	15	18	15
Trésorerie, fonds d'investissement, immobilier et autres	21	18	19
TOTAL	100	100	100

Ces actifs ne comportent pas de biens immobiliers appartenant au Groupe, d'actions LVMH ou d'actions Christian Dior pour un montant important.

Le Groupe prévoit d'augmenter en 2014 les actifs financiers dédiés par des versements de 73 millions d'euros environ.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Raisins, vins et eaux-de-vie	994	1 012	1 019
Autres engagements d'achats de matières premières	110	80	84
Immobilisations industrielles ou commerciales	379	205	154
Titres de participation et investissements financiers	194	108	171

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvisionnements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés.

Au 31 décembre 2013, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Raisins, vins et eaux-de-vie	565	386	43	994
Autres engagements d'achats de matières premières	105	5	-	110
Immobilisations industrielles ou commerciales	181	198	-	379
Titres de participation et investissements financiers	29	63	102	194



30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire ; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2013, les engagements futurs minima fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
À moins d'un an	1 629	1 354	1 158
D'un à cinq ans	3 834	3 380	2 977
Au-delà de cinq ans	1 982	1 614	1 300
ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES ET CONCESSIONS	7 445	6 348	5 435
À moins d'un an	10	15	19
D'un à cinq ans	14	25	30
Au-delà de cinq ans	-	1	1
ENGAGEMENTS REÇUS AU TITRE DE SOUS-LOCATIONS	24	41	50

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, en juin 2012, DFS a obtenu de l'aéroport de Hong Kong trois concessions supplémentaires d'une durée de cinq ans ; l'accord de concession prévoit le versement d'une redevance variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui transitent par l'aéroport. En 2013, cette redevance s'est élevée à environ 320 millions d'euros.

30.3 Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2013, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Avals et cautions	412	295	145
Autres garanties	878	797	851
GARANTIES DONNÉES	1 290	1 092	996
GARANTIES REÇUES	14	19	28

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avals et cautions	114	285	13	412
Autres garanties	198	671	9	878
GARANTIES DONNÉES	312	956	22	1 290
GARANTIES REÇUES	8	2	4	14

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

30.4 Passifs éventuels et litiges en cours

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou

en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

30.5 Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 31 – PARTIES LIÉES

31.1. Relations du groupe Financière Agache avec le groupe Arnault

Le groupe Financière Agache est consolidé dans les comptes de Groupe Arnault SAS.

La société Groupe Arnault fournit au groupe Financière Agache des prestations d'assistance dans les domaines du développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre, Groupe Arnault donne en location au groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux.

Groupe Arnault prend en location auprès du groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux et le groupe Financière Agache lui fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre le groupe Financière Agache et le groupe Arnault peuvent être résumées comme suit, en valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
• Facturations de services de Groupe Arnault au groupe Financière Agache Montant dû au 31 décembre	(10) (2)	(10) (2)	(10) (2)
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Arnault au groupe Financière Agache Solde des comptes courants au passif du groupe Financière Agache	(8) (259)	(10) (352)	(7) (332)
• Charge d'intégration fiscale Solde des comptes d'intégration fiscale	(9) 5	(14) (3)	(11) (4)
• Facturations du groupe Financière Agache au groupe Arnault Montant à recevoir au 31 décembre	2 -	2 -	2 -
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Financière Agache au groupe Arnault Solde des comptes courants à l'actif du groupe Financière Agache	20 923	44 1 197	48 1 644

31.2. Relations du groupe Financière Agache avec Diageo

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34 % dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de Holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 19 % des frais communs en 2013, 2012 et 2011, soit un montant de 15 millions d'euros en 2013 (14 millions d'euros en 2012, 20 millions d'euros en 2011).

31.3. Relations avec la Fondation Louis Vuitton

La Fondation Louis Vuitton édifie actuellement un musée d'art moderne et contemporain à Paris. Le groupe LVMH finance la Fondation dans le cadre de ses actions de mécénat. Les contributions nettes correspondantes figurent en « Immobilisations en cours » et seront amorties à compter de l'ouverture du musée, prévue en septembre 2014, sur la durée résiduelle de la convention d'occupation du domaine public octroyée par la Ville de Paris. Par ailleurs, la Fondation Louis Vuitton a recours à des financements externes garantis par LVMH. Ces garanties figurent en engagement hors-bilan (voir Note 30.3).



31.4. Organes de direction

La rémunération globale des membres du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012	2011
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	7	11	13
Avantages post-emploi	2	1	1
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Coût des plans d'actions gratuites et assimilés	3	5	5
TOTAL	12	17	19

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2013 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 8 millions d'euros (6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 2 millions d'euros au 31 décembre 2011, après l'effet du retraitement lié à l'application de l'amendement d'IAS 19 Avantage au personnel, rétrospectivement au 1^{er} janvier 2011, voir Note 1.2).

NOTE 32 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2013 et la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration, le 3 avril 2014.



Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt
Financière Agache SA	Paris, France	Société mère
Christian Dior SA et ses filiales	Paris, France	70 %
LVMH SA et ses filiales	Paris, France	31 %
Semyrhamis SAS	Paris, France	100 %
Coromandel SAS	Paris, France	100 %
Montaigne Services SNC	Paris, France	100 %
Agache Développement SA	Paris, France	100 %
Transept SAS	Paris, France	100 %
Markas Holding BV	Naarden, Pays-Bas	100 %
Westley International SA et ses filiales	Luxembourg	100 %
Le Peigné SA ^(a) et ses filiales	Bruxelles, Belgique	40 %

(a) Société mise en équivalence.



7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note 1.2 de l'annexe aux états financiers consolidés qui expose les effets de l'application au 1^{er} janvier 2013 des amendements de la norme IAS 19 relative aux engagements en matière d'avantages au personnel.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les marques, enseignes et écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur réalisés selon la méthode décrite dans la Note 1.13 de la section 1 « Principes comptables » de l'annexe. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre basée sur un ensemble d'estimations et examiné les données et les hypothèses utilisées par le Groupe pour réaliser ces évaluations.
- Nous nous sommes assurés que la Note 1.11 aux états financiers donne une information appropriée sur le traitement comptable des engagements d'achats de titres de minoritaires qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 10 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Denis GRISON

ERNST & YOUNG et Autres

Jeanne BOILLET

Comptes annuels

1. Bilan	104
2. Compte de résultat	106
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	108
4. Annexe aux comptes annuels	109
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	118



1. Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2013			2012
		Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Terrains		921	-	921	921
Constructions		726	462	264	288
Autres immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	<i>2.1/2.2</i>	1 647	462	1 185	1 209
Participations	<i>2.5</i>	4 453 935	88 578	4 365 357	4 371 689
Créances rattachées à des participations	<i>2.5</i>	-	-	-	606 221
Titres immobilisés		8	-	8	8
Prêts	<i>2.5</i>	9	-	9	11
Autres immobilisations financières	<i>2.5</i>	448	-	448	448
Immobilisations financières	<i>2.1/2.2/2.8</i>	4 454 400	88 578	4 365 822	4 978 377
ACTIF IMMOBILISÉ	<i>2.1/2.2</i>	4 456 047	89 040	4 367 007	4 979 586
Créances clients	<i>2.5/2.5</i>	49	26	23	23
Créances financières	<i>2.5/2.5</i>	1 108 813	79 246	1 029 567	716 613
Autres créances	<i>2.5/2.5/2.7</i>	3 273	45	3 228	823
Valeurs mobilières de placement	<i>2.5/2.7</i>	167 573	1 206	166 367	153 521
Disponibilités		46 755	-	46 755	36 327
ACTIF CIRCULANT	<i>2.8</i>	1 326 463	80 523	1 245 940	907 307
Charges constatées d'avance	<i>2.5</i>	1 195	-	1 195	1 166
Primes de remboursement des emprunts		-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		5 783 705	169 563	5 614 142	5 888 059

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2013	2012
Capital	2.4	50 774	50 774
Primes d'émission, de fusion et d'apport		441 946	441 946
Réserve légale		5 077	5 077
Réserves réglementées		55 695	55 695
Autres réserves		540 432	540 432
Report à nouveau		2 503 484	2 461 721
Résultat de l'exercice		312 675	406 282
Provisions réglementées		-	-
Acompte sur dividendes répartis		(90 441)	(364 935)
CAPITAUX PROPRES	2.4	3 819 642	3 596 992
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.5	12 201	14 667
Emprunts obligataires		512 718	512 719
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.6	69 762	167 049
Emprunts et dettes financières divers		1 196 991	1 587 993
Dettes financières		1 779 471	2 267 761
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.6	274	326
Dettes fiscales et sociales		57	2 014
Dettes d'exploitation		331	2 340
Autres dettes	2.6	2 403	5 995
DETTES	2.6/2.8	1 782 205	2 276 096
Produits constatés d'avance	2.6	94	304
TOTAL DU PASSIF		5 614 142	5 888 059



2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	-	-
Autres produits	194	193
Produits d'exploitation	194	193
Autres achats et charges externes	699	872
Impôts, taxes et versements assimilés	135	144
Salaires et traitements	43	39
Charges sociales	30	39
Dotations aux amortissements	24	25
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Autres charges	84	82
Charges d'exploitation	1 015	1 201
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(821)	(1 008)



<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2013	2012
Produits de participations		345 128	430 655
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		33 477	59 799
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	55 687	15 218
Gains nets de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 002	641
Produits financiers		437 294	506 313
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.5	65 522	20 230
Intérêts et charges assimilées		53 363	68 486
Pertes nettes de change		3 153	4 052
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières		122 038	92 768
RÉSULTAT FINANCIER	2.9	315 256	413 545
RÉSULTAT COURANT		314 435	412 537
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	1 571	-
Produits exceptionnels		1 571	30
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	6
Dotations aux provisions		-	-
Charges exceptionnelles		3	6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.10	1 568	24
Impôts sur les bénéfices	2.11	3 328	6 279
RÉSULTAT NET		312 675	406 282



3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2010	2011	2012	2013
1. Capital					
Capital social	50 774	50 774	50 774	50 774	50 774
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	203 329	189 524	508 596	417 598	324 291
Impôts sur les bénéfices	-	-	2 418	6 279	3 328
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	222 637	195 013	469 618	406 282	312 675
Résultat distribué	63 467	79 334	396 669	364 935	90 441 ^(a)
3. Résultat par action <i>(en euros)</i>					
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	64,07	59,72	160,27	131,60	102,19
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	70,16	61,45	147,99	128,03	98,53
Dividende brut distribué à chaque action^(b)	20,00	25,00	125,00	115,00	28,50^(a)
4. Personnel					
Effectif moyen <i>(en nombre)</i>	2	1	1	1	1
Montant de la masse salariale	508	40	43	39	43
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	175	32	32	39	30

(a) Proposition du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2013.

(b) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

4. Annexe aux comptes annuels

Événements marquants

Financière Agache a maintenu ses participations directes ou indirectes dans les filiales Christian Dior et LVMH.

Le montant total des dividendes reçus des participations s'est élevé à 345 millions d'euros en 2013.

Le résultat financier s'est établi à 315,3 millions d'euros.

Le résultat net s'est établi à 312,7 millions d'euros.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- constructions 20 à 50 ans ;
- installations générales, agencements et aménagements 4 à 10 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- mobilier de bureau et matériel de bureau 3 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement se révèlent inférieures à la valeur comptable.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode du « Premier entré - premier sorti ».

1.5. Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.6. Opérations en devises

En cours de période, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités et valeurs mobilières de placement en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice.

Les résultats des opérations qui concourent à une position globale de change par devise (réalisés ou résultant de la réévaluation des positions à la clôture de la période) sont enregistrés en résultat et présentés pour leur montant net.



La différence résultant de la conversion au cours de clôture des dettes et des créances en devises qui ne concourent pas à une position globale de change est inscrite dans le poste « écart de conversion ». Les pertes de change latentes ne faisant pas l'objet de couverture sont provisionnées.

1.7. Résultat financier

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier, et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

1.8. Résultat sur contrats d'option et contrats à terme

a) sur opérations de couverture

Les gains et pertes sont constatés en résultat, de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

b) sur les autres opérations

Si la valeur de marché de l'instrument est génératrice d'une perte latente pour la Société par rapport à la valeur initiale de l'instrument, une provision pour risque est comptabilisée. Les gains latents ne sont pas pris en compte.

1.9. Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 01/01/2013	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2013
		Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	921	-	-	921
Constructions et agencements	726	-	-	726
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 647		-	1 647
Participations	4 455 126	15	1 206	4 453 935
Créances rattachées à des participations	660 578	-	660 578	-
Titres immobilisés	8	-	-	8
Prêts	11	-	2	9
Autres immobilisations financières	448	-	-	448
Immobilisations financières	5 116 171	15	661 786	4 454 400
TOTAL	5 117 818	15	661 786	4 456 047

La diminution des participations de 1 206 milliers d'euros résulte principalement de la Transmission universelle de Patrimoine de la société Financière Agache Private Equity à la société Financière Agache le 29 octobre 2013.

La reprise de 660 578 milliers d'euros de « créances rattachées à des participations » correspond à un reclassement à court terme de ces créances.

2.2. Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Situation et mouvements de l'exercice			Amortissements et dépréciations au 31/12/2013
	Amortissements et dépréciations au 01/01/2013	Augmentations dotations	Diminutions reprises	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Constructions et agencements	438	24	-	462
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	438	24	-	462
Participations	83 437	5 149	8	88 578
Créances rattachées à des participations	54 357	-	54 357	-
Titres immobilisés et prêts	-	-	-	-
Immobilisations financières	137 794	5 149	54 365	88 578
TOTAL	138 232	5 173	54 365	89 040

Les dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.

2.3. État des échéances des prêts et créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	457	2	455
Créances clients et comptes rattachés	49	49	-
Créances financières	1 108 813	1 108 813	-
Autres créances	3 273	3 273	-
Charges constatées d'avance	1 195	1 195	-
TOTAL	1 113 787	1 113 332	455

Créances financières

Les créances financières incluent les avances de trésorerie faites aux sociétés du Groupe dans le cadre du pool de trésorerie ou de conventions bilatérales.

Les intérêts courus relatifs aux créances financières s'élèvent à 2,2 millions d'euros.

Autres créances

Les autres créances incluent principalement des créances diverses et des produits à recevoir sur swaps liés à des emprunts.

Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2013, les charges constatées d'avance concernent principalement des intérêts précomptés sur billets de trésorerie et des commissions d'engagement bancaires.



2.4. Capitaux propres

A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros, dont 3 167 896 actions bénéficient d'un droit de vote double.

B. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2012 (avant affectation du résultat)	3 596 992
Résultat	312 675
Dividendes distribués	-
Acompte sur dividendes	(90 441)
Variation des réserves réglementées	-
Variation du report à nouveau	416
Capitaux propres au 31/12/2013 (avant affectation du résultat)	3 819 642

2.5. Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)

	Montant 01/01/2013	Dotations	Diminutions	Montant 31/12/2013
Dépréciations				
Participations	83 437	5 149	8	88 578
Créances rattachées à des participations	54 357	-	54 357	-
Créances clients	26	-	-	26
Créances financières et autres créances	19 204	60 087	-	79 291
Autres valeurs mobilières de placement	1 257	-	51	1 206
Sous-total	158 281	65 236	54 416	169 101
Provisions pour risques et charges				
Litiges et risques divers	14 667	287	2 753	12 201
Sous-total	14 667	287	2 753	12 201
TOTAL	172 948	65 523	57 169	181 302
Amortissement de la prime sur emprunt	-	-	90	-
Dont :				
Financier	-	65 523	55 688	-
Exceptionnel	-	-	1 571	-

Les dotations sur « participations » (5,1 millions d'euros) reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.

Les « créances rattachées à des participations » étant passées de long terme à court terme, la provision attachée a été affectée aux « créances financières et autres créances ».

La reprise de provision (2,8 millions d'euros) pour « litiges et risques divers » est relative principalement à un risque devenu sans objet.

2.6. État des échéances des dettes

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À un an au plus	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires	512 718	12 718	500 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69 762	64 333	5 429	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 196 991	1 196 991	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274	274	-	-
Dettes fiscales et sociales	57	57	-	-
Autres dettes	2 403	2 403	-	-
Produits constatés d'avance	94	91	3	-
TOTAL	1 782 299	1 276 867	505 432	-

Les deux emprunts obligataires de 225 millions d'euros et 275 millions d'euros ont respectivement une échéance au 15 janvier 2015 et au 25 octobre 2017.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont composés d'emprunts à moyen terme pour 5 millions d'euros et d'emprunts à court terme pour 64 millions d'euros.

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent :

- des encours de titres de créances négociables pour 732 millions d'euros ;
- des avances de trésorerie faites par les sociétés du Groupe à Financière Agache pour 465 millions d'euros.

La société Financière Agache, conformément aux usages en matière de crédit, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêts et de droits de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio « actifs sur dette financière nette ». Le niveau actuel de ce ratio assure à la Société une réelle flexibilité financière au regard de cet engagement.

2.7. Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes

(en milliers d'euros)	Charges à payer Produits perçus d'avance	Produits à recevoir Charges constatées d'avance
Actif circulant		
Valeurs mobilières de placement	-	41
Autres créances	-	573
Charges constatées d'avance	-	1 195
Dettes		
Dettes financières	12 788	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208	-
Dettes fiscales et sociales	19	-
Autres dettes	2 086	-
Produits constatés d'avance	94	-



2.8. Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Éléments concernant les entreprises	
	liées ^(a)	ayant un lien de participation ^(b)
Actif immobilisé		
Participations	4 453 935	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances financières	1 108 813	-
Autres créances	2 655	-
Valeurs mobilières de placement	25 433	-
Charges constatées d'avance	-	-
Dettes		
Dettes financières	464 527	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	-	-

(a) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidé (exemple : société mère, filiales, sociétés sœurs consolidées).

(b) Pourcentage de contrôle compris entre 10 et 50 %.

Au compte de résultat

Les charges et produits concernant les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation, se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits	Charges
Produits de participations	345 128	-
Intérêts et autres	29 479	8 206

2.9. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à 315,3 millions d'euros. Il comprend principalement :

- des dividendes de participations pour 345,1 millions d'euros ;
- un produit net sur valeurs mobilières de placement de 7,1 millions d'euros ;
- une reprise nette de provisions sur filiales de 11,2 millions d'euros ;
- des charges financières nettes liées aux emprunts pour 24,1 millions d'euros.

2.10. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels <i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Produits divers sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	-	30
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 571	-
TOTAL	1 571	30

Charges exceptionnelles <i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	-
Charges sur opérations en capital	-	6
Dotations aux provisions	-	-
TOTAL	3	6

2.11. Impôts sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013			2012		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	314 435	-	314 435	412 537	-	412 537
Résultat exceptionnel	1 568	(3 328)	(1 760)	24	(6 279)	(6 255)
TOTAL	316 003	(3 328)	312 675	412 561	(6 279)	406 282

2.12. Situation fiscale

La société Financière Agache est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante. Financière Agache calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements financiers

Engagements sur instruments financiers à terme

Instruments de couverture

La société Financière Agache utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles variations de taux d'intérêt sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.



La nature des instruments en vie au 31 décembre 2013 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant du sous-jacent/ Échéance			Valeur de marché
	2015	2016	2017	31/12/2013
SWAPS	125 000	75 000	275 000	(7 087 937)

Couverture de change

Dans le cadre de sa politique de financement et de couverture de change, la société Financière Agache a réalisé des opérations de couverture de change pour un montant de 330 millions de dollars.

Engagements donnés

- Financière Agache s'est portée garante de financements accordés à certaines de ses filiales pour un montant total de 798 millions d'euros.
- Dans le cadre de la cession de participations, des filiales de Financière Agache ont accordé des garanties d'actif et de passif usuelles en la matière et Financière Agache s'est portée fort des engagements desdites filiales.

Engagements reçus

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

3.2. Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 82,3 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2014 au titre de l'exercice 2013.

3.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ernst & Young et Autres		Mazars	
	2013	2012	2013	2012
	Montant	Montant	Montant	Montant
Commissariat aux comptes	99	98	99	98
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes	5	2	2	5
TOTAL	104	100	101	103

3.4. Identité de la société consolidant les comptes de Financière Agache

Siège social

Groupe Arnault SAS : 41 avenue Montaigne – 75008 PARIS.

3.5. Informations complémentaires sur les titres de participation et les valeurs mobilières

Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)

	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice/ perte au 31/12/2013
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)			
Agache Développement	44	100,00 %	(6)
Coromandel	20 693	100,00 %	(610)
Montaigne Services	22	99,90 %	7
Semyrhamis	3 957 591	100,00 %	186 137
Markas Holding	1 582	100,00 %	5
Westley International	(287)	100,00 %	(5 033)
2. Participations (capital détenu par la société entre 10 % et 50 %)			
3. Autres			
Christian Dior	3 147 020	8,35 %	18 290 ^{(a)(b)}
LVMH	10 992 875	1,58 %	1 854 832
Filiale étrangère	185 203	40,36 %	63 637
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital)			
Filiales françaises	294		266

(a) Hors titres retenus en valeurs mobilières de placement.

(b) Compte tenu du décalage de date de clôture de Christian Dior, les données comptables fournies sont celles du 30 juin 2013.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Non significatif.

Information sur les valeurs mobilières

(en milliers d'euros)

	Valeur nette 31/12/2013
Actions	28 433
Sicav, FCP et FCPR	14 477
Certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons du trésor	-
Hedge Funds et fonds de Private Equity	663
Dépôts à terme	122 795
VALEURS MOBILIÈRES	166 367



5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.2 de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette Note et des informations fournies dans les Notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 10 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Denis GRISON

ERNST & YOUNG et Autres

Jeanne BOILLET

Honoraires perçus en 2013 par les Commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros, hors taxes)</i>	Ernst & Young et Autres				Mazars			
	2013		2012		2013		2012	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Financière Agache	99	1	98	1	99	2	98	3
• Filiales consolidées ^(a)	15 269	71	13 469	74	4 300	96	3 768	96
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Financière Agache	5	-	2	-	2	-	5	-
• Filiales consolidées ^(b)	2 295	11	840	5	44	1	40	1
Sous-total	17 668	83	14 409	80	4 445	99	3 911	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales consolidées								
• Juridique, fiscal, social ^(c)	3 474	16	3 121	17	-	-	-	-
• Autres	268	1	611	3	25	1	-	-
Sous-total	3 742	17	3 732	20	25	1	-	-
TOTAL	21 410	100	18 141	100	4 470	100	3 911	100

(a) Dont, respectivement pour 2013 et 2012, 4 999 et 3 624 milliers d'euros (Ernst & Young et Autres), et 646 et 343 milliers d'euros (Mazars) au titre du changement de date de clôture de Christian Dior et de certaines de ses filiales.

(b) L'augmentation en 2013 provient principalement des travaux réalisés dans le cadre de l'acquisition et de l'intégration de Loro Piana.

(c) Principalement, prestations d'assistance fiscale hors de France, permettant aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.



Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion figurant en page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 28 avril 2014

Florian OLLIVIER
Président-directeur général







FINANCIERE AGACHE

41, avenue Montaigne – Paris 8^e